



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre

CH-1015 Lausanne

<http://serval.unil.ch>

2021

## **Le mobilier céramique des fouilles de Vidy-Boulodrome**

Étude diachronique d'une sélection d'ensembles et analyse fonctionnelle  
de quelques espaces de la parcelle 2

Volume 1 – Textes

Maxime Sacchetto

Sacchetto Maxime, *Le mobilier céramique des fouilles de Vidy-Boulodrome. Étude diachronique d'une sélection d'ensembles et analyse fonctionnelle de quelques espaces de la parcelle*, 2021

Originally published at : Mémoire de maîtrise, Université de Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive.  
<http://serval.unil.ch>

### **Droits d'auteur**

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

### **Copyright**

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE  
FACULTÉ DES LETTRES

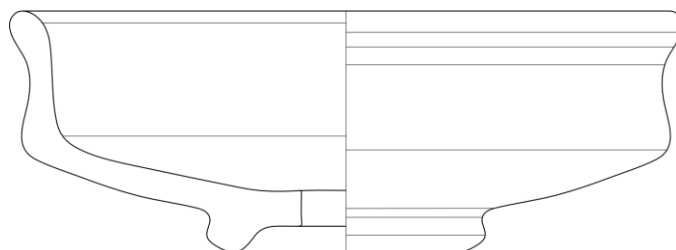
Mémoire de Maîtrise universitaire ès lettres en Sciences de l'Antiquité

Spécialisation Archéologie

## **Le mobilier céramique des fouilles de Vidy-Boulodrome**

Étude diachronique d'une sélection d'ensembles et analyse fonctionnelle  
de quelques espaces de la parcelle 2

Volume 1 - Textes



par

Maxime Sacchetto

sous la direction du Professeur Thierry Luginbühl  
et l'expertise de Richard Sylvestre (IASA)

Session de juin 2021

## Remerciements

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à mon directeur de mémoire, Thierry Luginbühl, professeur atypique, qui a su m'orienter vers la céramologie et rendre mes quelques années d'études universitaires mémorables.

À Richard Sylvestre, expert de ce travail, également, pour sa confiance, son humour, et pour m'avoir tant appris sur l'étude de la céramique gallo-romaine.

Je tiens à remercier Fanny Lanthemann, Sylvie Barrier et José Bernal pour leur aide précieuse et bienveillante quant à certains aspects de ce travail.

Et puisque que ni un mémoire, ni un cursus universitaire ne s'effectuent en solitaire, j'adresse toute mon amitié à Laurène Glardon et Blanche Pagni, amies et camarades céramologues, avec lesquelles les longues heures passées, dans la chaleur étouffante du portacabine orange, à travailler sur le mobilier de la fouille du Boulodrome, ont été plus légères.

À celles et ceux aussi qui ont été pour moi de véritables ami.e.s tout au long de ce périple, et sans qui tout aurait été moins drôle : Matthieu Scholder, Claudia Lozano, Adrian Sliwinski, Christophe Panchard, Lisa Patoureau, Romeo Dell'Era, Nadir Dhabbi, Alessandro Moro, Kilian Rustichelli, Nicolas Becker, Jérôme André, Pierre-Alexandre Monthoux, et tant d'autres.

Enfin, je remercie chaleureusement mes parents et grands-parents qui m'ont offert la possibilité d'accomplir des études.

# Sommaire

<b>1. Cadre, but et options méthodologiques .....</b>	<b>6</b>
1.1. Contexte, objectifs et limites de l'étude.....	6
1.2. Méthode de travail et références céramologiques .....	7
1.2.1. Étude préliminaire.....	7
1.2.2. Les catégories .....	9
1.2.3. Les formes.....	22
1.2.4. Les types .....	25
<b>2. Vidy Boulodrome, les autres bâtiments et la parcelle 2.....</b>	<b>28</b>
2.1. Les fouilles de Vidy-Boulodrome .....	28
2.2. Description sommaire et évolution des vestiges des quatre parcelles .....	30
2.3. Phases, états et locaux de la parcelle 2 .....	34
<b>3. Présentation des ensembles et essai d'analyse diachronique ..</b>	<b>40</b>
3.1. Critères de sélection .....	40
3.2. Présentation des ensembles .....	42
3.2.1. Ensemble G - Période G (30 à 20/10 av. J.-C. ....	42
3.2.2. Ensemble F - Période F (15-30/40 ap. J.-C.) .....	46
3.2.3. Ensemble E-1 - Période E-1 (50 ap. J.-C.) .....	49
3.2.4. Ensemble E-2 - Période E-2 (50-80/90 ap. J.-C.) .	52
3.2.5. Ensemble D-1 - Période D-1 (100/150 ap. J.-C.) ..	54
3.2.6. Ensemble D-2 - Période D-2 (150/180 ap. J.-C.) ..	58
3.2.7. Ensemble D-3 - Période D-3 (180 ap. J.-C.) .....	61
3.2.8. Ensemble C-1 - Période C-1 (180 ap. J.-C.) .....	63
3.2.9. Ensemble C-2 - Période C-2 (180-200 ap. J.-C.) ..	65
3.2.10. Ensemble C-3 - Période C-3 (274 ap. J.-C.) .....	69
3.2.11. Ensemble B - Période B (330 ap. J.-C.) .....	73
3.3. Évolution quantitative des catégories et formes céramiques ..	76
3.3.1. Option méthodologiques .....	76

3.3.2. Évolution des catégories .....	76
3.3.3. Les amphores .....	95
3.3.4. Évolution des groupes de production .....	97
3.3.5. Rapports entre quelques catégories choisies .....	99
3.3.6. Évolution des groupes morphologiques et de quelques formes.....	101
3.3.7. Comparaisons avec quelques sites contemporains ...	105
3.3.8. Conclusions, limites et synthèse de l'approche .....	111
<b>4. Céramique et fonction des locaux .....</b>	<b>114</b>
4.1. Options méthodologiques .....	114
4.1.2. Définition des groupes de catégories et des catégories fonctionnelles .....	116
4.2. Analyse fonctionnelle .....	119
4.2.1. Période D-1 (100/150 ap. J.-C.) .....	119
4.2.2. Période D-2 (150/180 ap. J.-C.) .....	129
4.2.3. Période D-3 (180 ap. J.-C.) .....	136
4.2.4. Période C-1 (180 ap. J.-C.) .....	142
4.2.5. Période C-2 (180-200 ap. J.-C.) .....	146
4.2.6. Période C-3 (274 ap. J.-C.) .....	151
4.3. Conclusions, limites et synthèse de l'approche .....	155
<b>5. Conclusions et perspectives .....</b>	<b>160</b>
<b>Abréviations .....</b>	<b>162</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>163</b>

# 1. Cadre, but et options méthodologiques

## 1.1. Contexte, objectifs et limites de l'étude

Débutée en 2013, dans le cadre d'un chantier-école de l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne (IASA), la fouille du site de Vidy-Boulodrome, dans la périphérie occidentale du *vicus* de *Lousonna*, a permis d'explorer la succession de plusieurs parcelles d'habitations gallo-romaines, datées entre le Ier siècle avant J.-C. et le IVe siècle de notre ère.

Les structures, ainsi que le mobilier abondant mis au jour chaque été, sont répertoriés dans un rapport annuel<sup>1</sup>. Celui-ci présente de manière systématique, pour le matériel céramique, une évaluation quantitative sommaire, l'exposition des marqueurs chronologiques et le catalogue de quelques individus remarquables.

Notre étude prend place dans la continuité de plusieurs mémoires de maîtrise ayant permis d'approfondir les données issues de ce site<sup>2</sup>.

En outre, les résultats de ce travail pourront être exploités dans la future étude synthétique et typologique de ces parcelles et de leur mobilier, intitulée *Lousonna: activités et économie d'une ville antique par l'étude archéologique et numérique de ses mobiliers*, dont le financement par le Fond National Suisse est certifié depuis 2019.

Cette étude se situe également dans la filiation directe des postures épistémologiques adoptées par les chercheurs et chercheuses de Lausanne, depuis plusieurs années pour les analyses céramologiques, notamment pour l'exploitation de telles données sous un angle diachronique ou fonctionnel.

Ce travail comporte donc plusieurs objectifs.

---

<sup>1</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019 à 2020.

<sup>2</sup> RUBELI, 2017, ROCHAT, 2018, LOZANO, 2019. Le mobilier céramique de la parcelle 1 a été étudié par Laurène Glardon en 2020 (cf. GLARDON, 2020).

Nous exposerons tout d'abord plusieurs ensembles céramiques, que nous avons retenus pour représenter chacune des périodes d'occupation de la parcelle 2 du site de Vidy-Boulodrome. Nous présenterons ensuite une étude diachronique et comparative qui aura pour but de caractériser le faciès de cette parcelle. Nous tenterons finalement d'appliquer une analyse fonctionnelle, telle que proposée par Laurène Glardon dans son étude sur la parcelle 1, sur plusieurs locaux de quelques états choisis de notre secteur. Du fait de la pandémie de COVID-19, le chantier-école de 2020 n'a pas pu prendre place. En conséquence, une part importante des niveaux anciens d'occupation de notre parcelle n'a pas pu être fouillée. Il est donc important de relever que les données relatives à ces états peuvent être incomplètes, puisqu'elles ne proviennent pas, pour la plupart, d'ensembles clos. La prochaine campagne de fouille étant prévue en juin 2021, soit quelques jours après la reddition du présent travail, il nous a fallu composer avec ce manque.

Il va de soi qu'une analyse diachronique par horizon peut s'avérer hasardeuse, dans le cas de corpus réduits comme les nôtres. Il est nécessaire en effet de garder en tête les limites d'une telle posture épistémologique. Nous constaterons que les résultats obtenus par cette approche permettent néanmoins de comprendre, d'une manière qui nous a semblé suffisante, les particularités du corpus céramique de la parcelle 2.

## **1.2. Méthode de travail et références céramologiques**

### **1.2.1. Étude préliminaire**

Les ensembles présentés dans notre étude regroupent des restes découverts entre 2013 et 2019 sur la fouille de Vidy-Boulodrome. Ceux-ci sont, une fois exhumés, directement lavés, déterminés, puis conditionnés sur le terrain. Les informations relatives à leur contexte archéologique, leur unité de fouille (UF)<sup>3</sup>, leur catégorie, forme, type et leurs caractéristiques

---

<sup>3</sup> Notion de terrain correspondant à un ou plusieurs niveaux stratigraphiques dans un contexte précis. Une UF n'est pas synonyme d'unité stratigraphique, qui en regroupe

sont saisis sur une base de données File Maker. Ils sont ensuite stockés dans les locaux de l'Université de Lausanne, dans lesquels nous avons travaillé. Pour cette étude, chaque ensemble sélectionné a bénéficié d'un réexamen complet, du dessin du tiers de ses bords, proportionnellement à chaque catégorie technique, et au calcul de son nombre de restes (NR), ainsi que de son nombre minimum d'individus (NMI).

Celui-ci est comptabilisé par le nombre le plus élevé de bords, ou de fonds, auquel s'ajoute le nombre de formes complètes. Nous avons parfois également comptabilisé des formes, attestées uniquement par des panses, si celles-ci étaient nouvelles dans l'ensemble. Si une catégorie technique n'est représentée que par des panses, son NMI est de 1. Certaines panses de sigillées, d'imitations de sigillée permettent tout à fait de déterminer certains types. Si elles représentaient des productions inédites dans l'ensemble, leur occurrence a été considérée dans le calcul du NMI<sup>4</sup>. Le NMI des amphores a été défini par le nombre de types attestés, ou le cas échéant, en fonction de leur provenance.

Chaque ensemble a également fait l'objet d'une datation reposant sur la détermination d'un *terminus post quem* (TPQ), fourni par l'élément le plus récent, ou d'un *terminus ante quem* (TAQ), induite par l'absence d'éléments répandus dans des ensembles plus tardifs<sup>5</sup>. Si le calcul d'un TPQ nous est apparu insuffisant pour caractériser un ensemble, nous avons pris le parti de mettre en place une fourchette chronologique permettant de le relativiser<sup>6</sup>. Si une fourchette chronologique a été appliquée, nous avons systématiquement veillé à ce qu'elle soit cohérente avec celle proposée

---

généralement plusieurs. Pour notre étude, comme nous le verrons, toutes les UF correspondant à une même unité stratigraphique ont été regroupées.

<sup>4</sup> Selon la méthode en vigueur à l'UNIL (cf. LUGINBÜHL, 1998, p. 79-84). À l'exception des quelques modifications de notre cru

<sup>5</sup> LUGINBÜHL 2007, p. 125-127.

<sup>6</sup> Cette notion est en vigueur pour les études céramologiques à Avenches (cf. CASTELLA, MEYLAN-KRAUSE 1994, p.11). Elle sera principalement en vigueur pour les ensembles composés de céramiques issues de structures éparses ou pour les périodes D-2 à C-2, ayant toutes un TPQ de 180 après J.-C. qui ne permet pas, si adopté ainsi, de saisir toutes les nuances entre ces états.



dans les rapports de fouille<sup>7</sup>. Il est important de signaler que notre analyse diachronique est uniquement fondée sur ces datations d'ensembles, et non sur la chronologie absolue du site qui prend en compte des données d'origines multiples. Nous avons toutefois veillé à ce qu'elles soient cohérentes, afin de ne pas rendre stérile notre analyse et qu'elle puisse représenter le faciès de la parcelle. Le tableau en annexe (fig. 1) met en regard les chronologies absolue et relative de la parcelle 2, ainsi que les datations retenues pour nos ensembles. Signalons que la chronologie absolue de la parcelle 2 ne prend pas en considération plusieurs états provisoires (ANT 1-3), inclus dans la datation de nos ensembles. Cela peut induire quelques décalages sur ce tableau, notamment pour les quelques ensembles antérieurs<sup>8</sup>.

### **1.2.2. Les catégories**

Les catégories techniques utilisées dans ce travail sont celles qui sont en vigueur à l'Université de Lausanne et sur la fouille de Vidy-Boulodrome, ainsi qu'au MCAH pour les céramiques de Suisse occidentale. Elles ont été mises à jour par Thierry Luginbühl en 2014 dans un fascicule que nous reprenons ci-dessous<sup>9</sup>.

#### **Fines importées**

##### **Sigillées**

- Terre sigillée italique (TSIT)

Vernis rouge brun, assez luisant, adhérent assez mal (écailles). Pâte fine, assez savonneuse, beige clair. Tournage et tournassage ou tournage dans un moule (productions « ornées »).

---

<sup>7</sup> Voir les datations les plus récentes : LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 70.

<sup>8</sup> Cf. p. 42 pour plus de précisions sur ces états provisoires.

<sup>9</sup> LUGINBÜHL *et alii*, 2014. À noter que nous ne citons ici que les catégories présentes dans nos ensembles.

Vaisselle de table (assiettes, plats et coupes principalement).

Toscane (Arezzo, Pise). Productions « classiques » d'environ 50 avant J.-C. à 15 de notre ère, productions « tardo-italiques » jusqu'à la fin du 1er siècle. *Loeschcke 1909, Ettliger 1983, Goudineau 1968, Ettliger et al. 1990, Py dir. 1993, Brulet et al. 2010.*

- Terre sigillée de Gaule méridionale (TSGM)

Vernis rouge, généralement très luisant, adhérent très bien. Pâte fine, assez dure, beige « saumon ». Tournage et tournassage ou tournage dans un moule (productions « ornées »).

Vaisselle de table (assiettes, coupes et bols principalement, gobelets, calices).

Gaule méridionale (La Graufesenque, principalement, mais aussi Banassac). Production entre 15 de notre ère et environ 150 après J.-C.

*Bémont et Jacob dir. 1986, Py dir. 1993, Génin 2007, Brulet et al. 2010.*

- Terre sigillée de Gaule centrale (TSGC)

Vernis rouge légèrement orangé, généralement luisant, adhérent bien. Pâte fine, assez dure, beige orangé. Tournage et tournassage ou tournage dans un moule (productions « ornées »).

Vaisselle de table et faible proportion de céramiques culinaires (assiettes, coupes et bols principalement, gobelets, mortiers). Gaule centrale (Lezoux). Productions précoces à diffusion restreinte entre 15 et 30 de notre ère, diffusion massive (productions classiques à vernis luisant) d'environ 30 à la fin du 2e siècle de notre ère.

*Bémont et Jacob dir. 1986, Py dir. 1993, Bet et Delor 2000, Brulet et al. 2010.*

- Terre sigillée de Gaule orientale (TSGE)

Vernis rouge plus ou moins orangé, plus ou moins luisant, adhérent généralement bien. Pâte fine, assez dure, beige moyen ou légèrement orangé. Tournage et tournassage ou tournage dans un moule (productions « ornées »).

Vaisselle de table et faible proportion de céramiques culinaires (assiettes, coupes et bols principalement, gobelets, mortiers).

Gaule de l'Est (Moselle, Rhénanie). Production d'environ 150 à 250 de notre ère.

*Bémont et Jacob dir. 1986, Py dir. 1993, Brulet et al. 2010.*

- Terre sigillée africaine (TSAF)

Vernis orangé clair « opaque », peu luisant, adhérent bien. Pâte fine, assez dure, orangée (couleur très semblable à celle du vernis). Tournage et tournassage.

Vaisselle de table (assiettes et coupes principalement).

Afrique proconsulaire. Production dès la fin du 1er siècle après J.-C.

Diffusion dans les provinces occidentales au 3e siècle de notre ère (Africaine A2).

*Hayes 1972, Py dir. 1993, Hayes 1997, Bonifay 2004, Brulet et al. 2010.*

## **Parois fines**

- Parois fines à revêtement (PARFIN A)

Productions à parfois fines d'origines et d'aspects variés, revêtues d'un engobe généralement non grésé. Sous-groupes attestés en Suisse occidentale décrits dans Luginbühl et Schneiter dir. 1999. Tournage et tournassage ou tournage dans un moule.

Vases à boire (gobelets, coupes et coupes ansées).

Origines variées : Italie, Lyon, Gaule méridionale, Espagne... Chronologie variable selon les groupes : 1er s. avant au 2e s. après J.-C.

*Schindler-Kaudelka 1975, Marabini Moevs 1973, Mayet 1975, Grataloup 1988, Py dir. 1993, Luginbühl et Schneiter dir. 1999, Brulet et al. 2010.*

- Parois fines sans revêtement (PARFIN B)

Productions à parfois fines d'origines et d'aspects variés, à surface non engobée.

Sous-groupes attestés en Suisse occidentale décrits dans Luginbühl et Schneiter dir. 1999. Tournage et tournassage ou tournage dans un moule. Vases à boire (gobelets, coupes et coupes ansées).

Origines variées : Italie et Lyon principalement. Chronologie variable selon les groupes : 1er s. avant au 1er s. après J.-C.

*Schindler-Kaudelka 1975, Mayet 1975, Py dir. 1993, Desbat et al. 1996, Luginbühl et Schneiter dir. 1999, Brulet et al. 2010.*

## **Plombifères**

- Céramique à revêtement plombifère « lyonnaise » (PBL)

Glaçure plombifère jaune ou jaune vert, d'abord seulement externe. Pâte fine, assez dure, beige. Tournage et tournassage.

Vases à boire (gobelets, coupes), rares cruches, bols et calices.

Lyon et Vienne. Production d'environ 15 avant J.-C. à 15 de notre ère.

*Desbat 1986, Py dir. 1993, Brulet et al. 2010.*

- Céramique à revêtement plombifère de Gaule centrale (PBGC)

Glaçure plombifère jaune ou vert pomme. Pâte fine, assez dure, blanche.

Tournage et tournassage ou, très rarement, tournage dans un moule.

Vases à boire (gobelets, coupes), rares cruches, bols et calices.

Lyon et Vienne. Production d'environ 15 de notre ère à la fin du 2e siècle.  
*Desbat 1986, Py dir. 1993 Brulet et al. 2010.*

## **Gallo-Belges**

- *Terra nigra* de Gaule centrale (TNGC)

Surface lissée fumigée noire. Pâte fine, assez dure, blanche (kaolinite).  
Tournage et tournassage.

Vaisselle de table (assiettes, plats, coupes et bols, principalement, rares gobelets).

Gaule centrale (Auvergne). Exportation entre environ 70 avant J.-C. et 20 de notre ère.

*Menez 1989, Paunier et Luginbühl dir. 2004.*

## **RA exogènes**

- Céramiques à revêtement argileux de Rhénanie (RAEXR)

Productions à vernis généralement noirs, plus ou moins luisants, adhérent bien. Pâtes fines, plus ou moins dures, orangées ou blanches (selon les origines). Tournage et tournassage.

Vaisselle de table (répertoire varié, mais exportation de gobelets principalement).

Germanie Supérieure (Trèves notamment, pâte orangée) et Germanie Inférieure (Cologne notamment, pâte blanche). Production de la fin du 1er siècle au 4e siècle de notre ère, diffusion principale sur le Plateau suisse entre environ 180/190 et la fin du 3e siècle.

*Germanie supérieure (Trèves) : Abegg 1989, Symonds 1992, Vilvorder 1999, Brulet et al. 2010. Germanie inférieure (Cologne) : Symonds 1992, Rasbach 1997, Höpken 2005, Brulet et al. 2010.*

## **Communes importées**

- Plats à engobe interne « pompéiens » (EIRP)

Vernis interne rouge foncé, « épais », très luisant, adhérent très bien. Pâte à fins dégraissants volcaniques, dure, sableuse, beige foncé (traces de surcuisson fréquentes). Tournage et tournassage.

Céramiques culinaires (plats à cuire).

Campanie. Production du 2<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère (exportation en Gaule interne à partir du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère).

*Goudineau 1970, Peacock 1977 (Fabric 1), Py dir. 1993, Cavassa et al. 2009.*

## **Fines régionales**

### **Fines oxydées**

- Peintes polychromes (CP A)

Engobes colorés externes de couleurs variées (blanc, orangé, rouge, brun, noir), apposés sur un fond (blanc généralement) ou directement sur le vase. Pâte généralement beige moyen, fine, assez dure ou assez savonneuse. Tournage et tournassage (ou tournage).

Vaisselle de table (bouteilles et bols principalement, assiettes, jattes, écuelles, gobelets).

Origine régionale (Plateau occidental). Production du début du 2<sup>e</sup> siècle avant notre ère au 3<sup>e</sup> siècle après J.-C.

*Paunier 1981, Castella et Meylan-Krause 1994, Luginbühl et Schreiber 1999, Schucany et al. dir. 1999, Brunetti et al. 2007.*

- Peintes lie-de-vin (CP B)

Engobe externe lie-de-vin apposé en bandeaux. Pâte beige ou beige brun, assez fine, parfois sableuse, assez dure.

Récipients de stockage d'appoint (pots). Tournage et léger tournassage.

Origine régionale (Plateau occidental). Production entre environ 80/70 et le dernier tiers du 1er siècle de notre ère.

*Paunier 1981, Luginbühl et Schneiter 1999, Brunetti et al. 2007.*

### **Grisés fines**

- Grises fines de tradition gauloise (PGF)

Surface lissée, généralement gris foncé, parfois gris moyen ou presque noire, assez luisante. Pâte généralement gris moyen, assez fine (dégraissants parfois visibles), généralement dure. Tournage et tournassage (ou tournage).

Vaisselle de table, récipients de stockage d'appoint (écuelles, assiettes, bols, coupes, gobelets, pots, tonneaux, bouteilles).

Origine régionale (Plateau occidental). Production du 2e siècle avant J.-C. au début du 1er siècle de notre ère.

*Paunier 1981, Luginbühl 1998 (imitations de formes méditerranéennes), Luginbühl et Schneiter 1999, Brunetti et al. 2007.*

### **Imitations de sigillée**

- Imitations de sigillée « helvétiques » (TSI)

Vernis généralement rouge orangé (parfois orangé), assez luisant, adhérent généralement mal ou assez mal (les productions de Martigny et de Nyon ont des revêtements particulièrement luisants, adhérent bien). Pâte beige

assez clair, fine, généralement assez savonneuse. Tournage et tournassage ou, rarement, tournage dans un module (productions « ornées »).

Vaisselle de table (bols, assiettes et coupes principalement, rares écuelles, gobelets, tonnelets, bouteilles et cruches).

Origine régionale (Plateau occidental, Martigny). Production entre environ 20/15 avant J.-C. et le milieu du 2e siècle de notre ère.

*Drack 1945, Paunier 1981, Bémont et Jacob dir. 1986, Luginbühl et Schneiter 1999, Schucany et al. dir. 1999, Luginbühl 2001.*

- Imitations de sigillée « technique grise » (TSITG)

Vernis noir (ou gris très foncé), assez luisant, adhérent généralement mal ou assez mal (les productions de Martigny ont des revêtements particulièrement luisants, adhérent bien). Pâte grise assez clair, fine, généralement assez savonneuse.

Tournage et tournassage.

Vaisselle de table (bols, assiettes et coupes principalement).

Origine régionale (Plateau occidental, Martigny). Production entre environ 10/15 de notre ère et la première moitié du 2e siècle après J.-C.

*Drack 1945, Paunier 1981, Luginbühl et Schneiter 1999, Schucany et al. dir. 1999, Luginbühl 2001.*

### **Céramiques à revêtement argileux**

- Céramiques à revêtement argileux luisant (RALUIS)

Vernis de couleur variable et (délibérément) hétérogène, généralement brun orangé à brun, parfois orangé, beige, beige orangé ou brun noir, luisant, adhérent généralement bien. Pâte beige moyen ou clair, fine, généralement assez savonneuse. Tournage et tournassage.



Vaisselle de table, faible proportion de céramiques culinaire (gobelets, bols, assiettes et coupes principalement, mortiers, cruches, rares écuelles et tonnelets).

Origine régionale (Plateau occidental et central, Haute-Savoie). Production entre le milieu du 2<sup>e</sup> et la fin du 4<sup>e</sup> siècle après J.-C.

*Kaenel 1974, Paunier 1981, Castella et Meylan-Krause 1994, Luginbühl et Schneiter 1999, Schucany et al. dir. 1999, Luginbühl 2001, Hervé 2008, André 2010.*

- Céramiques à revêtement argileux noir (RANOIR)

Vernis noir, assez luisant, adhérent généralement bien. Pâte gris moyen ou clair, fine, généralement assez savonneuse. Tournage et tournassage.

Vaisselle de table (gobelets presque exclusivement).

Origine régionale (Plateau occidental et central, Haute-Savoie). Production entre environ 180 et la fin du 3<sup>e</sup> siècle de notre ère.

*Luginbühl et Schneiter 1999, André 2010.*

- Céramiques à revêtement argileux métallescent (RAMET)

Vernis de couleur variable et (délibérément) hétérogène, généralement brun orangé à brun, parfois orangé, beige orangé ou brun noir, métallescent, adhérent bien. Pâte beige moyen ou clair, fine, généralement assez savonneuse. Tournage et tournassage.

Vaisselle de table (gobelets et bols principalement).

Origine régionale (Plateau occidental et central, Haute-Savoie). Production entre environ 180 et la fin du 3<sup>e</sup> siècle de notre ère.

*Paunier 1981, Castella et Meylan-Krause 1994, Luginbühl et Schneiter 1999, Luginbühl 2001, Schucany et al. dir. 1999, André 2010.*

- Céramiques à revêtement argileux sablé (RASABL)

Engobe de couleur variable, généralement beige orangé, brun ou brun orangé, mat, sablé, adhérent généralement bien. Pâte généralement beige moyen, fine, assez savonneuse. Tournage et tournassage.

Vaisselle de table (gobelets presque exclusivement).

Origine régionale (Plateau central et occidental). Production entre environ 80 et le milieu du 2e siècle de notre ère (productions plus tardives non exclues).

*Paunier 1981, Castella et Meylan-Krause 1994, Luginbühl et Schneider 1999, Luginbühl 2001, Schucany et al. dir. 1999, André 2010.*

## **Communes régionales**

### **Communes engobées ou lissées**

- Communes à revêtement micacé (MICAC)

Engobe micacé d'aspect doré (fréquentes traces de surcuisson), adhérent bien. Pâte beige moyen ou beige claire, assez fine, assez dure. Tournage et tournassage.

Céramiques culinaires et récipients de stockage d'appoint (bols à marli, couvercles, écuelles et pots principalement).

Origine régionale (Plateau occidental et central, Haute-Savoie). Premières occurrences vers 40 de notre ère, essor au 2e et *floruit* au 3e siècle après J.-C.

*Paunier 1981, Castella et Meylan-Krause 1994, Luginbühl et Schneider 1999, Schucany et al. dir. 1999.*

- Communes à revêtement argileux mat (RAMAT)

Engobe de couleur variable, généralement brun ou beige orangé, mat, adhérent bien. Pâte beige moyen ou beige claire, assez fine, assez savonneuse. Tournage et tournassage.

Récipients de stockage d'appoint et céramiques culinaires (pots, couvercles, écuelles, tonneaux et bols à marli, principalement).

Origine régionale (Plateau occidental et central). Production entre environ 80/90 et la fin du 2e siècle de notre ère.

*Castella et Meylan-Krause 1994, Luginbühl et Schneiter 1999, Luginbühl 2001.*

- Plats à engobe interne régionaux (EIR)

Vernis interne rouge orangé, assez luisant, adhérent généralement assez mal. Pâte beige clair ou moyen, fine, assez savonneuse. Tournage et tournassage.

Plats multi-usages (table, culinaire, rarement cuisson).

Origine régionale (Plateau occidental et central). Production entre environ 80 avant J.-C. (fréquent dès 40 avant J.-C.) et le dernier tiers du 1er siècle de notre ère.

*Paunier 1981, Castella et Meylan-Krause 1994, Luginbühl et Schneiter 1999, Schucany et al. dir. 1999, Brunetti et al. 2007.*

- Plats à engobe interne noir (EIRN)

Vernis interne noir, assez luisant, adhérent généralement assez mal. Pâte gris moyen ou clair, assez fine, assez dure. Tournage et tournassage.

Plats multi-usages (table, culinaire).

Origine régionale (Plateau occidental et central). Production entre environ 40 et le dernier tiers du 1er siècle de notre ère.

*Castella et Meylan-Krause 1994, Meylan-Krause 2002*

- *Terra nigra* « helvétique » (PGTN)

Surface lissée noire ou gris très foncé, assez luisante ou, rarement, pourvue d'un engobe noir, assez luisant, adhérent assez mal. Pâte gris moyen ou clair, assez fine, assez dure. Tournage et tournassage.

Récipients de stockage d'appoint (pots, tonneaux, couvercles).

Origine régionale (Plateau occidental et central). Production entre environ 80 et la première moitié du 3e siècle de notre ère.

*Paunier 1981, Castella et Meylan-Krause 1994, Luginbühl et Schneider 1999, Schucany et al. dir. 1999.*

### **Communes oxydées**

- Cruches à pâte claire (PCCRU)

Pâtes oxydées, fines, savonneuses ou très savonneuse, beige clair, moyen ou parfois orangé, présentant parfois un engobe blanc, mat, adhérent plus ou moins bien. Assemblage d'éléments tournés/tournassés (corps et cols) et modelés (anses).

Acquisition, transport et service de liquides (cruches).

Origine régionale (Plateau occidental et central). Production sur le Plateau entre le milieu du 1er siècle avant notre ère (ou légèrement plus tard) et la fin de la période romaine.

*Roth-Rubi 1979, Paunier 1981, Castella et Meylan-Krause 1994, Luginbühl et Schneider 1999, Schucany et al. dir. 1999.*

- Mortiers à pâte claire (PCMOR)

Pâtes oxydées, beige clair, moyen ou parfois orangé, assez fines, dures ou assez dures, présentant généralement un semi interne de particules abrasives (quartz généralement). Pas de traitement de surface particulier. Tournage et tournassage.

Broyage et préparation d'aliments (mortiers).

Origine régionale (Plateau occidental et central, rares occurrences d'origine plus lointaine). Production sur le Plateau entre environ 30 avant J.-C. et le 3e siècle de notre ère (productions à revêtement argileux, attribuées à ce dernier groupe, du début du 3e siècle à la fin du 4e siècle après J.-C.).

*Guisan 1974, Paunier 1981, Castella et Meylan-Krause 1994, Luginbühl et Schneiter 1999, Schucany et al. dir. 1999.*

- Communes claires (PC)

Pâtes oxydées, beige clair, moyen ou parfois orangé, assez fines, assez dure ou assez savonneuse. Pas de traitement de surface particulier. Tournage et tournassage ou tournage.

Récipients de stockage d'appoint et céramiques culinaires (pots, écuelles, jattes, couvercles et tonneaux principalement).

Origine régionale (Plateau occidental et central). Production sur le Plateau entre environ 30 avant J.-C. et la fin de la période romaine.

*Paunier 1981, Castella et Meylan-Krause 1994, Luginbühl et Schneiter 1999, Schucany et al. dir. 1999, Brunetti et al. 2007, Hervé 2008.*

### **Communes réduites**

- Communes grises (PG)

Pâtes réduites, généralement gris moyen ou plus rarement gris foncé, assez fines (souvent sableuses), dures ou assez dures. Pas de traitement de surface particulier.

Tournage et tournassage ou tournage.

Récipients de stockage, céramiques culinaires et multi-usage (pots, écuelles, jattes, couvercles, tonneaux et bouilloires principalement).

Origine régionale (Plateau occidental et central). Production d'environ 40/30 avant notre ère à la fin de la période romaine.

*Paunier 1981, Castella et Meylan-Krause 1994, Luginbühl et Schneiter 1999, Schucany et al. dir. 1999, Brunetti et al. 2007, Hervé 2008.*

- Grossières réduites (PGGROS)

Pâtes réduites, gris moyen, gris foncé ou gris brun, grossières (dégraissants de taille variable, jusqu'à 7/8 mm), dures. Pas de traitement de surface particulier. Modelage, fréquente reprise du bord au tour lent.

Céramiques culinaires, récipients de stockage et multi-usages (pots, jarres, jattes et couvercles principalement).

Origine régionale (Plateau occidental et central). Production durant tout le second âge du Fer (quasi-disparition vers 15 avant notre ère).

*Luginbühl et Schneiter 1999, Schucany et al. dir. 1999, Brunetti et al. 2007.*

### **1.2.3. Les formes**

Les dénominations utilisées pour qualifier les différentes formes céramiques sont celles en vigueur sur la fouille de Vidy-Boulodrome et au MCAH<sup>10</sup>. Certaines nuances ont néanmoins été apportées.

Nous reprenons donc ci-dessous les formes telles que décrites dans *Lousonna 9* auxquelles nous ajoutons quelques nuances<sup>11</sup>. Encore une fois, seules les formes attestées dans nos ensembles sont mentionnées.

#### **Assiette (*catillus*)**

Forme basse et ouverte ; h. / diam. max. < 1/4 ; diamètre de l'ouverture généralement inférieur à 23 / 24 cm ; avec ou sans marli ; fond plat ou pied annulaire, souvent triangulaire.

---

<sup>10</sup> Celles-ci sont celles du du Système d'inventaire et de gestion des musées archéologiques romands (SIGMA 1993), reprises avec quelques modifications dans LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999 puis dans LUGINBÜHL, CRAMATTE et HOZNOUR (dir.), 2013.

<sup>11</sup> Pour la plupart, déjà rédigées par Nathanaël Carron dans son mémoire de maitrise (cf. CARRON, 2014).

**Plat** (*catinus, patina*)

Forme basse et ouverte ; mêmes proportions que l'assiette, mais diamètre de l'ouverture supérieur à 23 / 24 cm ; fond plat (*patinae*) ou annulaire (*catini*).

**Écuelle/jatte** (*gabata/sinum*)

Forme basse et ouverte ; h. / diam. max. < entre 1/3 et 1/2 ; généralement tronconique ; fond le plus souvent plat, parfois annulaire.

Ou

Forme basse et ouverte ; h. / diam. max. < 1/3 ; le plus souvent tronconique ou carénée ; fond plat ou plus rarement annulaire.

**Marmite tripode** (*tripes*)

Forme basse et ouverte ; parois généralement tronconiques ; diamètre de l'ouverture généralement compris entre 10 et 20 cm ; fond plat reposant sur trois pieds de section tronconique ou rectangulaire.

**Mortier** (*mortarium*)

Forme basse et ouverte ; panse hémisphérique à parois épaisses ; fond plat ou plus rarement annulaire (sigillée et imitations) ; bord en bandeau ou à collerette incurvée.

**Coupe** (*pocillum, paropsis*)

Forme basse et ouverte ; récipient à parois évasées, rectilignes ou galbées ; diamètre de l'ouverture généralement compris entre 5 et 10 cm, fond annulaire.

**Bol** (*calix, panna*)

Forme basse et le plus souvent ouverte ; diamètre de l'ouverture généralement supérieur à 10 cm et inférieur à 18 cm ; récipient à parois cylindriques, hémisphériques, concaves, convexes/concaves ou carénées ; fond généralement annulaire.

### **Bol à marli**

Forme basse et ouverte ; parois hémisphériques ou tronconiques ; lèvre horizontale (marli) présentant souvent des cannelures ; diamètre de l'ouverture généralement compris entre 10 et 15 cm ; fond plat ou annulaire.

### **Bol à collerette**

Forme basse et ouverte ; parois généralement hémisphériques ; bord droit à collerette horizontale ou retombante, diamètre généralement comparable aux bols précédents ; fond annulaire.

### **Gobelet (*pocillum*)**

Forme haute, ouverte ou fermée ; diam. max. / h. < 1,5 ; parois verticales ou faiblement évasées, droites ou galbées ; diamètre généralement compris entre 4 et 12 cm ; fond plat ou annulaire.

### **Pot (*olla, aula*)**

Forme haute et fermée ; diamètre de l'ouverture égal ou supérieur aux 3/4 de h. ; parois ovoïdes ou épaulées, avec ou sans col ; diamètre de l'ouverture compris entre 5 et 10 cm ; fond plat ; lèvre le plus souvent déversée, parfois repliée vers le haut.

### **Pot à provisions**

Forme haute et fermée, pot à deux anses ; diamètre de l'ouverture généralement compris entre 5 et 10 cm ; fond plat ; lèvre déversée souvent repliée vers le haut.

### ***Dolium***

Forme haute et fermée ; récipient de proportions identiques à celles du pot, le plus souvent de grandes dimensions (diam. de l'ouverture > ou = à 30 cm), parfois pourvu d'un cordon de préhension sur la partie inférieure de la



panse; lèvre déversée oblique ou horizontale, parfois de section triangulaire.

### **Tonneau / tonnelet**

Forme haute et fermée ; diamètre de l'ouverture semblable à celui du fond; fond plat ou plus rarement annulaire ; lèvre en bourrelet.

### **Cruche** (*urceus, seria*)

Forme haute et fermée ; panse ovoïde ou globulaire présentant une ou deux anses ; col allongé, diamètre de l'ouverture entre 4 et 8 cm ; fond annulaire, nombreux types de lèvres.

### **Pichet**

Forme haute et fermée ; gobelet à une anse ; diamètre de l'ouverture généralement compris entre 5 et 10 cm ; fond plat ou annulaire ; bord déversé parfois muni d'un bec verseur.

### **Couvercle** (*operculum*)

Forme tronconique aplatie, présentant au sommet un bouton de préhension.

### **Amphorisque ou bouchon** (*modius ?*)

Forme haute et fermée ; panse ovoïde ou globulaire ; bord en bandeau concave, concavité sommitale; diamètre de l'ouverture dès 2,5 cm ; fond plat.

## **1.2.4. Les types**

Les références typologiques utilisées dans ce travail sont les suivantes:

### **Sigillées italiques**

Haltern (Ha., Loeschke 1909) et Conspectus (Consp., Ettliger 1990).

### **Sigillées gauloises**

Dragendorff (Drag., Bémont et Jacob (dir.) 1986, Génin 2007), Ritterling (Ritt., Ritterling 1913), Curle (Curle 1916-1917), Déchelette (Déchelette 1904), Herm. (Hermet 1979), Knorr (Knorr 1919). DAF 6 pour les productions de la Graufesenque. Pour les productions de Lezoux et de Gaule du centre (Bet, Fene et Montineri 1989 et Bet et Delor 2000).

### **Sigillées africaines**

Hayes (Hayes 1972, 2001 et 2008).

### **Parois fines**

Mayet, Grataloup et Bertrand (Mayet 1975, Grataloup 1988, Bertrand 2000).

### **Plats à engobe interne italiens**

Goudineau (Goudineau, 1970).

### **Céramiques peintes de tradition gauloise**

Paunier (Paunier, 1981).

### **Imitations de sigillée**

Luginbühl (L, Luginbühl 2001) et Drack (Drack 1945).

### **Revêtements argileux**

Lamboglia (Figlina 7).

### **Gobelets à col développé**

Niederbieber (Oelmann 1914).

### **Productions régionales**

Lousonna (LS, Luginbühl et Schneiter, 1999) et Avenches (AV, Castella et Meylan Krause, 1994).

## **Amphores**

Voir Martin-Kilcher 1994 et Peacock 1986.

## **Hors typologies**

Il est à noter que plusieurs types régionaux n'ont pas pu être rattachés aux typologies usuelles. Ils ont été désignés par l'acronyme HT. La plupart de ces types inédits, déjà dessinés par Sylvie Barrier et Maxime Sacchetto, sont en cours d'étude dans le cadre du projet FNS déjà mentionné<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Cf. p. 5.

## 2. Vidy Boulodrome, les autres bâtiments et la parcelle 2

### 2.1. Les fouilles de Vidy-Boulodrome

Le *vicus* de *Lousonna* se développe, dès la fin du Ier siècle avant notre ère, entre les rives du Léman, au sud, le coteau morainique la colline du Bois-de-Vaux, au nord, et deux cônes d'alluvions dessinés à l'est et à l'ouest par les rivières de la Chamberonne et du Flon (Fig. 2.1 et 2.2). Il est implanté sur un terrain étagé, une série de terrasses d'origine lacustres et glaciolacustres<sup>13</sup>.

Son emplacement privilégié, à un point de rupture de charge et à l'intersection de plusieurs voies commerciales romaines d'importance suprarégionale, a très certainement contribué de manière décisive à la prospérité dont il semble jouir dès son édification. Durant plus de deux siècles, le *vicus* de *Lousonna* a constitué une étape obligée sur les routes des Gaules ou de Germanie, tant pour les marchandises que pour les personnes.

Nous ne détaillerons pas ici l'historique des recherches qui ont exploré ponctuellement les vestiges de *Lousonna*, depuis les débuts du XXe siècle. Nous renvoyons, dans une volonté synthétique, au mémoire de maîtrise de Louise Rubeli qui le développe de manière exhaustive<sup>14</sup>. Nous nous limiterons donc aux recherches concernant le seul site de Vidy-Boulodrome, situé dans l'extrême limite de la périphérie urbaine occidentale de l'agglomération.

Les premières investigations sur ce site, quatre sondages préventifs et une petite fouille, ont été effectuées à l'orée des années 1990 lors de l'édification d'un parking et d'une série de pistes de pétanque<sup>15</sup>, à la suite à une volonté de réaménagement de l'espace urbain dans ce secteur<sup>16</sup>.

---

<sup>13</sup> BURRI, 1997 et BLOMJOUS, in FREUDIGER (dir.), 2012, p. 10.

<sup>14</sup> RUBELI, 2017, p. 14-35.

<sup>15</sup> Qui donne son nom au site de Vidy-Boulodrome.

<sup>16</sup> MAY CASTELLA, 1991, p.3.

Ces quelques interventions ont permis d'apporter plusieurs éléments de compréhension de la stratigraphie du site, et de son phasage. Les archéologues documentent des vestiges qu'ils interprètent alors comme des parcelles mitoyennes, bordées par des portiques<sup>17</sup>.

Dans le giron du projet urbanistique « Métamorphose » de la Ville de Lausanne, et d'une collaboration avec l'Archéologie cantonale vaudoise, prend place en 2013 la fouille du site de Vidy-Boulodrome. Celle-ci est assurée par l'Institut d'Archéologie et de Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne qui en fait un chantier-école pour la formation de ses étudiant.e.s<sup>18</sup>.

Ces investigations ont permis de dévoiler, depuis 2013, sur une zone de plus de 1500m<sup>2</sup>, trois parcelles d'habitation mitoyennes, bordant le *decumanus* nord du *vicus*, et occupées entre l'époque augustéenne et le Bas-Empire.

À l'heure actuelle, seuls les niveaux antérieurs de la parcelle 1 ont pu être entièrement documentés. La campagne de 2019, la dernière à ce jour, a marqué la découverte des restes d'un nouveau bâtiment (B5). Ce dernier, occupé dès le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, offre de nouvelles perspectives quant à l'interprétation des activités artisanales et commerciales, à une époque longtemps considérée comme celle du déclin de ce secteur périphérique de l'agglomération romaine<sup>19</sup>.

Nous reprenons ci-après, de manière sommaire, les principales étapes du développement architectural de ces parcelles, telles que synthétisées par Louise Rubeli dans son mémoire de maîtrise, puis dans le rapport de l'intervention de l'année 2017<sup>20</sup>. Nous y ajouterons les découvertes de 2019, quant à l'occupation tardive du site.

---

<sup>17</sup> MAY CASTELLA, 1991, p. 5.

<sup>18</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL, 2013, p.4.

<sup>19</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL, 2020, p. 80.

<sup>20</sup> RUBELI, 2017, p. 53-69 et LANTHEMANN et LUGINBÜHL, 2018, p. 61-88.

Nous reviendrons ensuite, de manière plus précise, sur l'évolution des différentes phases et états de la parcelle 2 (cf. Fig. 1., pour les chronologies absolue et relative de celle-ci).

## **2.2. Description sommaire et évolution des vestiges des quatre parcelles**

### **Les niveaux géologiques et les premiers témoignages archéologiques**

Juste au-dessus de la terrasse lacustre naturelle inférieure, sur laquelle reposent les vestiges occidentaux du *vicus*, se développe une succession de couches irrégulières de sable, perturbées par des variations du niveau du lac et des actions d'origine anthropique.

Quelques premières traces d'occupation sont attestées sur la parcelle 1, par la présence de mobilier daté entre 10 avant J.-C. et 60/70 de notre ère. Comme nous le verrons, la céramique de la parcelle 2 permet de supposer une présence dès 30 avant J.-C. Les principales structures sont éparses et ne suggèrent pas que le site ait été, à cette époque, véritablement intégré au réseau urbain du *vicus*. Quelques premières constructions semblent apparaître entre 10 et 40 de notre ère sur la troisième parcelle.

Entre 40 et 70 après J.-C., les différences entre les trois parcelles sont importantes<sup>21</sup>. La parcelle 1 est vide de constructions, tandis que les premiers bâtiments, en bordure de voie de circulation principale, à l'époque encore un chemin de terre, sont édifiés durant ces années sur les parcelles 2 et 3. Ces derniers, en matériaux périssables, préfigurent déjà l'orientation des futurs édifices maçonnés. Leur plan exact demeure toutefois, à l'heure actuelle, imprécis.

---

<sup>21</sup> Probablement antérieurement, selon les datations proposées dans ce travail, notamment pour la période F qui voit l'apparition de premières bâtisses en matériaux légers sur notre secteur.

## **Extension du bâti en direction de l'ouest**

À la fin du règne de Néron, les premières bâtisses apparaissent sur la parcelle 1. Seul le bâtiment 3 toutefois connaît un plan caractéristique des maisons longues. Les bâtiments 1 et 2 n'occupent pas encore le nord de leur secteur, et se concentrent exclusivement dans sa partie sud, proche du futur *decumanus*.

L'installation de nouvelles structures de voies vers la fin du Ier siècle et le début du IIe siècle après J.-C. témoignent d'une fossilisation du parcellaire et de son extension définitive en direction de l'ouest. Dès lors, les bâtisses de ce quartier sont intégrées au tissu urbain du *vicus*.

Au début du règne de Vespasien, plusieurs réaménagements sont remarquables sur les parcelles 1 et 2. Ces bâtisses sont toujours en matériaux périssables, de facture rudimentaire, et de plan carré. Les parois sont légères, sur poteaux porteurs, avec, en devanture, une aire de circulation empierrée, à ciel ouvert. À cette époque, une nouvelle maison longue est reconstruite sur la parcelle 3.

## **Pérennisation du parcellaire**

À la fin du Ier siècle et le début du IIe siècle, les trois parcelles subissent un certain nombre de réaménagements majeurs (Fig. 3.1). Le plus notable est l'installation d'un radier de boulets et de gros blocs servant de fondation au nouveau *decumanus*. La mise en place de cette imposante structure a probablement eu lieu dans le cadre d'une restructuration du réseau viaire de la partie occidentale l'agglomération. Cette installation a pour conséquence l'édification de plusieurs aménagements délimitant le réseau viaire des zones d'habitats privées.

Vers 100/110 après J.-C., alors que le bâtiment 3 adopte les techniques de maçonnerie et que la parcelle 1, désormais circonscrite dans le réseau viaire, comporte plusieurs constructions légères, la parcelle 2 voit l'édification d'un bâtiment construit en matériaux périssables, présentant

un plan traditionnel, couvrant l'intégralité de la zone fouillée. Les parois sont en bois, enduites, et la couverture est composée de tuiles. Au-devant du bâtiment 2, un simple trottoir. À noter qu'à cette époque le bâtiment 3 possède un portique à avant-toit édifié sur des bases maçonnées.

À cette époque, un décalage important existe donc entre les trois parcelles d'habitation.

### **Alignement des façades sur un front commun**

Durant la première moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., la parcelle 1 est remblayée et un bâtiment est construit sur le modèle de la parcelle 2. Toutes les façades sont désormais alignées, faisant front commun sur le *decumanus*. À la suite de cela, plusieurs réaménagements mineurs sont effectués sur la plupart des parcelles (Fig. 3.2).

### **Aménagement d'un portique autour de l'îlot**

Dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., un portique périphérique, constitué de larges poteaux en bois, reposant sur des bases de molasse, est installé autour des trois bâtiments. À cette époque, la parcelle 2 est complètement réaménagée. En effet, c'est vers 150 de notre ère que la maçonnerie fait son apparition dans ce secteur, comme l'attestent plusieurs niveaux de travail composés d'éclats de taille et de mortier, ainsi que de plusieurs foyers en fosse. Durant la fin du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., le bâtiment 2 connaît un certain nombre de réaménagements mineurs, notamment l'installation de cloisons internes, reposant pour la plupart sur des solins maçonnés avec des élévations en clayonnage, délimitant plusieurs locaux disposés autour d'un couloir central. On note également l'aménagement de plusieurs foyers (Fig. 3.3).

À cette époque, un violent incendie ravage la partie sud de la parcelle 2, qui est ensuite en partie reconstruite.



C'est vers 190 de notre ère que plusieurs changements ont lieu, notamment la transformation du bâtiment 3 en un vaste local à deux nefs, interprété comme un entrepôt (Fig. 3.4 et 3.5).

Vers 220 après J.-C., le bâtiment de la parcelle 1 est finalement pourvu de maçonnerie (Fig. 3.6 et 3.7).

### **Remaniements tardifs**

Vers 290 après J.-C., le quartier évolue et l'occupation se fait plus disparate (Fig. 3.8). Il semble que durant ces années, l'organisation urbaine ait été moins rigide et que les habitants n'aient occupé que partiellement le secteur sud de ces parcelles. Plusieurs puits sont alors bâtis dans leur emprise. Le bâtiment 1 est désormais abandonné et uniquement occupé dans sa partie orientale, comme l'atteste la découverte d'un four de potier de céramiques à revêtements argileux, daté de cette période.

Sur la parcelle 2, l'occupation est légèrement plus dense. On relève la mise en place de plusieurs structures et poteaux, soutenant vraisemblablement une toiture défailante. Un nombre important de remplois sont à signaler. Certains murs sont renforcés, de nouvelles parois maçonnées et un sol de mortier de mauvaise facture sont édifiés.

Comme les démontrent les découvertes récentes, la transition entre le III<sup>e</sup> siècle et le IV<sup>e</sup> siècle n'est pas pour la parcelle 2 un synonyme d'abandon. En effet, vers 300 après J.-C., un nouveau bâtiment (B5) est édifié tout au nord de la parcelle<sup>22</sup>. Celui-ci présentant une occupation dense, atteste d'une continuité notable des activités artisanales dans ce secteur. Ces découvertes permettent d'imaginer que la fin du III<sup>e</sup> siècle n'est pas une période décadente, sans innovation majeure, mais bien une nouvelle occupation dont les modalités précises demeurent encore à définir.

---

<sup>22</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 79.

### 2.3. Phases, états et locaux de la parcelle 2

L'occupation de la parcelle 2 peut-être caractérisée par la succession de sept périodes définies. La chronologie absolue, proposée entre parenthèses, repose sur les arguments présentés dans la présentation des ensembles céramiques (Fig. 1)<sup>23</sup>.

La **période A**, que nous ne traiterons pas dans cette étude, correspond aux perturbations modernes du site, après son abandon.

La **période G (30 à 20/10 av. J.-C.)** (Fig. 4.1), dont la fouille en plan n'a pas pu être achevée, se caractérise par plusieurs niveaux de sables cristallins gris-blanc (UF 852). Cette séquence est suivie d'une épaisseur de sable de 30 à 50 cm de sables fins et de limons enrichis de matières organiques dans sa partie sommitale (UF 3152)<sup>24</sup>. C'est sur ces niveaux que les premières traces anthropiques, figurant une zone ouverte, sans réelles constructions, sont attestées.

La **période F (15-30/40 ap. J.-C.)** (Fig.4.2) représente le premier niveau construit gallo-romain. Plusieurs couches, interprétées comme des paléosols, recouvrant les sables lacustres de la période G (UF 2683) ont été observées. La fouille de 2019 a permis de mettre au jour un unique niveau de circulation (UF 3069), ainsi qu'une sablière basse (M 3071). Plusieurs structures en creux sporadiques (TP 3073 et Fo. 3190) ont été remarquées. Ces dernières n'offrent malheureusement ni la possibilité de restituer un plan ni celle de comprendre l'organisation de la parcelle, probablement constituée, durant cette période, d'espaces ouverts<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> Cf. p. 41.

<sup>24</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 7.

<sup>25</sup> *Ibidem*, p. 8.

Les vestiges de la **période E (50-80/90 (?) ap. J.-C.)** (Fig. 4.3), tout comme ceux des périodes antérieures, ne permettent pas de restituer des espaces spécifiques<sup>26</sup>. Quelques niveaux épars ont néanmoins été exhumés. Relevons, par exemple, un sol argileux (S 3136), ainsi qu'un foyer (Fy 3132). Une couche d'occupation (UF 3138), liée à cette dernière structure, indiquerait peut-être un espace ouvert en lien avec la sphère domestique. Plus au nord, semble avoir été édifié un petit foyer constitué d'une simple sole d'argile, ainsi qu'un petit fossé (Fy 3012 et Fo. 3010). D'autres structures (Ft 3068 et Fo. 3011) ont pu être observés, mais leur fonction demeure indéterminée. Relevons également l'occurrence d'un épandage localisé de pierres plates (Ft 3006)<sup>27</sup>. Un puits (P 3192), observé sur seulement trois assises avant l'apparition de la nappe phréatique, connaît peut-être sa construction durant cette période<sup>28</sup>.

La **période D**, durant laquelle un premier bâtiment, en matériaux légers, et couverture de tuiles, figurant un plan rectangulaire traditionnel est édifié<sup>29</sup>, a pu être divisée en trois états distincts.

Durant **D-1 (100/150 ap. J.-C.)** (Fig. 4.4), le bâtiment 2 est subdivisé en une douzaine de locaux par des solins en pierres sèches. Le sud de la parcelle, depuis l'entrée du bâtiment, présente un couloir central (L23) qui dessert quatre locaux attenants (L16, 18, 21 et 24). Il aboutit sur deux locaux (L15 et L17). Deux espaces donnent sur la rue (L18 et L21). Un petit couloir (L25) semble également pourvoir un accès direct vers l'extérieur depuis le local 16. La partie nord de la parcelle, perturbée par l'implantation d'un mur postérieur (M 255), est constituée de trois espaces bâtis (L19, 20

---

<sup>26</sup> Comme nous le verrons, une division en deux sous-états est envisageable en considérant le matériel issu des niveaux de circulation au sud de la parcelle. Pour cette description générale, nous nous limiterons aux vestiges de E à l'intérieur de celle-ci. Les datations présentées sont toutefois, par souci de cohérence, celles que nous avons proposé pour ces états dans la suite de notre travail.

<sup>27</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 10-11.

<sup>28</sup> *Idem.*

<sup>29</sup> RUBELI, 2017, p. 61.

et 26) et d'une cour (L22)<sup>30</sup>. Nous ne décrivons ici pas toutes les structures mises au jour pour chaque état, nous nous limiterons aux aménagements marquants de certains locaux.

Ainsi, dans le local 18, relevons, au nord, les restes d'une paroi effondrée (M 2555). Un petit foyer domestique (Fy 2653) en lien avec une occupation (UF 2642) a pu être documenté<sup>31</sup>. L'occupation de ce local, présentant une forte concentration de céramiques, a été interprétée comme une étagère effondrée. Le local 17, dont le sol est en terre battue (S 2609), a présenté plusieurs anomalies, probablement des trous de poteaux (UF 2873, 2874 et 2875), de même qu'une zone très argileuse (UF 2878), peut-être une démolition en terre et bois. Un dolium enterré en pâte grise (Ft 2857), dont le sommet était à hauteur de sol, a pu être fouillé. L'exploration du local 15 a permis de mettre en évidence un petit foyer composé de tuiles (Fy 2872), ainsi qu'une paroi effondrée ayant livré un nombre important d'enduits peints (UF 2781=2791)<sup>32</sup>. La cour L19 a livré une fosse, probablement une structure de ruissèlement, liée aux aménagements postérieurs. Dans le local 22, un empierrement (Ra. 2442) a été mis au jour, dans cet espace considéré comme une cour intérieure. L'avant du bâtiment comporte plusieurs structures et fossés, possiblement une délimitation entre l'espace domestique et la rue (Ft 1277 et Fo.1204)<sup>33</sup>.

**D-2 (150/180 ap. J.-C.)** (Fig. 4.5), comporte peu de changements par rapport au premier état. Les pièces sont toujours desservies par un couloir central et une cour est toujours présente à l'arrière du bâtiment<sup>34</sup>. Quelques nouveaux aménagements gagnent cela dit à être mentionnés. Tout d'abord, le local 24 est entièrement réaménagé. On y trouve un sol sableux (S 2185), ainsi qu'un foyer composé de dalles de terre cuite (Fy 2162)<sup>35</sup>. Dans le local

---

<sup>30</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 16.

<sup>31</sup> *Ibidem*, p. 17. Il est à noter que plusieurs sous-états ont été mis en évidence pour ce local, durant la période D-1.

<sup>32</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>33</sup> *Ibidem*, p. 61.

<sup>34</sup> *Ibidem*, p.24.

<sup>35</sup> *Ibidem*, p. 28.

15, on relève l'occurrence d'un foyer en molasse (Fy 2614). Dans le local 26, l'épandage d'une amphore de type Dr. 20 a été remarqué (Ft 2615). Sa fonction en contexte est indéterminée<sup>36</sup>.

Durant **D-3 (180 ap. J.-C.)** (Fig. 4.6), dernier état non maçonné de B2, plusieurs remaniements sont constatés, notamment les démantèlements de plusieurs solins. La plupart des locaux toutefois conservent leurs dimensions et leurs emplacements. Comme lors des états précédents, la partie sud du bâtiment comporte un couloir central (L23) desservant plusieurs locaux (L18, 21 et 16). Deux locaux (L18 et L21) donnent sur la rue. La partie centrale est composée de trois locaux (L15, L17a et L17b). L'arrière est encore composé d'une zone d'habitat (L19 et L20) ainsi que d'une cour intérieure (L22)<sup>37</sup>. Le local 18 abrite désormais une forge, constituée de deux foyers en fosse allongés (Fy 1575 et 1644), d'un foyer plat (Fy 327) et de quelques fosses ayant probablement servi à recueillir les déchets d'activités artisanales (UF 1649). Dans le local 21 a été mis au jour un petit foyer domestique (Fy 1647). Au nord de celui-ci, une pierre calcaire plate (Ft 1658), interprétée comme une base de potence<sup>38</sup>. Dans ce local, également, un petit foyer d'appoint constitué d'une unique tuile (Fy 2094). Le local 24, probablement un espace voué au stockage, n'a livré aucun mobilier notable ni aménagement spécifique, à l'exception d'un sol en terre battue (S 354)<sup>39</sup>. Dans le local 17b, une structure composée de pierres plates et de tuiles empilées (Ft 1584), paraît avoir servi à l'évacuation de liquides (peut-être le plan de travail d'une cuisine ou d'une boucherie)<sup>40</sup>. De même, la cour intérieure L22 connaît quelques remaniements. Les plus notables étant l'installation d'un niveau de circulation en graviers (S 2289) ainsi que celle d'une structure d'évacuation des eaux, un caniveau à ciel ouvert (Cn 1984), qui menait l'eau hors de la parcelle, probablement au

---

<sup>36</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 31.

<sup>37</sup> *Ibidem*, p. 33.

<sup>38</sup> *Idem*.

<sup>39</sup> *Ibidem*, p. 35.

<sup>40</sup> *Idem*.

nord<sup>41</sup>. À cette époque, le local 15 était couvert d'un *terrazzo* en mortier de tuileau de bonne facture (S 1402).

La **période C** est caractérisée par l'utilisation de la maçonnerie sur la parcelle 2<sup>42</sup>. Les solins sont maçonnés ou en pierres sèches et les élévations sont montées en terre et bois. Cette période connaît la succession de trois états.

Durant son premier état, **C-1 (180 ap. J.-C.)** (Fig. 4.7), le bâtiment 2 comporte au moins huit locaux, relativement bien délimités. Il comporte un couloir central nord-sud (L4). Il mène sur deux pièces de dimensions similaires donnant directement sur la rue (L14 et L12), ainsi que sur un local aux limites incertaines (L5). Plusieurs locaux au nord de L12: L14 et L13. La partie arrière du bâtiment constituait peut-être encore une cour à ciel ouvert<sup>43</sup>.

Quelques aménagements notables ont été remarqués. La fouille du local 12 a livré un foyer (Fy 1496) de larges dimensions<sup>44</sup>. Dans le local 13, sous le local 15 de D-3, un *terrazzo* en mortier de tuileau est toujours présent.

L'état **C-2 (180-200 ap. J.-C.)** (Fig. 4.8) correspond probablement à une simple restauration du bâtiment 2<sup>45</sup>. Durant celui-ci, un grand nombre de cloisons internes sont aménagées, principalement des sablières basses. Notons ainsi l'apparition au nord de deux nouveaux locaux (L8 et L9) et d'un foyer constitué de deux blocs de molasse (Fy 773)<sup>46</sup>. Dans la pièce 14, un foyer domestique en dalles de terre cuite est édifié au sud (Fy 1366), appuyé contre une autre structure, peut-être un foyer récupéré (Ft 1370), percé par un trou de piquet, peut-être lié à l'utilisation d'une potence. La fin de cet état semble, au vu des denses couches de démolition, ayant livré du matériel présentant une taphonomie particulière liée à l'action du feu,

---

<sup>41</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 367.

<sup>42</sup> RUBELI, 2017, p. 104.

<sup>43</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2017, p. 39.

<sup>44</sup> *Ibidem*, p. 43.

<sup>45</sup> *Ibidem*, p. 44.

<sup>46</sup> RUBELI, 2017, p. 66.

avoir connu un incendie important. Celui-ci a probablement détruit une grande partie du sud du bâtiment 2, en partie reconstruit ensuite.

Durant **C-3 (274 ap. J.-C.)** (Fig. 4.9), en effet, le sud du bâtiment est structuré en un vaste local (L11). Celui-ci a livré un foyer remarquable, probablement en lien avec un *terrazzo* (S 729)<sup>47</sup>. À noter qu'à cette période, le bâtiment 2 connaît la construction de plusieurs murs maçonnes (M 255, M 256 ou M 554 par exemple), redéfinissant fortement sa structure interne. Un nouveau local (L27) fait son apparition au nord, juxtaposé à deux petites pièces (L8 et L9). Le local 6 a vraisemblablement été une vaste halle, ou une grande cour ouverte au nord, dont le sol est en galets (S 16). Il est probable que cet espace ait pu servir au déchargement de marchandises, amenées, par exemple, par des attelages<sup>48</sup>. On relève, dans le local 9, l'occurrence d'un foyer en dalles de molasses rectangulaires (Fy 3000)<sup>49</sup>.

Durant la **période B (330 ap. J.-C.)** (Fig. 4.10), la parcelle 2 connaît l'abandon ou la réfection de plusieurs aménagements de la période C, ainsi qu'un certain nombre de nouvelles structures.

Une grande quantité de poteaux semblent installés dans la partie nord-est de l'ancien bâtiment de la période C, peut-être pour soutenir une toiture défailante. De même, plusieurs murs préexistants sont renforcés par la mise en place de montants verticaux, comme le témoignent des trous de poteaux creusés à flanc de maçonnerie, au nord<sup>50</sup>. On relève un certain nombre de nouvelles structures, notamment des puits (P 712, P 1075).

---

<sup>47</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2014, p. 34.

<sup>48</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 22.

<sup>49</sup> *Idem.*

<sup>50</sup> RUBELI, 2017, p. 70.

## 3. Présentation des ensembles et analyse diachronique

### 3.1. Critères de sélection

Afin d'illustrer les différentes périodes et états de la parcelle 2, onze ensembles céramiques ont été retenus. Ci-après, les étapes de sélection envisagées pour ces derniers.

1. Toutes les unités de fouille (UF) de la parcelle 2 et de son portique (P1b) ont été isolées.
2. Les UF qui n'étaient pas propres lors de leur fouille ont été écartées.
3. Pour chaque période ou chaque état, seules les démolitions et les occupations ont été considérées.
4. Parmi celles-ci, les ensembles fournissant le TPQ le plus élevé, et ayant un NMI de minimum 30, ou avoisinant ce nombre, ont été retenus.
5. Les ensembles dont la datation peut être rehaussée par une monnaie ont été priorisés.
6. Si deux ensembles entraînent en concurrence, celui présentant le plus grand NMI ou/et plus grande diversité de catégories et de types a été conservé.
7. Une fois l'UF sélectionnée, toutes celles constituant la même unité stratigraphique, dans un même espace, ont été considérées pour notre analyse.
8. Si aucun de ces critères n'a pu être appliqué, comme il a été de mise pour les ensembles G à E-2, tous les ensembles d'une même période ou d'un même état ont été considérés simultanément<sup>51</sup>.

Un tableau, en annexe, répertorie les UF sélectionnées pour la réalisation de notre étude (Fig. 5).

---

<sup>51</sup> Les spécificités relatives à la sélection de chaque ensemble seront évidemment détaillées dans chaque description.



Signalons que chaque ensemble porte le nom, pour plus de clarté, de la période qu'il représente. Ainsi, la période G est illustrée par l'ensemble G, la période F par l'ensemble F, etc.

Les informations suivantes figurent dans le chapitre ci-dessous, pour chacun des ensembles étudiés:

1. Une description sommaire des UF composant l'ensemble et de leur contexte archéologique.
2. Le NMI et le NR de la céramique et des amphores.
3. La mention rapide des autres types de mobiliers mis au jour.
4. L'argumentation de la datation de l'ensemble.
5. Les proportions des catégories.
6. Les provenances et contenus des amphores.
7. Les proportions des groupes de production.
8. Les proportions des formes.
9. Les individus remarquables.

Les différentes catégories mises en évidence dans nos ensembles ont été distribuées en cinq groupes de production: les fines importées, les communes importées, les amphores, les fines régionales et les communes régionales<sup>52</sup>. Il est à noter, au sein des individus remarquables, que seuls les types présentant des caractéristiques intéressantes, ainsi que les estampilles, parce que datantes, ont bénéficié d'une analyse systématique. Les décors de sigillée gauloise n'ont été mentionnés que s'ils nous ont semblé chronologiquement intéressants, ou de bel ouvrage.

De même, les *graffiti* ont été dessinés et mentionnés uniquement dans le cas où ils figuraient sur des bords représentés dans le catalogue. Ils n'ont pas fait l'objet d'une analyse approfondie. Les individus hors typologie ont été systématiquement dessinés et mentionnés.

---

<sup>52</sup> LUGINBÜHL *et alii*, 2014.

## 3.2. Présentation des ensembles

### 3.2.1. Ensemble G - Période G (30 à 20/10 av. J.-C.) (Pl. 1.1) (Fig. 6.3-6.5)

L'ensemble choisi pour caractériser cette première période a la particularité de regrouper toutes les UF (unités de fouille) qui ont pu y être rattachées. En effet, la faible quantité de matériel mise au jour ne nous permet pas, comme il sera de mise pour les périodes postérieures, de proposer une subdivision en plusieurs états ni de regrouper ces unités en phases cohérentes. Considérons donc la possibilité qu'en analysant d'un seul bloc le matériel céramique issu d'espaces ouverts et des structures disparates, durant un grand laps de temps, certaines données puissent être biaisées. Relevons également que certaines couches ont pu être perturbées par leur proximité avec la nappe phréatique<sup>53</sup>. Nous appréhenderons donc les données proposées avec la plus grande prudence.

Les unités de fouille suivantes ont été considérées pour constituer l'ensemble G<sup>54</sup>: deux niveaux de terrasses lacustres ayant livré des traces anthropiques (UF 852 et 2848), ainsi que le comblement (UF 3146) d'une structure en creux (Fo.3183)<sup>55</sup>.

Elles ont été atteintes en plan dans la zone centrale de la parcelle 2 (sous L19), ainsi qu'au fond d'une tranchée (T2), au nord du bâtiment (Fig. 4.1)<sup>56</sup>. À ces dernières s'ajoute le mobilier issu de plusieurs couches mises au jour dans un sondage effectué au sud-est de la parcelle en 2018. Bien que ces

---

<sup>53</sup> Comme l'illustre bien l'UF 852, par exemple, dont l'altitude de base est de 377,66 mètres (cf. LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 7) et la nappe phréatique, dont l'altitude d'apparition est de 377,65 mètres (cf. LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2013, p. 7). Voir pour cela une des stratigraphies de référence du site (Fig. 6.1).

<sup>54</sup> Données issues de la base de données *Filemaker* utilisée pour l'étude du site de Vidy-Boulodrome.

<sup>55</sup> La récapitulation des unités de fouille composant tous les ensembles sont présentées en annexe (Fig. 5).

<sup>56</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 7.

unités aient été rattachées à l'état ANT-1<sup>57</sup> - nommés de la sorte à titre provisoire, avant leur fouille en plan et leur rattachement à la chronologie usuelle<sup>58</sup>- certaines d'entre elles peuvent être attribuées à la période G<sup>59</sup>. Cela ne peut évidemment être proposé que provisoirement. La poursuite de la fouille dans la partie sud du secteur permettra sans aucun doute d'affiner ces hypothèses.

Les unités de fouille de ANT-1 que nous avons retenues sont : un niveau de démolition (UF 2772), un niveau incertain d'occupation ou de démolition (UF 2843), ainsi que le remplissage (UF 2883) d'une structure en creux, un potentiel paléochenal (Fo. 2887)<sup>60</sup>.

Le mobilier céramique de l'ensemble G est composé d'un nombre de restes (NR) de 91 et d'un nombre minimum d'individus (NMI) de 15. Les amphores totalisent un NR de 27 et un NMI de 1.

Le reste du mobilier est caractérisé par divers éléments de quincaillerie et d'ameublement, quatre clous, quelques restes d'activité artisanale, six scories de fer, ainsi qu'un élément d'armement, à savoir un fragment de lance en fer. Ces derniers ne sont ici que mentionnés à titre indicatif et ne feront pas l'objet d'une étude approfondie dans cette section de notre étude. De même, ils ne figurent pas dans notre catalogue. Nous renvoyons pour cela aux rapports de fouille du site de Vidy-Boulodrome.

Les éléments d'analyse que nous proposons ci-dessous sont à considérer de manière provisoire. Il est effectivement laborieux de proposer quelque chose de parfaitement exhaustif, du fait que le matériel qui compose l'ensemble G n'est pas issu d'un ensemble clos ou d'un seul bâtiment, mais de couches et de structures sporadiques provenant d'une zone ouverte, fréquentée durant une longue durée. Certains décalages chronologiques

---

<sup>57</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p.81.

<sup>58</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 13.

<sup>59</sup> Afin de ne pas encombrer cette partie céramologique de réflexions sur la stratigraphie de Vidy-Boulodrome, nous renvoyons au phasage provisoire (Fig. 6.2).

<sup>60</sup> Comme ces unités de fouille sont issues d'un contexte bien stratifié, nous avons pris le parti de ne prendre en compte, comme il sera de mise pour les ensembles postérieurs, uniquement les occupations et démolitions. Ce n'est pas le cas des autres unités de fouille de la période G pour lesquelles aucune discrimination n'a eu lieu.

peuvent donc être envisageables. Du reste, la poursuite de la fouille de la parcelle permettra probablement d'affiner ou de préciser ces données.

Le *terminus post quem* (TPQ) de l'ensemble G peut être situé vers 20/15 avant J.-C.<sup>61</sup>, à défaut de types remarquables, par la présence d'un fond et d'une panse indéterminés de TSI<sup>62</sup>. Celui-ci coïncide avec un *terminus ante quem* (TAQ) daté de 10 avant notre ère. Il nous est indiqué par la construction de l'état ANT-2, datée par une assiette Ha. 8b en TSIT<sup>63</sup>, que nous suggérons de rattacher à la Période F, moment d'implantation des premières bâtisses sur la parcelle 2<sup>64</sup>.

Cela étant exposé, il nous semble évident de préciser qu'une datation reposant exclusivement sur le TPQ n'est pas à même de donner une image réaliste de la fréquentation de la période G, qui n'est pas un ensemble rattachable à un instant précis d'une chronologie. Aussi, utiliserons-nous la notion de fourchette chronologique afin de déterminer avec plus de prudence la durée durant laquelle la parcelle 2 a été fréquentée, avant l'implantation des premiers édifices en 10 avant notre ère<sup>65</sup>.

Nous proposons donc de situer le début de la fréquentation de ce secteur vers 30 avant J.-C., soit à la transition entre La Tène D2b et la période augustéenne. En effet, l'absence de catégories plutôt répandues durant les périodes antérieures, grises fines, céramiques grossières, par exemple, nous permet d'écarter une fréquentation antérieure, tout du moins dans ces zones-ci<sup>66</sup>. De même, la présence de TSI, ou encore l'absence de terres

---

<sup>61</sup> LÜGINBUHL, 2001, p. 66.

<sup>62</sup> Provenant de deux localisations et couches dissemblables, il est très probable que ces fragments de TSI ne soient pas intrusifs.

<sup>63</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 76.

<sup>64</sup> Voir ici encore le phasage provisoire ainsi que les altitudes comparables de ANT-2 et de la période F en annexe (Fig. 5).

<sup>65</sup> CASTELLA, MEYLAN-KRAUSE 1994, p.11. Nous mobiliserons à nouveau cet outil dans la suite de cette étude, lorsque l'utilisation du seul TPQ nous semblera devoir être relativisée.

<sup>66</sup> Ce n'est pas le cas, par exemple, de la parcelle 1 qui a vu en 2019 la mise au jour d'une sépulture de l'âge du bronze (cf. LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 7) ou les quelques sépultures de La Tène mises en évidence non loin, à Chavannes 11. La possibilité d'une occupation laténienne n'est donc pas à évincer, elle n'est simplement pas remarquable ici. Les prochaines années de fouille dévoileront peut-être quelques surprises.

sigillées de Gaule méridionale, produites dès 15 après J.-C.<sup>67</sup>, indique un faciès résolument augustéen. À cela s'ajoute la cruche LS CRU Cr.2.6.a (Pl. 1.1., n°2) que l'on retrouve dans d'autres ensembles contemporains, à Chavannes 11, par exemple<sup>68</sup>.

Nous retiendrons dans cette étude la fourchette chronologique de 30 à 20/10 avant J.-C. pour caractériser la fréquentation la Période G.

L'ensemble G présentant un faciès relativement homogène de période augustéenne, il nous paraît envisageable de l'analyser selon les mêmes modalités que celles que nous avons adoptées pour les ensembles postérieurs. Les données résultant de cette analyse sont toutefois à appréhender avec prudence, au vu des faibles dimensions du corpus.

Ce dernier est donc composé d'une large majorité de céramiques communes régionales réduites (PG, 33,35 %) et oxydées (PC, 20%). Le reste du corpus comprend des proportions égales (6,65 %) de sigillées italiques (TSIT), de céramiques parois fines à revêtement (PARFIN A), de peintes polychromes et lie-de-vin (CP A et CP B), d'imitations de terre sigillée (TSI), de plats à engobe interne régionaux (EIR), de cruches à pâte claire (PCCRU). Les amphores sont quant à elles essentiellement d'origine et de type indéterminés.

De manière plus synthétique, concernant les groupes de production<sup>69</sup>, l'ensemble comporte 12,5% de fines importées, 6,25% d'amphores, 18,75% de fines régionales et 62,5% de communes régionales.

Les formes les plus représentées sont les écuelles/jattes (25%), puis les couvercles et les tonneaux/tonnelets (16,6%), et à égalité de parts, les assiettes, les plats, marmites, pots et cruches (8,3%).

Les quelques types de cet ensemble sont relativement courants, compte tenu des datations proposées. Aucun ne nous semble donc mériter de notre part d'attention particulière.

---

<sup>67</sup> GENIN, 2007, p. 123.

<sup>68</sup> LUGINBÜHL, SCHNEITER *et alii*, 1999, p. 98.

<sup>69</sup> *Ibidem*, p. 143.

### **3.2.2. Ensemble F - Période F (15-30/40 ap. J.-C.) (Pl. 2.1-2.2) (Fig. 7.1 et 7.2)**

Tout comme pour l'ensemble G, le matériel sélectionné pour caractériser la Période F regroupe toute la céramique mise au jour pour cette dernière. Comme précédemment, il est issu de couches et de structures éparses. Un certain recul sera donc à nouveau de mise quant aux propositions chronologiques et aux pourcentages que nous présenterons. La fouille en plan des vestiges de la période F dans d'autres secteurs de la parcelle 2 pourra évidemment confirmer ou infirmer nos propositions.

Les unités de fouille retenues pour cet ensemble sont: un niveau de sables lacustres ayant livré des traces anthropiques (UF 2683), ainsi que le comblement (UF 3184) d'une structure en creux (Fo. 3190).

Elles ont été atteintes en plan, à l'instar des vestiges de la période G, dans la zone centrale de la parcelle 2 (sous L19), et dans le sondage 2<sup>70</sup>.

Comme pour la période G, nous proposons d'ajouter à notre ensemble une partie des unités de fouille du sondage 10, ayant été attribuées provisoirement aux états ANT 1 à ANT-5<sup>71</sup>. En l'occurrence, une seule couche d'occupation (UF 2767) de l'état ANT-2<sup>72</sup>.

Le mobilier céramique de l'ensemble F est composé d'un nombre de restes (NR) de 121 et d'un nombre minimum d'individus (NMI) de 24. Aucun reste d'amphore n'a actuellement été mis au jour pour cette période.

La fouille de ces unités a également livré quelques éléments de quincaillerie et d'ameublement, 25 clous, une pièce d'ameublement, une ferrure d'angle, quelques éléments de parure, deux clous de chaussure. À cela s'ajoutent quelques témoins d'activités artisanales: quelques déchets, 16 scories de fer, ainsi qu'un probable fragment d'enclume lithique, ayant sur l'une de ses faces des traces de martelage.

---

<sup>70</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 8-9.

<sup>71</sup> Cf. note 57.

<sup>72</sup> Tout comme pour G, seules les occupations et démolitions ont été retenues.

Le TPQ de l'ensemble F peut être situé vers 50 de notre ère<sup>73</sup>, du fait de la présence d'une panse indéterminée de terre sigillée de Gaule centrale (TSGC). L'occurrence d'une assiette en imitation de sigillée (TSI) de type imit. Drag. 15/17, L7a (pl. 2.1, n°4) dont le début de production est daté vers 30/40 après J.-C. permet d'aller dans le sens de notre hypothèse<sup>74</sup>. Au vu de l'absence de catégories telles que la *terra nigra* helvétique (PGTN) ou la céramique à revêtement argileux mat (RAMAT) nous proposons un TAQ *a silentio* vers 50/80 de notre ère afin de pondérer notre TPQ.

De même que pour la période G, notre ensemble F regroupe des individus issus de structures et de couches dissemblables, cela pouvant éventuellement engendrer des décalages chronologiques. Il nous paraît donc légitime d'établir une fourchette chronologique caractérisant l'occupation de la période F.

Du fait que la catégorie TSGM est représentée dans notre ensemble, par une panse d'assiette Ha. 2/Drag 17a, nous suggérons de situer le début de notre fourchette vers 15 après J.-C., date avant laquelle cette catégorie de terre sigillée n'est pas encore produite<sup>75</sup>. Il en va de même pour les imitations de sigillée technique grise (TSITG), produites dès 10/15 de notre ère<sup>76</sup>.

C'est donc entre 15 et 30/40 de notre ère que nous pouvons situer l'occupation de la période F, soit en pleine époque tibérienne. Comme nous le verrons toutefois, cette proposition peut être relativisée.

Au vu de sa relative homogénéité, ne présentant probablement aucun élément intrusif, nous appliquerons à l'ensemble F les mêmes critères d'analyse que pour les ensembles clos, en considérant, bien sûr, avec prudence les résultats des statistiques présentées.

Le faciès de F se caractérise ainsi par une présence importante de céramiques communes réduites (PG, 28,57%). À leur suite, les terres

---

<sup>73</sup> BRULET *et alii*, 2012, p. 92.

<sup>74</sup> LÜGINBUHL, 2001, p. 128.

<sup>75</sup> GENIN, 2007, p. 123

<sup>76</sup> LÜGINBUHL, 2001, p. 57.

sigillées italiques, les imitations de terre sigillée (TSIT et TSI, 14,28%), les communes oxydées (PC, 9,52%). Le reste de l'ensemble comporte des parts égales (4,76%) de plats à engobe interne « pompéien » (EIRP), de terres sigillées de Gaule méridionale (TSGM), de terres sigillées de Gaule centrale (TSGC), de *terra nigra* de Gaule centrale (TNGC), de peintes polychromes (CP A), d'imitations de terre sigillée technique grise (TSITG), de grises fines (PGF), de plats à engobe interne régionaux (EIR), de cruches à pâte claire (PCCRU) et de pâtes grises grossières (PGGROS).

Cela représente 23,8% de fines importées, 9,52% de communes importées, 33,32% de fines régionales et 33,36% de communes régionales.

Les formes dominantes sont les pots (31,57%). Suivent les assiettes (26,31), les plats (15,78%), puis, à égalité de parts (5,26%), les coupes, les bols, les cruches, les pots à provisions et les *dolia*<sup>77</sup>.

Excepté les types déjà mentionnés plus haut, relevons, la présence de plusieurs importations identifiables.

Plusieurs individus importés dans nos régions dès l'époque augustéenne: le plat à engobe interne d'origine italique AV 272 (Pl. 2.1, n°1), dont le début de production est situé vers 10 avant notre ère<sup>78</sup>, l'assiette Ha. 2 et la coupe Ha. 8, terres sigillées également d'origine italique, et dont la production est datée vers 15 avant J.-C.<sup>79</sup>. C'est aussi le cas de l'assiette en imitation de sigillée imit. Ha.1b, L1a (Pl. 2.1, n°2) produite dès 15/10 avant J.-C., de l'assiette imit. Ha.2/Drag. 17a (Pl. 2.1, n°3), attestée dès le changement d'ère<sup>80</sup>.

Enfin, un type attendu dans un ensemble d'époque tibérienne: l'assiette en imitation de terre sigillée imit. Drag. 15/17, L7a (Pl. 2.1, n°3), produite dès 30/40 de notre ère<sup>81</sup>.

---

<sup>77</sup> Les proportions plus précises d'importations et de productions locales au sein de ces formes sont détaillées sur le graphique correspondant en annexe (Fig. 7.1). Nous les avons omises ici pour plus de lisibilité. Elles seront reprises avec plus de précision dans la suite de cette étude.

<sup>78</sup> CASTELLA, MEYLAN-KRAUSE 1994, p. 81.

<sup>79</sup> BRULET *et alii*, 2012, p. 37.

<sup>80</sup> LÜGINBUHL, 2001, p. 126.

<sup>81</sup> *Ibidem*, p. 128.



Notons aussi la présence d'un bol en pâte grise de type LS PG B.3.1 (Pl. 2.1, n°5), vase bobine qui pourrait être une importation du pays séquane<sup>82</sup>. Cette bipartition des types, principalement entre époque augustéenne et tibérienne, nous permet peut-être d'entrevoir de futures subdivisions de la période F, en au moins deux sous-états. Un premier état probablement durant l'augustéen moyen/final (entre -15 et 15) et un second durant la période tibérienne (entre 15 et 30/40 ap. J.-C.). Pour l'heure, nous en resterons à une datation exclusivement tibérienne, à défaut de pouvoir justifier une division de l'ensemble F par la stratigraphie de la parcelle 2 et la mise au jour de vestiges cohérents. C'est encore une fois les prochaines campagnes de fouille qui donneront raison ou non à cette interprétation.

### **3.2.3. Ensemble E-1 - Période E-1 (50 ap. J.-C.) (Pl. 3.1-3.2) (Fig. 8.3-8.5)**

Afin d'illustrer ce premier état de la période E, nous avons choisi plusieurs unités de fouille provenant de la zone extérieure sud du bâtiment 2 (P1 b/ ES b) - le futur portique - relativement bien stratifiée (Fig. 8.2). Force est effectivement de constater que la fouille des vestiges de E<sup>83</sup>, mis en évidence dans la partie intérieure de la parcelle, n'a livré que trop peu de matériel exploitable, pour être exact un unique fragment d'imitation de sigillée (UF 3069)<sup>84</sup>. Cela rend malaisée leur exploitation en vue d'une étude diachronique.

Les vestiges attribués à E-1 dans les portiques du bâtiment 2 se caractérisent par plusieurs couches argileuses très rubéfiées, interprétées comme des niveaux de sol ayant subi l'action du feu, ou de démolition de

---

<sup>82</sup> LUGINBÜHL, SCHNEITER *et alii*, 1999, p. 118.

<sup>83</sup> Aucun état de la période E n'a pu à ce jour être identifié dans le bâtiment.

<sup>84</sup> Les structures de E à l'intérieur de la parcelle sont toutefois intéressantes (diverses fosses, un foyer), mais l'essentiel du matériel - fragmentaire - provient de couches liées à la construction de cette période. Bien que l'état ANT-3, plus fourni quant à lui, puisse être assimilé à E, nous avons décidé de ne pas le traiter car il fournit des marqueurs chronologiques moins cohérents que ceux des ensembles étudiés en devanture de bâtiment.

constructions et de parois en terre et bois. Plusieurs couches cendreuses, probablement des vestiges de l'occupation de cet état, ont aussi été remarquées (Fig. 8.1). À ces aménagements d'habitat succéderont, dès la période E-2, des niveaux de circulation et des structures liées à l'édification d'un premier portique<sup>85</sup>.

Le mobilier découvert lors de leur fouille est également très fragmentaire. Nous avons donc décidé de nous concentrer sur les restes mélangés d'occupation et de démolition du niveau de voie initial (UF 2981), bordant ces aménagements au sud, et qui a livré un matériel plus intéressant, notamment certains individus permettant de dater plus finement cet état. Aucune autre unité de fouille de la même zone n'a cependant pu être attribuée à la même unité stratigraphique.

L'ensemble étudié comporte un NR de 96 pour un NMI de 21. Plusieurs fragments d'amphores bétiques de type Dressel 20 ont été relevés pour un NR de 9 et un NMI de 1.

Plusieurs éléments nous permettent d'avancer un TPQ cohérent: une coupe Drag. 4/22, en terre sigillée de Gaule centrale (TSGC) (Pl. 3.1, n°2), produite dès 50 de notre ère<sup>86</sup>, ainsi que trois panses indéterminées de *terra nigra* helvétique (PGTN), dont les premières émissions sont aussi situées, dans nos régions, vers 50 après J.-C.<sup>87</sup>. L'absence de catégories produites ultérieurement, les céramiques à revêtement argileux mat (RAMAT) par exemple, indique un TAQ vers 80/90 de notre ère<sup>88</sup>. Du fait que l'ensemble étudié ne se limite qu'à un unique phénomène, nous ne pensons pas utile d'établir à nouveau une fourchette chronologique et utiliserons le TPQ de 50 après J.-C. pour dater l'ensemble E-1.

Avec une présence de 28,57%, les céramiques communes réduites (PG) représentent la catégorie principale du corpus. Suivent les imitations de sigillée (TSI, 19,04%), les plats à engobe interne régionaux (EIR, 9,52%),

---

<sup>85</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 44.

<sup>86</sup> BRULET *et alii*, 2012, p. 92.

<sup>87</sup> Voir les différents exemples de TN dans l'étude avenchoise CASTELLA, MEYLAN-KRAUSE 1994.

<sup>88</sup> LÜGINBUHL, 2001, p. 88.

puis, à proportions égales (4,76%), les terres sigillées italiques (TSIT), les terres sigillées de Gaule méridionale (TSGM), les terres sigillées de Gaule du centre (TSGC), la *terra nigra* de Gaule centrale (TNGC), les imitations de sigillée technique grise (TSITG), les grises fines (PGF), la *terra nigra* helvétique (PGTN), les cruches à pâte claire (PCCRU) et les communes régionales oxydées (PC). Les amphores, en dehors des types indéterminés, sont à toutes d'origine bétique et contenaient uniquement de l'huile.

Les catégories techniques ci-dessus représentent donc 13,68% de fines importées, 4,54% de communes importées, 4,54% d'amphores, 27,27% de fines régionales et 50,02% de communes régionales.

Les formes les plus abondantes sont les assiettes et les pots (26,66%), puis, les coupes (13,33%) et enfin, les bols, les cruches et les couvercles (6,66%).

Outre les types attendus dans un ensemble de cette période, notons la présence d'une estampille, XANTI, sur une coupe indéterminée de sigillée italique (Pl. 3.1, n°1). Cette dernière, trouve plusieurs parallèles régionaux, principalement sur des coupes de type Ha. 8<sup>89</sup>. Cette estampille est rattachable à un atelier qui semble avoir exercé en Italie durant l'époque augustéenne<sup>90</sup>.

---

<sup>89</sup> LUGINBÜHL, SCHNEITER *et alii*, 1999, p. 164, CONFORT et OXE, 1968, n°277, HOFMANN, 23, sans date, pl. VI, 57-95.

<sup>90</sup> Il nous semble toutefois difficile de situer plus précisément son origine. En effet, les sites de productions de sigillée italiques tendent à être bien plus nombreux que l'on pensait auparavant. Les données manquent encore et semblent principalement centrées sur les sites de consommation, plutôt que sur les sites de production, à l'exception des ateliers lyonnais de La Murette et de Pise (cf. BRULET *et alii*, 2010, p.37).

### **3.2.4. Ensemble E-2 - Période E-2 (50-80/90 (?) ap. J.-C.) (Pl. 4.1) (Fig. 9.1-9.3)**

Pour des raisons semblables à celles que nous avons déjà exposées dans l'étude de l'ensemble E-1, nous étudierons un corpus issu de la zone extérieure sud du bâtiment 2 pour l'analyse de ce nouvel état.

Les vestiges mis au jour dans ce secteur constituent principalement des niveaux de circulation (remblais, feuilletages et occupations) le long de la façade sud de la parcelle, additionnés à quelques fossés ou zones de transition entre le portique du bâtiment et la bordure du *decumanus*<sup>91</sup>. Comme le matériel mis au jour pour E-2 représente un corpus de petite dimension, nous avons pris le parti d'étudier simultanément deux unités de fouille que nous avons jugées pertinentes, par leur densité, ou par leurs marqueurs chronologiques.

Les unités de fouille retenues sont une couche d'occupation (UF 2451) issue des niveaux de circulation susmentionnés, ainsi que le remplissage (UF 2458 et UF 2991) d'un fossé (Fo. 2457).

L'ensemble E-2 a livré un NR de 112 pour un NMI de 25. Les amphores, principalement gauloises, bétiques et indéterminées, totalisent un NR de 19 pour un NMI 5.

Le reste du mobilier comprend divers éléments métalliques, quelques clous et clous de chaussure et quelques scories de fer. Parmi les objets les plus intéressants, signalons une fibule en base-cuivre à charnière rapportée et à arc constitué d'une plaque losangique, un fragment de plat en base-cuivre ainsi qu'un stylet et un fragment d'aiguille en os. Plusieurs monnaies ont aussi été mises au jour: un as indéterminé, ainsi qu'un as indéterminé, frappé à Rome, coupé en deux fragments<sup>92</sup>.

Un TPQ de 50 après J.-C. nous est indiqué par la présence de PGTN. Cette datation est soutenue par l'occurrence d'un bol à collerette en TSI de type

---

<sup>91</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 45.

<sup>92</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 291.

imit. Ritt. 12, L49, attesté dès 40/50 de notre ère<sup>93</sup>. Les céramiques communes à revêtement micacé (MICAC), produites dès 40 également, ont sont attestées dans notre corpus, par la présence d'une panse indéterminée<sup>94</sup>. Du fait de l'exacte concomitance du TPQ de E-1 et E-2, nous pourrions supposer pour ce dernier une date plus récente. L'occurrence d'une coupe en TSGM de type Drag. 24/25b, daté de 80/90<sup>95</sup>, dans un remblai de construction de l'état E-2 (UF 2809) permet d'aller en ce sens<sup>96</sup>. Un TAQ de 80/90 après J.-C., encore une fois induit par l'absence de RAMAT, invite à ne pas voir cet état au-delà de ces années-là. Hypothèse cohérente si l'on considère que la construction du premier état de la période suivante, la période D, est située vers 80 après J.-C.<sup>97</sup>. En conséquence de cela, en utilisant à nouveau une fourchette chronologique afin de marquer de manière plus saillante la différence entre E-1 et E-2. De plus, le fait que cet ensemble soit, une nouvelle fois, constitué de mobilier issu de structures différentes incite à une certaine prudence. Nous proposons donc la datation de 50 - 80/90 (?) après J.-C. pour cet ensemble.

Ce dernier se caractérise par une majorité d'imitations de terres sigillées (TSI, 36%). Nous trouvons ensuite les communes régionales réduites (PG, 20%), les communes régionales oxydées (PC, 16%), les terres sigillées italiques (TSIT, 8%), les terres sigillées de Gaule méridionale (TSGM, 8%), puis, en des proportions égales (4%), les parois fines à revêtement (PARFIN A), les terres sigillées de Gaule centrale (TSGC), les peintes polychromes (CP A), les imitations de terres sigillées technique grise (TSITG), les grises fines (PGF), les plats à engobe interne régionaux (EIR), les céramiques communes à revêtement micacé (MICAC), la *terra nigra* helvétique (PGTN),

---

<sup>93</sup> LÜGINBUHL, 2001, p. 136. Il est à noter que ces types, contrairement à la plupart des éléments datants de cette étude, ont été jugés trop fragmentaires pour être intégrés au catalogue.

<sup>94</sup> LUGINBÜHL, SCHNEITER *et alii*, 1999, p. 86.

<sup>95</sup> GENIN, 2007, p. 123.

<sup>96</sup> Une coupe de type Drag. 24/25b avait également été mise au jour dans l'une des unités de fouille étudiées pour l'ensemble E-2. Elle s'est avérée après examen être une coupe Drag. 27b (Pl. 4.1, n°2).

<sup>97</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 76.

les cruches à pâte claire (PCCRU) et les mortiers à pâte claire (PCMOR). Les amphores de l'ensemble E-2 sont à 33% d'origine bétiques, à 33% de Gaule et à 33% indéterminées; 33% d'entre elles contenaient de l'huile.

En matière de groupes de production, cela se traduit par 21,46% de fines importées, 10,71% d'amphores, 42,85% de fines régionales et 24,98% de communes régionales.

Avec 30,43%, du corpus, les assiettes sont les formes plus représentées. Nous trouvons ensuite les bols (17,39%), les écuelles/jattes (13,04%), en des proportions similaires (8,69%), les plats, les coupes, les pots, et également en des parts égales (4,34%), les bols à collerette, les cruches et les mortiers.

### **3.2.5. Ensemble D-1 - Période D-1 (100/150 ap. J.-C.) (Pl. 5.1-5.6) (Fig. 10.1-10.3)**

L'ensemble retenu pour illustrer la période D-1 est issu des principales unités de fouille constituant l'occupation du local 16 (UF 2910 et UF 2320), qui a livré un mobilier abondant. Il s'agit du premier ensemble que nous pouvons rattacher à une seule unité stratigraphique.

Le local 16 est délimité par deux murs (M 2642 et M 2881) au nord et par une sablière (UF 2915) à l'est. Ses limites sud et ouest sont actuellement incertaines. La fouille de cette zone a révélé une couche sablo-limoneuse, probablement le sol dudit local (S 3020), un alignement de TCA (Ft 3089), une structure en creux à fonction indéterminée (Ft 3090) et un petit alignement de trous de piquets (Ft 3105)<sup>98</sup>.

L'ensemble D-1 totalise un NR de 1488, pour un NMI de 214. Les amphores comptabilisent un NR de 9 pour un NMI de 3.

Au vu de la densité du mobilier mis au jour, nous ne détaillerons pas, comme pour les ensembles précédents, la totalité du petit mobilier et du

---

<sup>98</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 14.

verre. Nous laisserons de côté les indéterminés et nous limiterons aux objets présents en quantité importante.

Notons ainsi la découverte de plusieurs éléments d'ameublement et de quincaillerie, 552 clous en fer, deux rivets en base-cuivre, un piton, un couteau en fer, un anneau de coffre en base-cuivre, deux tesselles lithiques, et une extrémité de ferrure. Dans le domaine de l'artisanat, relevons plusieurs déchets, quatre scories de fer, un peson et deux outils indéterminés. Le mobilier lié aux activités culinaires comprend une barre de grill, celui du jeu deux jetons en os, le domaine du transport un pendant de harnais celui de la toilette douze fragments de miroir en base-cuivre. Les objets liés à la parure représentent une partie non négligeable du petit mobilier. Parmi eux, relevons une fibule à ressort à quatre spires et corde interne, un fragment d'arc rubané de fibule avec pied terminé par un bouton, une fibule complète à charnière et arc interrompu côtelé, à pied plat triangulaire terminant par un bouton moulé, un fragment de fibule géométrique circulaire à huit fleurons, une fibule à charnière à arc bipartite rubané et mouluré et pied triangulaire mouluré et émaillé, un anneau en base-cuivre de section circulaire irrégulière et 187 clous de chaussure en fer.

La présence de deux angles de *tegulae*<sup>99</sup> ne surprendra guère, puisque c'est à partir de la période D que les habitantes et habitants de la parcelle 2 commencent à utiliser cette technique de couverture, au lieu d'avoir recours à des matériaux périssables, pour l'implantation d'une maison longue non maçonnée<sup>100</sup>.

Plusieurs monnaies sont par ailleurs à signaler : une monnaie de type *aes* IV coupée en deux, datée entre 335 et 401 après J.-C.<sup>101</sup>, un *as* ou *dupondius* coupé en deux, une probable imitation locale de quinaire datée de la période augustéenne, un *semiss*, émis à Lyon entre 9 et 14 de notre

---

<sup>99</sup> Il est important de noter que seuls les angles de *tegulae* sont conservés, et par conséquent relevés ici. Évidemment, la fouille de certaines couches de démolition (notamment de la Période C) aura livré bien plus que quelques fragments épars.

<sup>100</sup> RUBELI, 2017, p. 59.

<sup>101</sup> Il nous apparaît certain que cette monnaie, au vu de ces dates tardives, soit intrusive.

ère par Auguste ou Auguste pour Tibère César, un as ou dupondius, un as émis entre 22 et 30 à Rome par Tibère pour Auguste divinisé, un antoninien ou *aes* II daté entre 290 et 399 après J.-C.<sup>102</sup>, un as émis à Rome par Domitien entre 85 et 96 après J.-C., ainsi qu'un as coupé en deux, daté vers 15/16 après J.-C., émis à Rome par Tibère pour Auguste divinisé<sup>103</sup>. Aucune de celle-ci ne nous permet malheureusement de dater l'ensemble D-1 avec plus de précision.

Signalons quelques types identifiés parmi les restes de verre : une coupe AR 2.2/l.s. 3b, une coupe AR 2/l.s. 3, neuf bols AR 34/l.s. 12, un gobelet AR 35/l.s. 12 et un canthare l.s. 38a.

Un TPQ de 150 après J.-C. pour la fermeture de l'ensemble est induit par la présence d'une panse indéterminée à revêtement argileux luisant (RALUIS), décorée à la barbotine<sup>104</sup>. Celui-ci peut être pondéré par un TAQ de 180 après J.-C., au vu de l'absence d'autres types de céramiques à revêtement argileux métallescents (RAMET) ou noirs (RANOIR), bien répandus dans les ensembles postérieurs à cette date. Nous suggérons toutefois de relativiser cette date de 150 de notre ère. En effet, le faciès général de l'ensemble est constitué de types majoritairement plus anciens<sup>105</sup>. Au lieu de considérer cette panse de revêtement argileux luisant comme intrusive<sup>106</sup>, nous préférierions y voir la preuve que sa production ait pu advenir avant 150, probablement durant la première moitié du IIe siècle après J.-C.<sup>107</sup>. En outre, plusieurs structures permettent d'attester d'une nouvelle occupation vers 100/110 sur la parcelle 2<sup>108</sup>.

---

<sup>102</sup> Même remarque.

<sup>103</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 263-264.

<sup>104</sup> LUGINBÜHL, SCHNEITER *et alii*, 1999, p. 89.

<sup>105</sup> La majeure partie des types de TSGM ou de TSI sont datés de la seconde moitié du Ier siècle.

<sup>106</sup> Plusieurs occurrences de RALUIS dans des ensembles contemporains (UF 2605, 2295, par exemple) tendent à le confirmer.

<sup>107</sup> C'est le cas dans la typologie régionale avenchoise (CASTELLA, MEYLAN-KRAUSE 1994) dans laquelle quelques types à revêtement argileux, voir par exemple le gobelet AV 100, sont datés du début du IIe siècle après J.-C., sans pour autant être à revêtement mat.

<sup>108</sup> Pour la datation de ces structures, voir RUBELI, 2017, p. 63. Il est intéressant, par ailleurs, de relever que les neuf occurrences de bols en verre AR 34/l.s. 12 de l'UF 2910



Aussi, afin de faire coexister la datation usuelle des RALUIS avec la réalité du terrain, nous conserverons 100/150, soit en pleine période antonine, pour dater l'ensemble D-1.

Avec 31,13%, les imitations de terre sigillée (TSI) constituent la catégorie technique la plus représentée dans l'ensemble. Nous trouvons à leur suite les terres sigillées de Gaule méridionale (TSGM, 26,41%), les communes régionales réduites (PG, 24,05%), la *terra nigra* helvétique (PGTN, 5,18%), les parois fines avec revêtement (PARFIN A, 2,83%), les cruches à pâte claire (PCCRU, 2,35%), les terres sigillées de Gaule centrale (1,88%), les communes à revêtement micacé (MICAC, 1,41%), les imitations de sigillée technique grise (TSITG, 0,94%), les communes régionales oxydées (PC, 0,94%), puis, à pourcentage égal (0,47%), les terres sigillées de Gaule, de provenance précise indéterminée (TSG-), les peintes polychromes (CP A), les peintes lie-de-vin (CP B), les grises fines (PGF), les revêtements argileux luisants (RALUIS), les plats à engobe interne régionaux (EIR), les plats à engobe interne noir régionaux (EIRN) et les mortiers à pâte claire (PCMOR). Les amphores, quant à elles, sont à 33% gauloises, 33% bétiques et 33% indéterminées et 33% d'entre elles contenaient de l'huile.

Les catégories céramiques citées représentent 30,82% de fines importées, 1,38% d'amphores, 33,12% de fines régionales et 34,68% de communes régionales.

Les bols représentent la forme la plus attestée du corpus (25,23%). Nous trouvons ensuite les coupes (22,38%, dont 18,89% d'importations), les pots (15,23%), les assiettes (14,76%), les couvercles (6,19%), les écuelles/jattes (4,28%), les marmites (3,8%), les cruches (2,85%), les gobelets (1,9%, dont 0,47% d'importations), les plats (1,42%), puis, de manière égale (0,47%), les bols à marli, les bols à collerette, mortiers et les pots à provisions.

Sur une coupe Drag 27b de Gaule méridionale a pu être remarquée une estampille, tout d'abord considérée comme illisible. Il y figure la marque

---

sont de bons marqueurs du début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (cf. LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 57).

d'atelier RON (Pl. 5.1, n°8). Celle-ci ne comporte malheureusement aucun parallèle connu.

Notons également la présence d'un *graffito* sur un bol en TSI Drack 21, L40c:

[---] +X (Pl. 5.3, n°31)<sup>109</sup>.

### **3.2.6. Ensemble D-2 - Période D-2 (150/180 ap. J.-C.) (Pl. 6.1-6.5) (Fig. 11.1-11.3)**

Le matériel que nous avons choisi pour illustrer la Période D-2 provient essentiellement de l'unité de fouille 2089. Celle-ci correspond à une couche d'occupation, dense et épaisse, mise au jour, comme pour l'ensemble D-1, dans le local 16.

Durant la période D-2, le local 16 est une pièce rectangulaire de fonction probablement culinaire, délimitée à l'ouest par le second état du mur 1948, au nord par une sablière (M 1988), au sud par un mur (M 2139), et à l'est par le second état du mur M 2915. Son sol est une couche de limon sableux et gravilloneux (S 2649 = 3028) sur lequel reposait l'unité de fouille 2089<sup>110</sup>. Plusieurs aménagements internes ont été observés: un amas de pierres (Ft 2096) disposé contre M 1988, ainsi qu'une structure circulaire (Ft 2889) qui s'est avérée être un foyer récupéré<sup>111</sup>.

Le NR de l'ensemble s'élève à 1682 pour un NMI de 206. Le NR des amphores est de 6 pour un NMI de 2.

Le reste du mobilier comprend deux angles de *tegulae*, divers témoins d'activités artisanales, dont un peson, deux outils indéterminés, un couteau en fer et divers déchets (quatre scories de fer). Dans le domaine des activités culinaires, relevons une barre de grill, dans celui du transport, un pendant de harnais en base-cuivre, divers objets polyvalents tels que des

---

<sup>109</sup> Comme déjà mentionnés, les *graffiti* ne seront pas analysés plus finement dans cette étude. Nous ne mentionnerons par ailleurs que ceux remarqués sur des bords, figurant dans le catalogue de cette étude.

<sup>110</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 17-18.

<sup>111</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 28-29.

anneaux ou rivets en base-cuivre, divers éléments de parure, dont une fibule à arc rubané, une fibule à charnière et arc interrompu côtelé, un fragment de fibule géométrique circulaire à huit fleurons, une fibule à charnière à arc bipartite rubané et mouluré et 187 clous de chaussure. Dans le domaine de la toilette, deux fragments de miroir en base-cuivre sont à noter, plusieurs éléments de quincaillerie et d'ameublement (547 clous, deux tesselles, deux pitons, un anneau de coffre en base-cuivre). Dans le domaine du jeu, également, deux jetons en os.

Plusieurs types ont été identifiés parmi les restes de verre : 4 bol AR 34/lis. 12, deux gobelets AR 35/lis. 29 et un balsamaire lis. 8.

Parmi les monnaies, signalons la présence d'un as, émis entre 37 et 41 à Rome par Caligula pour Auguste divinisé, ainsi qu'un as, émis entre 22 et 30 à Rome par Tibère pour Auguste divinisé<sup>112</sup>.

Le TPQ peut être situé vers 180 de notre ère par la présence de revêtement argileux métallescent (RAMET)<sup>113</sup>. Le fait qu'à l'ensemble D-3 puisse être attribuée strictement la même datation nous pousse à affiner cette proposition<sup>114</sup>. Du fait de la construction de D-2, datée de 150<sup>115</sup>, nous suggérons les dates de 150-180 après J.-C. comme fourchette chronologique pour D-2. Cela nous permettra de saisir les nuances et les fines évolutions entre les périodes D-2 et D-3.

Les communes régionales réduites (PG, 32,03%) sont la catégorie la plus importante de l'ensemble. Nous trouvons à leur suite les imitations de terre sigillées (TSI, 31,55%), les terres sigillées de Gaule méridionale (TSGM, 19,9%), les imitations de sigillée technique grise (2,91%), les cruches à pâte claire (2,91%), la *terra nigra* helvétique (PGTN, 1,94%), les terres sigillées de Gaule centrale (1,45%), les communes régionales oxydées (PC, 1,45%), les parois fines avec revêtement (CP A, 0,97%), puis, en des proportions égales (0,48%), les peintes polychromes (CP A), les peintes

---

<sup>112</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 289-290.

<sup>113</sup> LÜGINBUHL, 2001, p. 90.

<sup>114</sup> Voir p. 61.

<sup>115</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 76.

lie-de-vin (CP B), les grises fines (PGF), les céramiques à revêtement argileux mat (RAMAT), à revêtement argileux luisant (RALUIS), à revêtement argileux métallescent (RAMET) à revêtement argileux sablé (RASABL), les plats à engobe interne régionaux (EIR), les céramiques à revêtement micacé (MICAC) et les mortiers à pâte claire (PCMOR). Les amphores sont d'origine bétique à 50%, contenant de l'huile, et à 50% d'origine indéterminée.

En termes de groupes de production, cela se traduit par 22,11% de fines importées, 1,44% d'amphores, 36,96% de fines régionales et 39,49% de communes régionales.

Les assiettes sont prépondérantes, représentant 24,72% du corpus. Suivent les bols (23,07%), les pots (16,48%), les coupes (9,89%), les couvercles (7,69%), les marmites (4,39%), les écuelles/jattes (3,29%), les cruches (3,29%), les bols à collerette (2,19%), les gobelets (1,64%), les tonneaux/tonnelets (1,09%), puis, de manière égale (0,54%), les plats, les mortiers, les calices et les pichets.

Deux estampilles de potiers sont à relever. La première, sur une coupe Ritt.9 en terre sigillée de Gaule méridionale (Pl. 6.1, n°9), présente la marque OF IV[---]NDI. Nous suggérons de la lire *Of(ficina) Iucundi*. Cette coupe, produite dans l'officine d'un certain Iucundus, trouve un nombre important de parallèles en Gaule<sup>116</sup>. Iucundus peut être rattaché à un atelier de La Graufesenque, ayant exporté des productions entre 70 et 90 de notre ère.

La seconde estampille a été identifiée sur un fond indéterminé d'imitation de terre sigillée (Pl. 6.3, n°27), sur lequel il est possible de lire NA[---]. Il ne nous est toutefois pas possible d'aller plus loin dans son interprétation, compte tenu de sa fragmentation.

Remarquons enfin dans le corpus une assiette hors typologie en PG (Pl. 6.3, n°33).

---

<sup>116</sup> HARTLEY et DICKINSON, 2009, vol. 4, p. 308-315.

### **3.2.7. Ensemble D-3 - Période D-3 (180 ap. J.-C.) (Pl. 7.1-7.8) (Fig. 12.1-12.3)**

Afin d'illustrer ce nouvel état, plusieurs unités de fouille (UF 1563, 1599, 1656, 1806 et 1808) ont été retenues. Elles constituent l'essentiel de l'occupation du local 16 à cette époque<sup>117</sup>.

Bien que plusieurs remaniements soient perceptibles sur l'ensemble de la parcelle 2, notamment par démantèlement de fondations de solins maçonnés, lors de l'état 3 de la période D, le local 16 ne connaît, quant à lui, aucun changement par rapport à l'état 2<sup>118</sup>.

Le NR de l'ensemble D-3 est de 1110 pour un NMI de 233. Les amphores totalisent un NR de 47 pour un NMI de 4.

Comme pour le reste de la période, le mobilier métallique mis au jour est abondant. On compte, dans le domaine de la parure, une fibule annulaire, une fibule à charnière, une fibule oméga, une bague à intaille et 79 clous de chaussure. Dans le domaine de la quincaillerie et de l'ameublement, huit éléments de ferrure, un pied de lit, deux pitons, 34 clous décoratifs en base-cuivre et 271 clous. Pour l'artisanat, huit scories de fer et un peson. Dans le domaine culinaire, un couteau en fer, un grill, une cuillère en os. Plusieurs éléments de chauffage et d'éclairage également: quatre fragments de lampe à huile en terre cuite. Dans le domaine du transport, un pique à bœuf. Dans celui de la toilette et de la médecine, un rasoir. Les *militaria* sont représentés par une pointe de lance. Enfin, divers objets polyvalents: une gouttière et un fragment de virole.

Quelques types de récipients en verre ont pu être identifiés: trois bols AR 34/ls. 12, une coupe à bord tubulaire ls. 44a/115/AR 109.1 ainsi qu'une cruche AR 169.

---

<sup>117</sup> Il est à relever que la plupart relèvent en réalité d'un sol contenant plusieurs feuilletages d'occupation. Ces couches ont été rattachées à la phase d'occupation/démolition de D-3, plutôt qu'à sa phase de construction, dans les rapports de fouille ainsi que dans notre étude, en raison de la densité et de la richesse de leur matériel.

<sup>118</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 32.

La présence d'un gobelet à revêtement argileux métallescent (RAMET) de type LS RA G.2.3.b (Pl. 7.5, n°42) permet d'attribuer à notre ensemble un TPQ de 180 après J.-C.<sup>119</sup>. Bien qu'aucun fragment de revêtement argileux noir (RANOIR), contemporain aux revêtements métallescents<sup>120</sup>, n'ait ici pu être identifié, relevons que plusieurs individus ont été mis en évidence dans quelques unités de fouille contemporaines (UF 1192, par exemple).

L'ensemble D-3 se caractérise par une dominance de céramiques communes régionales réduites (PG, 36,05%). À leur suite, les terres sigillées de Gaule méridionale (23,6%), les imitations de terres sigillées (TSI, 23,6%), la *terra nigra* helvétique (PGTN, 4,2%), les terres sigillées de Gaule centrale (TSGC, 2,57%), les communes régionales oxydées (PC, 1,71%), les imitations de sigillée technique grise (TSITG, 1,28%), les revêtements argileux mats (RAMAT, 1,28%), les revêtements micacés (MICAC, 0,85%), puis, en des proportions égales (0,42%), les plats à engobe internes d'origine italique (EIRP), les parois fines avec revêtement (PARFIN A), les terres sigillées italiennes (TSIT), les terres sigillées de Gaule indéterminées (TSG-), les peintes polychromes (CP A), les grises fines (PGF), les revêtements argileux luisants (RALUIS), les revêtements argileux métallescents (RAMET), les plats régionaux à engobe interne noir (EIRN), les cruches à pâte claire (PCCRUI), et les mortiers à pâte claire (PCMOR). Les amphores sont à 25% bétiques, à 25% gauloises, à 25% de Narbonnaise et à 25% indéterminés. Un quart d'entre elles contenaient de la saumure, et un quart de l'huile.

En termes de groupes de production, cela se traduit par 26,88% de fines importées, 0,42% de communes importées, 0,42% d'amphores, 26,04% de fines régionales et 46,24% de communes régionales.

Les formes les plus représentées sont les assiettes (24,66%), suivies par les bols (17,93%), les écuelles/jattes (13,9%), les pots (11,65%), les couvercles (11,21%), les coupes (8,52), les marmites (4,4%), les gobelets (3,13%), les plats (0,89%), les bols à collerette (0,89%), les bols à marli

---

<sup>119</sup> LÜGINBUHL, 2001, p. 90.

<sup>120</sup> *Idem.*

(0,89%), puis, de manière égale (0,44%), par les mortiers, les *dolia*, les tonneaux/tonnelets, les cruches et les pichets.

Un certain nombre d'estampilles a pu être mis en évidence. La première est une inscription analphabétique, un motif de rosette figurant sur une coupe en terre sigillée de Gaule méridionale de type Curle 23 (Pl. 7.2, n°15). La seconde, sur un fond indéterminé de terre sigillée de Gaule méridionale, présentant la marque MADVILMA (Pl. 7.2, n°20), pouvant être lue Maduilma, et attribuée au potier Manduilus, ayant œuvré dans les ateliers de La Graufesenque entre 60 et 80 de notre ère<sup>121</sup>. La troisième est une estampille illisible sur un fond indéterminé de terre sigillée de Gaule centrale (Pl. 7.2, n° 21).

Relevons finalement la présence d'un couvercle hors typologie en pâte claire (Pl. 7.5, n°50).

### **3.2.8. Ensemble C-1 - Période C-1 (180 ap. J.-C.) (Pl. 8.1-8.6) (Fig. 13.1-13.3)**

L'ensemble retenu pour caractériser ce premier état de la période maçonnée de la parcelle 2 regroupe toutes les unités de fouille qui composent la démolition du local 19 (UF 1042, 1044, 1046, 1048, 1113, 1117, 1118, 1197 et 1919).

Le local 19 est une large pièce aux limites incertaines et ne présentant aucun aménagement notable<sup>122</sup>.

Le NR de l'ensemble C-1 est de 859 pour un NMI de 138. Le NR des amphores s'élève à 98 pour un NMI de 4.

Le reste du mobilier comporte, dans le domaine de l'écriture, un stylet en base-cuivre, dans le domaine de l'ameublement et de la quincaillerie, 102 clous, un crampon et une ferrure, dans celui de la parure, 12 clous de chaussure, dans celui de l'artisanat du métal, trois scories de fer, dans celui du textile, un peson. Un fragment de meule, une cuillère en os et une

---

<sup>121</sup> HARTLEY et DICKINSON, 2010, vol. 5 p. 243-245.

<sup>122</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 19.

casserole en base-cuivre représentent le domaine culinaire. Le reste du mobilier mis au jour comporte, en outre, trois restes d'enduits muraux, principalement blancs monochromes.

C'est une panse de gobelet indéterminée à revêtement noir (RANOIR) qui nous permet de placer un TPQ vers 180 de notre ère. Il est toutefois très probable que cet ensemble puisse être situé entre la fin du II<sup>e</sup> siècle et le début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. En l'absence d'élément nous permettant de justifier une datation plus élevée, nous conserverons ce TPQ de 180 après J.-C., soit durant le règne des Antonins.

Les communes régionales oxydées (PG, 52,17%) composent la majeure partie du corpus. Nous trouvons ensuite les imitations de sigillée (TSI, 16,66%), la *terra nigra* helvétique (PGTN, 10,14%), les terres sigillées de Gaule méridionale (TSGM, 7,2%), les céramiques à revêtement argileux mat (RAMAT, 2,17%), les communes régionales oxydées (PC, 2,17%), les terres sigillées de Gaule indéterminées (TSG-, 1,44%), les peintes polychromes (CPA, 1,44%), les imitations de terre sigillée technique grise (TSITG, 1,44%), les cruches à pâte claire (PCCRU, 1,44%), puis en des proportions similaires (0,72%), les terres sigillées de Gaule centrale (TSGC), les grises fines (PGF), les céramiques à revêtement argileux luisant (RALUIS), à revêtement argileux noir (RANOIR), les plats régionaux à engobe interne noir (EIRN), les revêtements micacés (MICAC) et les mortiers à pâte claire (PCMOR). Les amphores sont à 25% gauloises, à 25% bétiques, à 25% originaires plus largement d'Espagne, et à 25% indéterminées. En dehors des indéterminées, 20% de ces dernières contenaient de la saumure, 20% de l'huile et 20% du vin.

Relativement aux groupes de productions, nous relevons 9,09% de fines importées, 3,49% d'amphores, 20,97% de fines régionales et 66,45% de communes régionales.

Les écuelles/jattes abondent au sein de notre corpus (26,27%). Nous trouvons à leur suite, les bols (20,43%), les pots (16,78%), les marmites (10,94%), les assiettes (6,56%), les coupes (5,10%), les couvercles (3,64%), les tonneaux/tonnelets (1,45%), les cruches (1,45%), puis, en



des proportions égales (0,72%), les plats, les bols à collerette, les mortiers et les *dolia*.

Une estampille, sur un fond de bol Drag. 37 en terre sigillée de Gaule méridionale, présente l'inscription OFGVLVI (Pl. 8.1, n°6). Elle peut aisément être lue *Of(ficina) Gului*. La période précise durant laquelle cet artisan a officié est incertaine<sup>123</sup>.

Un individu hors typologie, un gobelet en PGTN décoré de points à la barbotine (Pl. 8.3, n°19), a pu être mis en évidence. Celui-ci compte plusieurs parallèles dans des unités de fouille contemporaines et semble être une production locale, apparaissant à la fin du IIe siècle de notre ère<sup>124</sup>. Quelques fragments d'amphores ont pu être rattachés, pour la première fois dans les ensembles sélectionnés, à des types connus: une amphore vinaire de type Gauloise 4 (Pl. 8.7, n°50), une amphore à huile de type Dressel 20 (Pl. 8.7, n°51) et une amphore à saumure de type Beltran IIA (Pl. 8.7, n°52). Aucun de ces derniers ne permet cependant d'affiner la datation de cet ensemble<sup>125</sup>.

### **3.2.9. Ensemble C-2 - Période C-2 (180-200 ap. J.-C.) (Pl. 9.1-9.11) (Fig. 14.1-14.3)**

Ce nouvel ensemble regroupe tout le matériel issu des unités de fouille constituant la démolition des locaux 4 et 5 lors de l'état 2 de la période C (UF 707 et 820). Ces couches seront par ailleurs utilisées comme radier pour sol S 729 du local 11 de l'état suivant, lors de la reconstruction de la partie sud de l'édifice. Comme nous le verrons toutefois dans l'étude fonctionnelle de ce travail, il se peut que ces couches aient appartenu aux

---

<sup>123</sup> HARTLEY et DICKINSON, 2010, vol. 6, p. 122.

<sup>124</sup> La nouvelle typologie en cours d'édification pour le site de Vidy-Boulodrome (cf. projet FNS, p. 5) permettra évidemment d'en dire plus à propos de ce gobelet.

<sup>125</sup> Elles sont produites pour la plupart dès l'époque augustéenne. Voir par exemple RAYNAUD, 1993.

étages supérieurs de l'édifice, effondrés dans ce secteur lors de la destruction du bâtiment<sup>126</sup>.

Le local 5 est une pièce rectangulaire, à fonction indéterminée, délimitée par plusieurs murs, à l'ouest (M 34 et M 252), au sud (M 257) et au nord (M 255). Sa limite orientale demeure incertaine, car perturbée par des creusements postérieurs; il s'agit probablement d'une zone ouverte sur le couloir L4. Son sol est en terre battue (S 178 et 262)<sup>127</sup>.

Le local 4, sur lequel ouvre vraisemblablement le local 5, est un couloir central sur lequel est aménagé, au sud, un sol en terre battue (S 1303), et au nord, un sol en cailloutis (S 1300). Une structure (Ft 1183) a été mise au jour au nord<sup>128</sup>.

Par le nombre important de ses tessons altérés par un contact avec le feu, l'ensemble C-2 permet d'imaginer une destruction importante, peut-être par l'effet d'un incendie, de la partie sud-est de la parcelle 2 à cette époque<sup>129</sup>.

Avec un NR de 3732 pour un NMI de 391, l'ensemble C-2 nous apparaît comme l'un des plus riches de cette étude.

Le reste du matériel mis au jour présente une taphonomie particulière liée au passage du feu<sup>130</sup>. Relevons ainsi, parmi celui-ci, deux fragments de torchis brûlé, 14 récipients indéterminés en fer. Dans le domaine de l'artisanat, nous comptons 23 scories de fer, sept creusets fragmentaires, sept coulures de bronze et un déchet de terre cuite. Dans le domaine de l'éclairage, 13 fragments de lampes à huile. Dans le domaine des poids et mesures, un poids de section circulaire, dans le domaine culinaire, une anse de récipient en fer, dans celui du jeu, un pion en os, dans celui de la parure, trois clous de chaussure et une perle melon. Les éléments de quincaillerie et d'ameublement regroupent 207 clous de chaussure, un crampon, un

---

<sup>126</sup> Voir p. 145-146.

<sup>127</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2017, p. 45.

<sup>128</sup> *Idem*.

<sup>129</sup> Hypothèse déjà émise en 2014 (cf. LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2015, p. 39).

<sup>130</sup> *Ibidem*, p. 65.

bouton de meuble, une ferrure, un anneau de meuble, une pièce de meuble de type tôle, une clé en base-cuivre, un rivet base-cuivre et un piton.

Quelques récipients en verre ont également pu faire l'objet d'une identification précise: un bol cylindrique AR 98.2, un bol hémisphérique AR 60.1B, ainsi qu'un gobelet AR 54.

Plusieurs panses de bol Lamb. 2/37 à revêtement argileux luisant (RALUIS), datés de 150 après J.-C., quelques fragments de gobelets indéterminés à revêtement argileux métallescent (RAMET), trois panses indéterminées de revêtement argileux noir (RANOIR), ainsi qu'une panse indéterminée de revêtement argileux de Rhénanie (RAEXR), nous permettent de placer un TPQ vers 180 de notre ère. Au vu de la relative similitude entre cette datation et celles en vigueur pour D-3 et C-1, nous suggérons d'établir une fourchette chronologique entre 180 et 200, soit entre le règne des Antonins et celui des Sévères. Cette seconde date, qui peut-être le TAQ de notre ensemble, correspond au début de la production de plusieurs types, attestés durant l'état C-3, particulièrement différentes imitations mortier de type Drag. 43 à revêtement argileux. Signalons toutefois que les rapports de fouille situent plutôt cet état postérieurement, vers 230/240<sup>131</sup>. Rien dans le corpus céramique ne nous permet toutefois de rehausser ce TPQ.

Les imitations de sigillée (TSI, 29,41%) représentent la majorité de l'ensemble. Nous trouvons, après elles, la *terra nigra* helvétique (PGTN, 18,6%), les communes régionales réduites (PG, 16,36%), les terres sigillées de Gaule indéterminées (TSG-, 9,20%)<sup>132</sup>, les communes régionales oxydées (PC, 4,6%), les terres sigillées de Gaule centrale (TSGC, 4,34%), les terres sigillées de Gaule méridionale (TSGM, 4,09%), les peintes polychromes (CP A, 2,55%), les plats à engobe interne régionaux (EIR, 2,04%), les revêtements micacés (MICAC, 1,79%), les mortiers à

---

<sup>131</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 70.

<sup>132</sup> Évidemment, le fait que ce pourcentage soit aussi élevé provient, comme nous l'avons vu, que du fait que de nombreux fragments de céramique ont été altérés par le feu. Ce qui est particulièrement problématique pour les sigillées, dans la mesure où leur provenance s'établit sur la lecture de la nature de leur argile, et que le passage du feu ne rend pas possible la mise en évidence, parfois très subtile, de leurs caractéristiques.

pâte claire (PCMOR, 1,79%), les revêtements argileux luisants (RALUIS, 1,53%), les cruches à pâte claire (PCCRU, 1,53%), les terres sigillées italiques (0,51%), puis, de manière égale (0,25%), les revêtements argileux mats (RAMAT), les revêtements argileux métallescents (RAMET), les revêtements argileux sablés (RASABL), les revêtements argileux noirs (RANOIR), les revêtements argileux de Rhénanie (RAEXR) et les plats régionaux à engobe interne noir (EIRN). Les amphores sont à 50% de provenance gauloise, à 25% bétiques et à 15% indéterminées. Elles contenaient, pour 33% d'entre-elles de l'huile, et pour 33% d'entre-elles, du vin.

Cela représente 17,25% de fines importées, 1% d'amphores, 34% de fines régionales et 47,75% de communes régionales.

Constituant 37,69% du corpus, les bols sont les plus représentées des formes céramiques. À leur suite, les pots (25,39%), les assiettes (5,75%), les tonneaux/tonnelets (5,49%), les coupes (4,45%), les plats (3,66%), les couvercles (3,66%), les gobelets (2,09%), les mortiers (1,83%), les *dolia* (1,83%), les cruches (1,83%), les marmites (1,57%), les bouteilles (1,57%), les bols à collerette (0,42%) et les bols à marli (0,26%).

Quelques estampilles sont à relever. La première, sur un fond d'assiette Drag. 18 en terre sigillée de Gaule centrale, comporte l'inscription MAMMI.O, lisible *Mammi o(fficina)* (Pl. 9.1, n°2). Celle-ci peut être attribuée au potier Mammius, ayant officié dans les ateliers de Lezoux entre 155 et 180 après J.-C.<sup>133</sup>.

Sur la seconde, mise en évidence sur un fond de coupe Drag. 33 en terre sigillée de Gaule méridionale, nous pouvons lire OF.L.COS.VIRI (Pl. 9.2, n°7). Nous proposons de la lire *Of(fficina) L(uci) Cos(ius?) Viri(lis?)*. Il est probable qu'elle soit produite par l'artisan L. Cosius Virilis, ayant exercé à La Graufesenque entre 75 et 110 de notre ère<sup>134</sup>.

La troisième, sur un mortier en pâte claire de type LS MOR Mo.3.6, permet de lire CVNIN+ (Pl. 9.8, n°67). Il s'agit probablement d'un artisan local

---

<sup>133</sup> HARTLEY et DICKINSON, vol 5., 2010, p. 239-241.

<sup>134</sup> *Ibidem*, vol. 3, p. 138-146.

nommé Cunina ou Cuniua, qui trouve plusieurs parallèles entre Tibère-Claude et le III<sup>e</sup> siècle<sup>135</sup>.

Quelques *graffiti*, présentés dans le catalogue de cette étude, sont à commenter.

Sur une coupe Drag. 27 en terre sigillée de Gaule méridionale, deux traits obliques formant la lettre A ou V (Pl. 9.1, n°6).

Sur un pot LS PG P.3.7.b en PGTN, le mot [---] EPPO (Pl. 9.6, n°55). De même, sur un pot en PGTN du même, type, une longue sentence illisible, attestée sur au moins deux lignes d'une dizaine de centimètres, ainsi que l'inscription ATTIR- (Pl. 9.7, n°56).

Signalons deux individus hors typologie. Le premier est un bol en céramique peinte polychrome (Pl. 9.3, n°18). À noter que ce type connaît plusieurs parallèles contemporains<sup>136</sup>. Le second est un pot à revêtement micacé (Pl. 9.5, n°40).

Enfin, notons un décor sur un bol de type Drag. 37 en terre sigillée de Gaule méridionale: deux éléments figurés, précisément deux gladiateurs (Pl. 9.2, n°13). Le présent décor peut être rattaché aux productions de la Graufesenque<sup>137</sup>.

### **3.2.10. Ensemble C-3 - Période C-3 (274 ap. J.-C.) (Pl. 10.1-10.7) (Fig. 15.1-15.3)**

L'ensemble choisi pour l'état 3 de la période C regroupe le matériel issu de la démolition, mêlée à de l'occupation (UF 705), du local 11.

Le local 11, construit sur les locaux 4 et 5 précédemment mentionnés à la suite d'un possible incendie, est une vaste pièce, délimitée à l'est par le mur mitoyen M 553, au sud par le mur de façade M35 et au nord par le mur 255. Il est possible que le mur M 1070, réutilisé comme solin lors de cet état, ait

---

<sup>135</sup> GIAVINA, 2019, p. 55.

<sup>136</sup> Dans le bâtiment 1, par exemple (cf. GLARDON, 2020, p. 33).

<sup>137</sup> HERMET, 1934, p.21.

coupé la pièce en deux espaces à l'ouest<sup>138</sup>. Ce local est paré d'un sol de *terrazzo* (S 729), aménagé sur un radier de fragments de terre cuite argileuse, conservé dans les deux tiers septentrionaux du local<sup>139</sup>. Un foyer de bonne facture (Fy 709), ainsi que plusieurs structures indéterminées, ont pu être fouillés dans ce local.

Il nous semble important de préciser, à ce stade, que ce n'est pas le matériel de cet ensemble qui lui permet de lui attribuer son TPQ. Comme nous le verrons, il s'agit d'une monnaie en bronze, issue de la démolition du local 9 (UF 564). Son matériel a cependant été jugé trop fragmentaire pour être intégré à cette étude. L'unité de fouille 705, de son côté, a livré un mobilier que nous avons trouvé abondant et digne d'intérêt. Nous étudierons donc l'unité de fouille 705, mais conserverons, par souci de cohérence, les datations en vigueur dans les rapports de fouille<sup>140</sup>. Ces deux unités étant contemporaines, ce rapprochement nous apparaît tout à fait envisageable. Le NR de l'ensemble est de 1929 pour un NMI de 230. Les amphores totalisent un NR de 35 pour un NMI de 2.

Signalons à présent le reste du mobilier mis au jour. Les matériaux de construction comportent un reste de calcaire de l'Urgonien, 40 fragments d'enduits muraux divers. Dans le domaine de la quincaillerie et de l'ameublement, on compte 343 clous, trois ferrures, un crampon, un crochet, un piton en fer, un piton en base-cuivre, une clé en fer, et une charnière en os. Signalons, également, dans les objets polyvalents, un reste de chaîne, dans les objets de toilette, une tige à cuilleron en base-cuivre. Quelques 119 clous de chaussure appartiennent, en outre, au domaine de la parure, deux aiguilles en os à l'artisanat du textile, un couteau en fer au domaine culinaire, huit scories de fer, une chute de base-cuivre et un fragment d'aiguisoir à l'artisanat métallurgique.

---

<sup>138</sup> Une seule appellation de local est toutefois en vigueur dans les rapports de fouille, au vu de l'homogénéité des couches mises en évidence (cf. LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2015, p. 40).

<sup>139</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2014, p. 34.

<sup>140</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p.75.

Quelques récipients en verre ont été identifiés: un barillet de type AR 161/l.s. 89 ainsi que deux bols cylindriques AR 98.1/l.s. 85b et AR 98.2.

Plusieurs monnaies sont également à relever: un dupondius ou as indéterminé du Ier ou IIe siècle, un antoninien, émis sous Gallien à Rome, entre 260 et 268 après J.-C., ainsi que deux as indéterminés émis entre 260 et 383 après J.-C. et entre 215 et 294 de notre ère.

Ce sont ces monnaies qui permettent de placer le TPQ de cet ensemble vers 260. Toutefois, comme déjà mentionné, par souci de cohérence avec la chronologie usuelle, nous opterons pour la date de 274 après J.-C., induite par la présence dans l'unité de fouille 564 d'un antoninien de production locale, émis entre 274 et 300 après J.-C. L'ouverture de l'ensemble C-3 n'est pas à situer en deçà de 200 après J.-C. En effet, quelques individus de notre ensemble ne sont produits qu'à partir du début du IIIe siècle de notre ère. C'est le cas du mortier en RAMAT de type imit. Drag. 43, représenté par une collerette dans cet ensemble.

Parmi toutes les catégories mises en évidence dans l'ensemble C-3, la céramique à revêtement argileux luisant (RALUIS, 21,73%) est la plus représentée. Suivent les communes régionales oxydées (PC, 14,78%), les communes régionales réduites (PG, 9,56%), les terres sigillées de Gaule centrale (TSGC, 9,13%), les céramiques à revêtement micacé (MICAC, 9,13%), les revêtements argileux métallescents (RAMET, 8,26%), les revêtements argileux mats (RAMAT, 7,82%), les terres sigillées de Gaule méridionale (TSGM, 4,3%), les imitations de sigillée (TSI, 3,04%), la *terra nigra* helvétique (PGTN, 2,6%), les cruches à pâte claire (PCCRU, 1,73%), les terres sigillées de Gaule de l'Est (TSGE, 1,3%), les plats à engobe interne régionaux (EIR, 1,3%), les mortiers à pâte claire (PCMOR, 1,3%), les revêtements argileux noirs (RANOIR, 0,86%), puis, de manière égale (0,43%), les terres sigillées africaines (TSAF), les céramiques peintes polychromes (CP A), les imitations de sigillée technique grise (TSITG), les grises fines (PGF), les revêtements argileux sablés (RASABL), les revêtements argileux de Rhénanie (RAEXR) et les plats régionaux à engobe interne noir (EIRN).

Les amphores sont à 50% d'origine gauloise et à 50% d'origines bétiques. La moitié d'entre elles contenaient de l'huile.

Cela totalise 15,16% de fines importées, 0,86% d'amphores, 43% de fines régionales et 40,98% de productions régionales.

Les gobelets (20,72%) sont les formes les plus présentes. Nous trouvons ensuite les écuelles/jattes (18,46%), les bols (16,21%), les pots (11,26%), les assiettes (6,3%), les coupes (5,4%), les bols à marli (4,5%), les couvercles (4,5%), les mortiers (3,15%), les cruches (3,15%), les tonneaux/tonnelets (2,7%), les plats (1,8%), les marmites (0,9%) et les pots à provisions (0,45%).

Relevons la présence d'une estampille sur un fond d'assiette Drag. 18 en terre sigillée de Gaule de l'Est. Sur celle-ci figure la marque OC- ISOF (Pl. 10.1, n°1). Nous proposons la lecture *Oc(c)iso f(ecit)* ou *Oc(c)is of(icina)* qui nous permet de le rattacher à Ociso ou Occiso, établi entre 130 et 160 après J.-C., soit dans les ateliers de La Madelaine, soit dans ceux de Lavoy ou dans ceux Sinzing<sup>141</sup>.

Du reste, quelques productions sigillées méritent d'être mentionnées. Les productions des ateliers de Lezoux comptent plusieurs individus dans notre corpus: une assiette Le 032A (non illustrée), une assiette Le 032P (Pl. 10.1, n°3), ainsi qu'un bol Le 003 (non illustré)<sup>142</sup>, produits principalement durant le IIe siècle de notre ère.

Le déversoir à tête de lion, présent sur un exemplaire de mortier Drag. 45 (Pl. 10.2, n°11) est également une production caractéristique des productions de Gaule centrale, notamment des ateliers de Terre-Franche, centre de production dans le giron de Lezoux<sup>143</sup>.

Relevons finalement la présence d'une coupe de type Hayes 9a en terre sigillée originaire d'Afrique Proconsulaire (Pl. 10.1, n°6).

---

<sup>141</sup> HARTLEY et DICKINSON, 2010, vol 6. p. 273-274.

<sup>142</sup> BET et DELOR, 2000.

<sup>143</sup> CORROCHER et RANDOUIN, 1974, p. 113.



### **3.2.11. Ensemble B - Période B (330 ap. J.-C.) (Pl. 11.1-11.4) (Fig. 16.1-16.3)**

Le dernier ensemble de notre étude est composé de la totalité de la démolition du local 8 (UF 555).

Lors de cette période, le local 8 est une petite pièce rectangulaire, à fonction indéterminée, délimitée au nord par M565, au sud par M 255, à l'est M 553 et à l'ouest par M 554. Deux trous de poteaux (TP 780 et 802) ont pu y être dégagés, de même qu'une base de molasse (Ft 558).

Du fait que l'occupation de la parcelle 2 se fait moins dense sur cette partie de la parcelle 2 dès la fin du IIIe siècle après J.-C. - principalement des remplois de structures antérieures et quelques aménagements épars<sup>144</sup> -le mobilier constituant l'ensemble B est conséquemment moins dense que celui des ensembles antérieurs. Il ne faut pas voir dans ce phénomène un abandon du site ou un déclin artisanal et architectural. En effet, les résultats de la fouille de 2019 ont permis de démontrer un déplacement des activités en direction du nord de la parcelle, par la mise au jour d'un nouveau bâtiment (B5), construit en 280 de notre ère. Sa découverte met en évidence une occupation dense et un artisanat prolifique à l'orée du IVe siècle, orienté vers la voie centrale nord de l'agglomération<sup>145</sup>.

Le NR de l'ensemble est donc de 497 pour un NMI de 54. Le NR des amphores est de 41 pour un NMI de 4.

Le reste du mobilier regroupe plusieurs individus métalliques et lithiques. Nous trouvons, dans le domaine de l'ameublement et de la quincaillerie, 213 clous et un anneau en fer. Dans celui de l'artisanat, un outil indéterminé, deux couleurs de plomb et 20 scories de fer. Dans le domaine culinaire, deux récipients indéterminés en base-cuivre et un couteau en fer. Le domaine du jeu comprend un pion lithique, celui des *militaria*, une pointe de lance. La parure regroupe une bague à chaton circulaire en base-cuivre, ainsi que 65 clous de chaussure. Une base de statuette en terre cuite avec

---

<sup>144</sup> RUBELI, 2017, p. 69.

<sup>145</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 80.

l'inscription IOV a pu être rattachée aux activités religieuses, principalement au culte de Jupiter.

Un bol hémisphérique en verre de type Is. 96b1/AR 601B a été mis en évidence.

Quelques monnaies sont à relever, essentiellement d'empereurs et d'ateliers indéterminés: un indéterminé daté entre 260 et la fin du IV<sup>e</sup> siècle, deux indéterminés, datés entre la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et la fin du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., un antoninien, daté entre 260 et 275 après J.-C.

Le TPQ de l'ensemble est fourni par une dernière monnaie, un *aes* III/IV, également d'empereur et d'atelier indéterminé, daté entre 330 et 348 de notre ère. Nous conserverons la date de 330 pour dater l'ensemble B.

Les communes régionales oxydées (PC, 18,51%) constituent la catégorie la plus abondante du corpus. À leur suite, les communes régionales réduites (PG, 14,81%), les revêtements argileux luisants (RALUIS, 12,96%), les imitations de sigillée (TSI, 7,4%), les revêtements micacés (MICAC, 7,4%), à parts égales (3,7%), les terres sigillées de Gaule méridionale (TSGM), les terres sigillées de Gaule centrale (TSGC), les revêtements argileux métallescents (RAMET) les revêtements argileux noirs (RANOIR), la *terra nigra* helvétique (PGTN), les mortiers à pâte claire (PCMOR), les communes grossières réduites (PGGROS), puis, également en des proportions similaires (1,85%), les terres sigillées de Gaule de l'est (TSGE), les peintes polychromes (CP A), les imitations de sigillée technique grise (TSITG), les grises fines (PGF), les revêtements argileux mats (RAMAT), les plats à engobe interne régionaux (EIR) et les cruches à pâte claire (PCCRU). Les amphores sont à 25% de provenance bétique, à 25% de Gaule, à 25% de Tarraconnaise, et à 25% indéterminées. Un tiers d'entre elles contenaient de l'huile.

Concernant les groupes de production, nous trouvons donc 8,6% de fines importées, 6,89% d'amphores, 32,72% de fines régionales et 51,79% de communes régionales.

Les formes les plus attestées dans l'ensemble sont les écuelles/jattes (23,52%). Ce sont ensuite les gobelets (19,6%), les pots (17,64%), les bols (11,76%), les assiettes (3,92%), les coupes (3,92%), les mortiers (3,92%), les cruches (3,92%), puis, de manière égale (1,96%), les plats, les bols à marli et à collerette, et les *dolia*.

Au sein du reste de l'ensemble, mettons en évidence la présence d'une écuelle/jatte hors typologie à pâte claire (Pl. 11.2, n°23).

Notons enfin l'occurrence d'un amphorique d'origine indéterminée (Pl. 11.4, n°32).

### **3.3. Évolution quantitative des catégories et formes céramiques**

#### **3.3.1. Options méthodologiques**

Ce chapitre a pour but de caractériser le faciès céramique de la parcelle 2. Pour ce faire, nous présenterons l'évolution quantitative de chaque catégorie technique mise en évidence dans nos ensembles, ainsi que des amphores, puis nous la mettrons en perspective avec l'évolution générale de cette catégorie sur le Plateau suisse. Cela nous permettra de saisir les discordances et adéquations entre notre corpus et les tendances régionales. Nous établirons ensuite une évolution comparée de certaines catégories et formes. À la suite de ça, nous analyserons l'évolution des groupes de productions et des groupes morphologiques.

Toutes ces données seront ensuite comparées à deux sites locaux contemporains, la parcelle 1 de Vidy-Boulodrome et Chavannes 11. Nous tenterons ainsi de comprendre la place qu'occupe notre parcelle 2 dans le *vicus* de *Lousonna*. Cela nous offrira l'occasion d'appréhender le niveau de vie de la population qui résidait sur cette parcelle.

#### **3.3.2. Évolution des catégories (Fig. 18)**

##### **Céramiques importées**

##### **Fines importées (Fig. 17.1)**

##### **Parois fines avec revêtement (PARFIN A) et sans revêtement (PARFIN B)**

Les parois fines à revêtement sont représentées par 11 individus pour 41 restes, comptabilisant 0,69% du corpus céramique total.

Elles apparaissent sur la parcelle 2 à partir de la période G (30 à 20/10 av. J.-C.) et montrent, à l'exception des périodes F et E-1, une présence

constante jusqu'à D-3 (180 ap. J.-C.). Elles sont absentes des ensembles plus tardifs. Ce hiatus, entre 15 et 50 de notre ère, n'est probablement pas digne d'intérêt, du fait de la pauvreté générale des ensembles qui l'illustrent.

La production de parois fines avec revêtement est attestée dans nos régions du Ier siècle avant J.-C. au IIe siècle après J.-C.<sup>146</sup>. En cela, la parcelle 2 est relativement conforme.

Comme nous l'avons dit, cette catégorie est générale et regroupe des productions d'origines disparates<sup>147</sup>. Le corpus des parois fines à revêtement de la parcelle 2 ne comporte, en dehors des indéterminés, que des types, généralement des coupes, en provenance des ateliers de Lyon la Butte, exportés principalement durant le Ier siècle de notre ère (Pl. 5.2, n°18-19, Pl. 6.2, n°12)<sup>148</sup>. Ces récipients appartiennent aux périodes D-1 (100/150 ap. J.-C.) et D-2 (150/180 ap. J.-C.).

Compte tenu du fait que le reste du corpus est majoritairement indéterminé, nous ne proposerons pas d'analyse plus détaillée reposant sur les aires de production dont ces récipients sont originaires.

Les parois fines sans revêtement (PARFIN B), catégorie générale également, ne comportent aucun individu dans les ensembles traités.

### **Terres sigillées italiques (TSIT)**

La terre sigillée italique est représentée par 10 individus pour 21 restes, comptabilisant 0,63% du corpus céramique total.

Sur la parcelle 2, cette catégorie apparaît dès la période G (30 à 20/10 av. J.-C.) et présente un essor (6,65% à 14,28%) durant la période F (15/30-

---

<sup>146</sup> SCHINDLER-KAUDELKA 1975, MARABINI MOEVS 1973, MAYET 1975, GRATALOU 1988, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, BRULET *et alii*, 2010.

<sup>147</sup> Toutes les parois fines à revêtement sont traitées comme une seule catégorie (de même que les parois fines sans revêtement), par souci de cohérence avec les études et la méthodologie de mise pour le site du Boulodrome. Nous sommes évidemment conscients des limites de cette approche.

<sup>148</sup> BERTRAND, 2005, fig. 9.

40 ap. J.-C.). Elle est plus modérément présente jusqu'à la période E-2 (50-80/90 (?) ap. J.-C.), entre 4,76% et 8%, avant de disparaître quasi totalement, au tournant du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, dès la période D-1 (100/150 ap. J.-C.). La majeure partie des pièces retrouvées est donc datée des périodes augustéenne et tibérienne.

Produite et diffusée en Gaule dès le milieu du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., la sigillée italique montre une explosion de ses exportations de 20 av. J.-C. à 15 ap. J.-C., avant de progressivement disparaître, supplantée dès la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. par le développement des ateliers de sigillée de Gaule méridionale et de leurs productions<sup>149</sup>.

L'évolution quantitative de la TSIT sur la parcelle 2 est conforme à ces tendances, avec une présence constante dès la période G, avec un pic à la période F. Sa présence, au-delà de cette dernière période, est probablement résiduelle.

### **Terres sigillées de Gaule méridionale (TSGM)**

La terre sigillée de Gaule méridionale est attestée par 182 individus pour 580 restes, comptabilisant 11,54% du corpus total.

La période D-1 (100/150 ap. J.-C.) voit le *floruit* de cette catégorie sur la parcelle. Si sa présence est plus faible durant les années précédentes, entre les périodes F et E-2 (4,76% à 8%), celle-ci explose dès la période D-1, en passant de 8% à 26,41% du NMI total de son ensemble. Elles remplacent alors largement les TSIT qu'elles côtoyaient auparavant. Durant toute la période D (100-180 ap. J.-C.), elles sont observables en des quantités similaires (26,41%, 19,9% et 23,6%).

Dès la fin du II<sup>e</sup> siècle, elles subissent une diminution importante, de 23,6% à 7,2% pendant C-1 (180 ap. J.-C.). Les TSGM avoisinent les 4% jusqu'à la

---

<sup>149</sup> BRULET, 2010 p.44-45, OXE, COMFORT et KENRICK, 2000, p. 36.

période C-3 (274 ap. J.-C.)<sup>150</sup>. Au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., pendant la période B, elles ne totalisent que 3,7% de l'ensemble.

L'essentiel de la production de TSGM s'étend entre 15 de notre ère et 150 après J.-C.<sup>151</sup>. L'essor de sa production se concentre sur la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Elle est principalement issue des ateliers de Millau-La Graufesenque. Entre la fin du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, se développent plusieurs ateliers et productions parallèles, notamment du Centre, puis de l'Est, qui fragilisent l'hégémonie de ces ateliers. Leur importance diminue progressivement dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, et durant les siècles suivants, au profit d'autres types de sigillées et de productions régionales (revêtements argileux, *terra nigra* helvétique, etc.). Par rapport à ces évolutions, la présence de cette catégorie technique sur la parcelle 2 nous apparaît comme standard, avec quelques individus épars au début du I<sup>er</sup> siècle, une surabondance au début du II<sup>e</sup> siècle et une diminution à partir de 180 après J.-C., au profit des sigillées de Gaule du Centre.

### **Terres sigillées de Gaule centrale (TSGC)**

Les sigillées de Gaule du Sud sont attestées par 57 individus pour 157 restes, totalisant 3,6% du corpus céramique.

Sur la parcelle 2, elles sont attestées dès notre période F (15 à 30/40 ap. J.-C.). Elles oscillent entre 0,72% et 4,76% jusqu'à la période C-2 (180-200 ap. J.-C.). À partir de la période C-3 (274 ap. J.-C.) les productions de Gaule du centre augmentent jusqu'à 9,13%. Dès B (330 ap. J.-C.), elles ne représentent plus que 3,7% du corpus.

Les sigillées de Gaule du Centre apparaissent dans nos régions dès 15/30 de notre ère, de façon restreinte. Comme nous l'avons dit, leur diffusion se

---

<sup>150</sup> À noter que la période C-2 comporte un nombre important de sigillées indéterminées, détériorées en raison d'un incendie. Il est probable qu'une grande partie d'entre elles appartienne en réalité aux productions de Gaule du centre.

<sup>151</sup> GENIN, 2007, p. 57, BRULET, 2010, p. 71. Voir aussi, BEMONT et JACOB (dir.), 1986 et PY (dir.), 1993.

fait plus importante entre la fin du Ier siècle et le début du IIe siècle, passant d'une distribution régionale à une diffusion sur une large échelle, principalement issue des ateliers de Lezoux. Leur essor advient principalement entre le deuxième et le troisième quart du IIe siècle de notre ère, avant de se retirer progressivement des marchés<sup>152</sup>.

Encore une fois, l'évolution quantitative de cette catégorie importée sur la parcelle 2 ne semble pas échapper aux tendances suprarégionales. Celles-ci, à l'image des tendances esquissées plus haut, connaissent en effet un léger essor dans les ensembles vers 180 de notre ère.

### **Terres sigillées de Gaule orientale (TSGE)**

La terre sigillée de Gaule orientale est représentée par quatre individus pour 25 fragments, comptabilisant 0,25% du corpus céramique total.

Ces productions surviennent sur la parcelle 2 de manière discrète, à hauteur de 1,3%, dès la période C-3 (274 ap. J.-C.). À la période B (330 ap. J.-C.), elles augmentent très légèrement à 1,85%.

Les récipients de l'est de la Gaule sont attestés en Suisse occidentale dès 150 jusqu'à 250 de notre ère, en provenance des ateliers de Moselle et de Rhénanie. L'essor de cette catégorie de sigillée est probablement à situer dans le courant du IIIe siècle après J.-C.<sup>153</sup>.

Sur la parcelle 2, cet essor n'est que très peu perceptible et leur présence, anecdotique, n'entre pas en concurrence avec les productions de Gaule du Centre, comme il est de mise ailleurs<sup>154</sup>. Il est possible que cet écart avec les tendances régionales et suprarégionales, absent des périodes antérieures, témoigne d'une occupation plus lâche de la parcelle 2 à la fin

---

<sup>152</sup> GENIN, 2010, p. 94, DELAGE, 2001. Voir aussi BEMONT et JACOB (dir.), 1986, PY (dir.), 1993, BET et DELOR, 2000.

<sup>153</sup> BEMONT et JACOB (dir.), 1986, PY (dir.) et BRULET, 2010.

<sup>154</sup> BRULET, 2010 p. 94.



du IIIe siècle après J.-C.<sup>155</sup>, ainsi que, comme nous l'avons vu, du déplacement des activités en direction du nord<sup>156</sup>.

### **Terres sigillées africaines (TSAF)**

Les sigillées africaines sont attestées par un individu pour trois restes, totalisant 0,06% du corpus céramique général.

Elles ne sont décelables sur la parcelle 2 que durant la période C-3 (274 ap. J.-C.).

Originaires d'Afrique proconsulaire, et bien qu'elles soient produites dès la fin du Ier siècle après J.-C., cette catégorie de sigillée n'est exportée dans les provinces occidentales qu'à partir du IIIe siècle de notre ère, pour obtenir une plus grande part du marché aux IVe et Ve siècles<sup>157</sup>.

Étant donné le caractère tardif de cette catégorie, sa rareté sur la parcelle ne nous semble pas surprenante, du fait de son occupation, décroissante à partir de la fin du IIIe siècle.

### **Communes importées (Fig. 17.2)**

#### **La *terra nigra* de Gaule centrale (TNGC)**

Avec deux individus pour deux fragments, la TNGC totalise 0,12% du corpus céramique.

Elle n'est que très peu présente dans les ensembles F (15-30/40 ap. J.-C.) et E-1 (50 ap. J.-C.). Confectionnée en Auvergne, elle est exportée en Gaule entre 70 avant J.-C. et 20 de notre ère<sup>158</sup>.

---

<sup>155</sup> RUBELI, 2017, p. 69.

<sup>156</sup> Cf. p. 72.

<sup>157</sup> BRULET, 2010, p. 205. Voir aussi HAYES, 1997 et 1972, PY (dir.), 1993 et BONIFAY, 2004.

<sup>158</sup> PAUNIER et LUGINBÜHL (dir.), 2004, p. 201. Voir aussi MENEZ, 1989.

## **Céramiques à revêtement argileux de Rhénanie (RAEXR)**

La céramique à revêtement argileux de Rhénanie est représentée par deux individus pour quatre fragments, comptabilisant 0,12% du corpus céramique total.

Sur la parcelle 2, elle n'est que faiblement présente durant les deux périodes C-2 et C-3 (180-274 ap. J.-C.).

Sa production est située entre la fin Ier siècle et le IVe siècle de notre ère, notamment des ateliers de Trèves, en Germanie Supérieure, ou de Cologne, en Germanie Inférieure<sup>159</sup>. Sa diffusion en Suisse occidentale semble avoir eu lieu entre 180/190 après J.-C. et la fin du IIIe siècle de notre ère.

Sa présence ici n'est donc pas étonnante. Elle reste toutefois anecdotique, face à celle des revêtements argileux de fabrication locale.

## **Plats à engobe interne «pompéiens» (EIRP)**

Les plats à engobe interne d'origine italique sont représentés par deux individus pour trois restes, comptabilisant 0,12% du corpus céramique total.

On les retrouve sur la parcelle 2 aux périodes F (15/30-40 ap. J.-C.), puis à la période D-3 (180 ap. J.-C.). Il est à noter que les 4,76% attestés lors de la période F ne représentent qu'un seul individu.

Ce type de production, d'origine campanienne, est attestée entre le IIe siècle avant J.-C. et le Ier siècle de notre ère. Son exportation en Gaule se fait à partir du Ier siècle avant J.-C<sup>160</sup>.

---

<sup>159</sup> BRULET, 2010, p. 326.

<sup>160</sup> GOUDINEAU, 1970, PEACOCK, 1977, PY (dir.), 1993, CAVASSA *et alii*, 2009.

## **Céramiques régionales**

### **Fines régionales (Fig. 17.3)**

#### **Peintes polychromes (CP A)**

Les céramiques peintes polychromes sont attestées par 20 individus pour 253 restes, totalisant 1,26% du corpus céramique.

À l'exception de la période E-1, les peintes polychromes sont omniprésentes durant toute l'occupation de la parcelle. Elles oscillent entre 0,42% et 6,65%. Une rupture (de 4,76% à 0%) est perceptible entre F (15/30-40 ap. J.-C) et E-1 (50 ap. J.-C.). Bien que celle-ci soit attestée également sur d'autres sites à Lausanne ou Massongex<sup>161</sup>, il est nécessaire de la considérer ici avec précaution, du fait de la pauvreté de ces premiers ensembles. Une légère hausse est à noter à la période antonine, notre période D, durant laquelle les pourcentages augmentent légèrement (de 0,45% en moyenne durant la période C-1, à 2,55% pour la période C-2).

La production, dans nos régions, des céramiques peintes polychromes prend place entre le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et le III<sup>e</sup> siècle après J.-C., durant lequel de nouveaux types font leur apparition, probablement les quelques individus hors typologie des ensembles de la période C<sup>162</sup>.

#### **Peintes lie-de-vin (CP B)**

Avec trois individus pour quatre fragments, la CP B totalise 0,19% du corpus céramique.

Elle est attestée sur la parcelle 2 à la période G (-30 à -20/10 après J.-C.) à hauteur de 6,65%. À nouveau, ce pourcentage est à considérer avec prudence. On ne la retrouve ensuite que durant les périodes D-1 (100/150 ap. J.-C.) et D-2 (150/180 ap. J.-C.) à 0,47% et 0,48%. Les individus mis

---

<sup>161</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, p.80.

<sup>162</sup> PAUNIER, 1981, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, CASTELLA et MEYLAN-KRAUSE, 1994, BRUNETTI *et alii*, 2007.

au jour pour cette période plus tardive sont probablement à considérer comme intrusifs.

La production de céramique peinte lie-de-vin est attestée sur le Plateau suisse entre 80/70 après J.-C. et le dernier tiers du Ier siècle de notre ère<sup>163</sup>.

### **Imitations de sigillée «helvétiques» (TSI)**

Comprenant 352 individus pour 1962 restes, les imitations de sigillée constituent 22,32% du corpus céramique total.

Abondantes sur la parcelle 2, les imitations de sigillée sont remarquables par la forte continuité de leur présence tout au long de l'occupation du site. Quelques tendances nous semblent intéressantes à soulever.

Entre la période G (-30 à -20/10 ap. J.-C.) et la période E-1 (50 ap. J.-C.), soit entre Auguste et Claude, la TSI connaît une forte augmentation, de 6,65% à 36%. Son *floruit* advenant entre les périodes E-1 et E-2, en pleine période claudienne, lorsqu'elle augmente de près de 16%. Ce pic, similaire à ce que l'on retrouve à proximité, à Chavannes 11, est à mettre en relation avec les fonctionnements des ateliers locaux, bien établis durant le milieu du Ier siècle de notre ère<sup>164</sup>. Sa présence se fait régulière, entre 36% et 31,55% à la période D, entre 100 et 180 de notre ère, avant de régresser durant la seconde moitié du IIe siècle, à hauteur de 23,6% pour D-3 et 16,66% pour C-1. Cette baisse est à mettre en lien avec le déclin général, sur la parcelle 2, des sigillées gauloises importées à la fin du IIe siècle au profit de quelques productions de vaisselle de table locale. Notons toutefois un nouveau regain à 29,51% durant C-2 (180-200 après J.-C.). Celui-ci ne durera pas, puisque les imitations de sigillée chutent de manière considérable, à 3,04% et 7,4% durant les périodes C-3 (274 ap. J.-C) et B

---

<sup>163</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, p. 80. Voir aussi PAUNIER, 1981 et BRUNETTI *et alii*, 2007.

<sup>164</sup> *Ibidem*, p. 59.

(330 ap. J.-C.). Cette chute est probablement une conséquence de l'arrêt de la production de cette catégorie au milieu du IIIe siècle de notre ère<sup>165</sup>. Plus généralement, la production de TSI en Suisse occidentale est avérée entre 20/15 avant notre ère et le milieu du IIIe siècle après J.-C.<sup>166</sup>.

Relevons à ce stade que, de manière générale, les TSI restent toujours supérieures en nombre aux terres sigillées gauloises. Cela nous permet de supposer que la population de la parcelle 2, durant la majeure partie de l'occupation du site, ne possède pas un niveau de vie et un pouvoir d'achat suffisamment élevés afin de parvenir à se passer de ces imitations régionales, de moins bonne facture<sup>167</sup>. Cela même si ces personnes semblent, comme nous l'avons déjà sommairement esquissé, tout à fait profiter des réseaux d'échanges commerciaux régionaux et suprarégionaux.

### **Imitations de sigillée « technique grise » (TSITG)**

Les imitations de sigillée technique grise sont attestées par 18 individus pour 60 restes, totalisant 1,14% du corpus céramique général.

Elles apparaissent sur la parcelle 2 dès la période F (15/30-40 ap. J.-C) et connaissent, à quelques exceptions, une présence quasi constante, entre 0,94 et 4,76% jusqu'à la fin du IIe siècle après J.-C., à la période C-2. Au-delà, durant les périodes C-3 et B, les quelques occurrences de TSITG sont probablement résiduelles.

---

<sup>165</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, p. 59.

<sup>166</sup> DRACK, 1945, PAUNIER, 1981, BEMONT et JACOB (dir.), 1986, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, LUGINBÜHL, 2001 et SCHUCANY *et alii*, 1999.

<sup>167</sup> En comparaison, par exemple aux proportions de différents établissements urbains, la *domus* du Musée romain de Vidy, et suburbains, en l'occurrence la villa du Prieuré à Pully, secteurs plus aisés qui affichent des proportions plus importantes de sigillées gauloises et de plus faibles proportions de leurs imitations (cf. LUGINBÜHL, 2001, p. 352). Il va de soi que la grande représentation des TSI, que l'on observe de manière générale à *Lousonna*, est à mettre en lien avec la présence dans le *vicus*-même d'ateliers produisant cette catégorie.

Nous retrouvons ainsi cette catégorie, bien que modestement, tout au long de sa production, qui s'étend régionalement entre 10/15 après J.-C. et la première moitié du IIe siècle de notre ère<sup>168</sup>.

### **Grises fines de tradition gauloise (PGF)**

Avec huit individus pour 51 fragments, les grises fines représentent 0,5% du corpus général.

Elles sont attestées sur la parcelle entre la période F (15/30-40 ap. J.-C) et, à l'exception de C-2, jusqu'à la fin de son occupation, vers 330 de notre ère.

Du fait que sa production est datée entre le IIe siècle avant J.-C. et le début du Ier siècle après J.-C.<sup>169</sup>, il est possible que les quelques fragments mis en évidence dès la période D-1 (100/150 ap. J.-C.) soient résiduels. Peut-être attestent-ils toutefois d'une continuité, marginale certes, de la production de cette catégorie durant le IIe siècle après J.-C. Observons, du reste, une quantité plus importante de ces céramiques entre F et E-2, soit entre 15-30/40 après J.-C. et 50-80/90 (?), durant la période de production mentionnée. Encore une fois, les statistiques de ces périodes sont à considérer avec prudence.

### **Céramiques à revêtement argileux (Fig. 17.4)**

#### **Céramiques à revêtement argileux luisant (RALUIS)**

Avec 67 individus pour 764 restes, les revêtements argileux luisants totalisent 4,24% du corpus.

Cette catégorie est attestée dès D-1 (100/150 ap. J.-C.) à hauteur de 0,47%. Elle conserve des proportions semblables, entre 0,42% et 1,53%

---

<sup>168</sup> DRACK, 1945, PAUNIER, 1981, BEMONT et JACOB (dir.), 1986, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, LUGINBÜHL, 2001 et SCHUCANY *et alii*, 1999.

<sup>169</sup> PAUNIER, 1981, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999 et BRUNETTI *et alii*, 2007.

jusqu'à C-2 (180 ap. J.-C.). Dès C-3 (274 ap. J.-C.) elle augmente et atteint les 21,73%. Durant la période B (330 ap. J.-C.), elle descend à 12,96%. Cette forte augmentation entre C-2 et C-3 des revêtements argileux est à mettre en relation avec le recul progressif des sigillées et imitations de sigillée<sup>170</sup>, au profit d'autres catégories de céramiques régionales, dès le IIe siècle de notre ère<sup>171</sup>. Les revêtements argileux luisants sont produits en Suisse occidentale entre le milieu du IIe siècle et la fin du IVe siècle de notre ère<sup>172</sup>. Comme nous l'avons dit, il est probable que sa production ait pu avoir lieu avant 150 après J.-C.<sup>173</sup>.

### **Céramiques à revêtement argileux métallescent (RAMET)**

Les revêtements argileux métallescents sont représentés par 24 individus, pour 222 restes. Ils totalisent 1,52% du corpus général.

Ils sont discernables sur la parcelle dès la période D-2 (150/180 ap. J.-C.). À l'exception d'une absence à la période C-1, leur quantité reste constante, entre 0,25% et 0,48%, avant d'augmenter jusqu' à 8,26%, tout comme les autres catégories de revêtements argileux, dès C-3 (274 ap. J.-C.).

Cette catégorie est produite régionalement, entre 180 et le IIIe siècle de notre ère<sup>174</sup>.

### **Céramiques à revêtement argileux sablé (RASABL)**

Avec trois individus pour 24 restes, les revêtements argileux sablés totalisent 0,18% du corpus céramique.

---

<sup>170</sup> Celle-ci est observée pour toutes les catégories de revêtements argileux présentées ci-après.

<sup>171</sup> LUGINBÜHL, 2001, p. 91.

<sup>172</sup> KAENEL, 1974, PAUNIER, 1981, CASTELLA et MEYLAN-KRAUSE, 1994, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, LUGINBÜHL, 2001, SCHUCANY *et alii*, 1999, HERVE, 2008 et ANDRE, 2010.

<sup>173</sup> Cf. p. 55.

<sup>174</sup> PAUNIER, 1981, CASTELLA et MEYLAN-KRAUSE, 1994, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, LUGINBÜHL, 2001, SCHUCANY *et alii*, 1999 et ANDRE, 2010.

Les revêtements argileux sablés sont attestés sur la parcelle 2 dès la période D-2 (150/180 ap. J.-C.), à hauteur de 0,48%. On ne le retrouve ensuite que modestement, entre 0,25% et 0,43%, durant les périodes C-2 (180/200 ap. J.-C) et C-3 (274 ap. J.-C). Aucune hausse semblable à celle connue des autres revêtements argileux n'est perceptible à la fin de la période C. Il est vraisemblable que cette catégorie ait été moins prisée que certaines autres, à l'instar des revêtements luisants qui abondent dès le IIIe siècle après J.-C. sur la parcelle.

La production des revêtements sablés commence vers 80 de notre ère et semble s'achever vers le milieu du IIe siècle après J.-C.<sup>175</sup>. Certaines productions plus tardives ne sont pas à exclure. Nous proposons en conséquence de ne pas interpréter les quelques individus de la période C comme résiduels.

### **Céramiques à revêtement argileux noir (RANOIR)**

Les revêtements argileux noirs sont représentés par six individus pour 42 restes, comptabilisant 0,38% du corpus.

Leur présence est constante entre la période C-1 (180 ap. J.-C.) et la période B (330 ap. J.-C.). Elle augmente progressivement, de 0,72% à 3,7%.

Sa production est datée entre 180 de notre ère et la fin du IVe siècle<sup>176</sup>.

### **Céramiques à revêtement argileux mat (RAMAT)**

Les céramiques à revêtement argileux mat sont représentées par 25 individus pour 89 restes, comptabilisant 1,58% du corpus total. Cette catégorie est la seule production à revêtement argileux à appartenir ordinairement aux céramiques communes. Pour des raisons pratiques, et

---

<sup>175</sup> PAUNIER, 1981, CASTELLA et MEYLAN-KRAUSE, 1994, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, LUGINBÜHL, 2001, SCHUCANY *et alii*, 1999 et ANDRE, 2010.

<sup>176</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999 et ANDRE, 2010.



parce qu'elle s'illustre parfois par des récipients de confection fine, nous l'analysons conjointement aux autres céramiques revêtements argileux. Sur la parcelle 2, ils apparaissent dès la période D-2 (150/180 ap. J.-C.). À l'exception d'un pic à hauteur de 7,82% durant C-3 (274 ap. J.-C.), leur présence demeure constante, entre 0,48% et 2,17%, jusqu'à la période B (330 ap. J.-C.). Du fait d'une occupation moins dense du secteur au IVe siècle après J.-C., les proportions mises en évidence pour C-3 ne perdurent pas.

La production des revêtements argileux mats est attestée dès 80/90 après J.-C. Elle s'étend jusqu'à la fin du IIe siècle de notre ère<sup>177</sup>.

### **Communes engobées ou lissées (Fig. 17.5)**

#### **Plats à engobe interne régionaux (EIR)**

Les plats à engobe interne régionaux sont représentés par 19 individus pour 59 restes, totalisant 1,2% du corpus total.

On les retrouve sur la parcelle 2 dès la période G (30 à 20/10 av. J.-C.). Jusqu'à la période E-2 (50-80/90 (?) ap. J.-C.), leur présence, entre 4% et 9,52%, est plus marquée. Dès D-1 (100/150 ap. J.-C.) et D-2 (150/180 ap. J.-C.), celle-ci s'abaisse à 0,47% et 0,48%. On ne les retrouve ensuite qu'à la période C-2 (180/200 ap. J.-C.), à hauteur de 2,04%. Ce pourcentage reste constant jusqu'à l'orée du IVe siècle après J.-C.

La fabrication des plats à engobe interne est située entre 80 avant J.-C. et le dernier tiers du Ier siècle de notre ère<sup>178</sup>. Le fait que plusieurs individus aient été distingués dans quelques ensembles postérieurs à l'arrêt de production de cette catégorie devrait induire leur résidualité. Il nous apparaît toutefois probable que ces plats aient encore été façonnés plus

---

<sup>177</sup> CASTELLA et MEYLAN-KRAUSE, 1994, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999 et LUGINBÜHL, 2001.

<sup>178</sup> PAUNIER 1981, CASTELLA et MEYLAN-KRAUSE, 1994, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, SCHUCANY *et alii*, 1999 et BRUNETTI *et alii*, 2007.

tardivement. Un phénomène similaire relevé sur la parcelle 1 nous semble confirmer cette hypothèse<sup>179</sup>.

### **Plats à engobe interne noir (EIRN)**

Avec cinq individus pour six fragments, les plats à engobe interne noir constituent 0,3% du corpus général.

Ils sont décelables sur la parcelle 2 dès la période D-1 (100/150 ap. J.-C.). Après un hiatus entre D-1 et D-3 (180 ap. J.-C.), ils oscillent entre 0,25% et 0,72% jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.

D'origine régionale, le plat à engobe interne noir est produit entre 40 après J.-C. et le dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>180</sup>. L'apparition tardive de cette catégorie sur la parcelle 2, ainsi que ses faibles proportions, tend à démontrer son caractère anecdotique, notamment face aux plats à engobe interne traditionnels.

### **Communes à revêtement micacé (MICAC)**

Les céramiques à revêtement micacés sont représentées par 40 individus pour 152 fragments. Elles totalisent 2,53% du corpus.

Leur présence est systématique à partir de la période E-2 (50-80/90 (?) ap. J.-C.) Dès lors, et jusqu'à C-2 (150/180 ap. J.-C.), elles sont décelables en des quantités analogues, entre 0,48% et 1,79%. Les 4% de la période E-2 ne sont pas à considérer. En effet, une seule panse indéterminée de MICAC a pu être identifiée dans cet ensemble de faible dimension. Dès C-3 (180/200 ap. J.-C.) les revêtements micacés connaissent un essor à hauteur de 9,13%. La période B (330 ap. J.-C.) comprend 7,4% de récipients appartenant à cette catégorie.

---

<sup>179</sup> GLARDON, 2020, p. 56.

<sup>180</sup> CASTELLA et MEYLAN-KRAUSE, 1994 et MEYLAN-KRAUSE, 2002.

Ces céramiques sont produites dès 40 avant J.-C. Elles connaissent un essor au II<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un *floruit* au III<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>181</sup>. Cette augmentation est perceptible dans les ensembles étudiés.

### ***Terra nigra* «helvétique» (PGTN)**

La *terra nigra* «helvétique» est attestée par 122 individus pour 605 restes et constitue 7,73% du corpus général.

Les premières occurrences de cette catégorie sur la parcelle 2 surviennent dès la période E-1 (50 ap. J.-C.). Elle est présente jusqu'à la fin de l'occupation du secteur. Entre les périodes E-1 et D-1 (100/150 ap. J.-C.), elle oscille entre 4% et 5,18%. Une légère diminution à 0,48% est à noter à la période D-2 (150/180 ap. J.-C.). Puis, une augmentation progressive est à relever entre D-3 (180 ap. J.-C.), où elle totalise 4,2%, et C-2 (180/200 ap. J.-C.), où elle atteint un maximum de 18,6%. C'est ensuite une légère diminution, de 9,13% à 7,4%, en 330 ap. J.-C.

Apparaissant dès 50/80 de notre ère, la PGTN voit ses dernières productions durant la première moitié du III<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>182</sup>. La diminution de ces céramiques sur la parcelle 2 à partir de la période C-3 est à mettre en lien avec la cessation de leur fabrication.

### **Communes régionales oxydées et réduites (Fig. 17.6)**

#### **Cruches à pâte claire (PCCRU)**

Les cruches à pâte claire sont représentées par 29 individus pour 1866 fragments, comptabilisant ainsi 1,83% du corpus céramique.

---

<sup>181</sup> PAUNIER 1981, CASTELLA et MEYLAN-KRAUSE, 1994, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999 et SCHUCANY *et alii*, 1999.

<sup>182</sup> *Idem*.

Elles comptent des individus à chaque période d'occupation du site. On observe toutefois une légère diminution, de l'ordre de 5%, entre le premier et le dernier intervalle chronologique.

D'origine régionale, les PCCRUs sont façonnées entre l'époque augustéenne et la fin de la période romaine<sup>183</sup>.

### **Mortiers à pâte claire (PCMOR)**

Avec 17 individus pour 131 fragments, les mortiers à pâte claire totalisent 1,07% du corpus.

Ils sont attestés sur la parcelle 2 de la période E-2 (50-80/90 (?) ap. J.-C.), jusqu'à la fin de son occupation. Observons une augmentation progressive de la présence de cette catégorie sur la parcelle, de 0,47% à 3,7%, durant toute la durée de son occupation. Les 4% de E-1 sont à nouveau à considérer avec réserve, si l'on considère qu'un unique fragment indéterminé est représenté par ce pourcentage.

Les mortiers à pâte claire sont réalisés sur le Plateau suisse entre 30 avant J.-C. et le IIIe siècle de notre ère<sup>184</sup>. Une apparition plus tardive de cette catégorie sur la parcelle 2 est à expliquer par la rareté du mobilier céramique de nos premiers ensembles.

### **Communes claires (PC)**

Les communes claires sont représentées par 84 individus pour 1194 restes, comptabilisant 5,32% du corpus global.

L'évolution quantitative de cette catégorie montre une diminution progressive entre G (30 à 20/10 av. J.-C.) et D-1 (100/150 ap. J.-C.), diminuant de 20% à 0,94%. Ces statistiques, toutefois, de même que le pic

---

<sup>183</sup> ROTH-RUBI, 1979, PAUNIER 1981, CASTELLA et MEYLAN-KRAUSE, 1994, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999 et SCHUCANY *et alii*, 1999.

<sup>184</sup> GUISAN, 1974, PAUNIER 1981, CASTELLA et MEYLAN-KRAUSE, 1994, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999 et SCHUCANY *et alii*, 1999.

de E-2 (50-80/90 (?)) ap. J.-C.) à 16%, sont à relativiser du fait des faibles dimensions de ces ensembles. Une hausse de la PC reste malgré tout perceptible durant ces époques précoces. Un tel phénomène a également été rendu saillant dans les études de la parcelle 1 de Vidy-Boulodrome, ainsi qu'à Chavannes 11<sup>185</sup>. La quantité de PC mise en évidence dans les ensembles ne varie que très peu, restant anecdotique, entre 0,94% et 1,71% durant l'entièreté de la période D (100-180 ap. J.-C.). À partir de la fin du IIe siècle et du début du IIIe siècle de notre ère, on observe une augmentation de cette catégorie, qui devient à nouveau importante au sein des ensembles. Nous relevons en effet 2,17% de pâtes claires durant C-1 (180 ap. J.-C.) et 14,78% durant C-3 (274 ap. J.-C.). Durant la période B (330 ap. J.-C.), leur quantité augmente encore pour atteindre les 18,51%. L'augmentation des communes claires, dans le courant des IIIe et IVe siècles de notre ère, va de pair avec une diminution progressive des communes réduites, sur la parcelle.

Les datations admises pour la production des PC sur le Plateau suisse sont à situer entre les années 30 avant J.-C. et la fin de la période romaine<sup>186</sup>.

### **Communes oxydées (PG)**

Avec 389 individus pour 3490 restes, les pâtes grises constituent 24,66% du corpus céramique. Il s'agit de la catégorie qui présente le plus d'individus sur la parcelle.

De même que les communes claires, elles sont présentes durant toute l'occupation du site. Une diminution de 33,5% à 20% est à noter entre les périodes G (30 à 20/10 av. J.-C.) et E-2 (50-80/90 (?)) ap. J.-C.). À nouveau, il faut considérer ces statistiques, issues des premiers ensembles, avec une certaine prudence. Une hausse de 24,04% à 52,17% entre D-1 (100/150 ap. J.-C.) et C-1 (180 ap. J.-C.) est à observer. Dès la période C-2 (180/200

---

<sup>185</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, p. 105 et GLARDON, 2020, p. 60.

<sup>186</sup> PAUNIER, 1981, CASTELLA et MEYLAN-KRAUSE, 1994, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, SCHUCANY *et alii*, 1999, BRUNETTI *et alii*, 2007, et HERVE, 2008.

ap. J.-C.), c'est une diminution drastique à 16,36%, puis à 9,56% durant C-3 (274 ap. J.-C.). Durant la période B, elles atteignent les 14,81%. Comme nous l'avons dit, c'est à partir des IIIe et IVe siècles de notre ère qu'un décroissement significatif des communes réduites s'opère sur la parcelle 2. Celles-ci sont dès lors en partie remplacées par les communes oxydées.

Dans nos régions, elles sont produites entre 30 avant J.-C. et la fin de la période romaine<sup>187</sup>.

### **Grossières oxydées (PGGROS)**

Les céramiques grossières oxydées sont attestées dans nos ensembles par trois individus pour quatre restes. Ceux-ci comptabilisent 0,19% du corpus total.

Cette catégorie n'est présente sur la parcelle 2 que durant la période F (15/30-40 ap. J.-C.) et la période B (330 ap. J.-C.), à hauteur de 4,76% et 3,7%.

Cette catégorie comprend en réalité deux productions distinctes. La première, d'origine laténienne, disparaît entièrement au début de la période augustéenne. La seconde, plus tardive, est produite régionalement dès le IVe siècle après J.-C.<sup>188</sup>. Ces deux productions sont donc attestées sur la parcelle 2. Nous ne les avons pas séparées en deux catégories, par souci de cohérence avec la méthodologie mise en place pour l'étude du site de Vidy-Boulodrome.

---

<sup>187</sup> PAUNIER, 1981, CASTELLA et MEYLAN-KRAUSE, 1994, LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, SCHUCANY *et alii*, 1999, BRUNETTI *et alii*, 2007, et HERVE, 2008.

<sup>188</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, SCHUCANY *et alii*, 1999, BRUNETTI *et alii*, 2007, et HERVE, 2008.

### 3.3.3. Les amphores (Fig. 19)

Les amphores, toutes origines confondues, comportent 29 individus pour 303 fragments.

À l'exception de la période F, leur présence sur la parcelle 2 est constante. Entre G (30 à 20/10 av. J.-C.) et E-2 (50-80/90 (?)) ap. J.-C), elles oscillent entre 4,54% et 10,71%. Il s'ensuit une régression à 1,38% partir de la période D-1 (100-150 ap. J.-C.). Ces proportions resteront similaires, entre 0,86% et 3,49%, jusqu'à la période C-3 (274 ap. J.-C.). Une légère hausse à 6,8% est ensuite observable durant B (330 ap. J.-C.). Il se peut que ces statistiques soient faussées par les faibles dimensions de nos premiers ensembles. Une augmentation à la fin du Ier siècle avant J.-C., ainsi qu'une régression des amphores dans le courant du IIe siècle après J.-C., similaires à celles mises en évidence plus haut, ont toutefois aussi pu être observées à Chavannes 11<sup>189</sup>.

Bien que le corpus amphorique soit plutôt modeste et que de nombreux indéterminés entravent une analyse exhaustive, la détermination typologique de quelques individus et l'observation de leur pâte permet d'illustrer quelques tendances relatives à leur provenance et à leur contenu<sup>190</sup>.

Relevons ainsi que les importations d'origine espagnole sont attestées dans nos ensembles dès la période E-1 (50 ap. J.-C.). À partir de de la période E-2 (50-80/90 (?)) ap. J.-C), nous observons l'apparition d'amphores d'origine gauloise. Dès lors, et jusqu'à la fin de l'occupation du site, les amphores de provenances gauloise et espagnole sont présentes en des proportions plus ou moins égales. Cette évolution nous semble différer du schéma général généralement admis pour le Plateau suisse, également

---

<sup>189</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, p. 52.

<sup>190</sup> Il va de soi que ce nombreux taux d'indétermination, loin de représenter une réelle fragmentation du corpus amphorique, tend plutôt à démontrer le manque de compétence, actuellement, de notre institut pour ce genre d'étude. Le mémoire de Blanche Pagni, en cours d'élaboration, porté sur ce sujet précis, permettra peut-être quelques avancées positives en ce sens.

entrevu à Chavannes 11<sup>191</sup>, selon lequel les amphores gauloises dominent la production espagnole à partir du Ier siècle de notre ère<sup>192</sup>. Cette divergence ne doit pas nécessairement être perçue comme significative du fait du nombre important de panses et de types indéterminés dans les ensembles<sup>193</sup>.

Entre la période E-1 (50 ap. J.-C.) et la période D-3 (180 ap. J.-C.), nous remarquons une majorité d'amphores contenant de l'huile. À partir de là apparaissent des récipients contenant de la saumure, entre 20% et 25%, et du vin, entre 33% et 40%. À partir de C-3 (274 ap. J.-C.), seules les amphores à huile sont attestées dans nos ensembles.

La forte présence d'amphores à huile d'olive, en provenance de la péninsule ibérique, est semblable aux proportions observées à Chavannes 11, ou sur d'autres sites tels qu'Augst ou Kaiseraugst et qui témoignent d'une importante consommation de cette denrée ainsi que d'une certaine romanisation des habitudes culinaires<sup>194</sup>. Les amphores à vin, pourtant bien présentes sur ces derniers sites, ne sont que faiblement attestées sur la parcelle 2<sup>195</sup>. Peut-être est-ce encore là un effet de la fragmentation de notre corpus amphorique. Il n'est également pas impossible que la parcelle 2 ait eu une consommation particulière, différente de celles des sites et parcelles voisins. Toutefois, une étude exhaustive et récente sur la consommation des amphores dans nos régions manque encore et ne nous permet pas de trancher entre ces deux possibilités<sup>196</sup>.

---

<sup>191</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, p. 52.

<sup>192</sup> MARTIN-KILCHER, 1990.

<sup>193</sup> On relève, à titre d'exemple, 47 restes d'origine espagnole dans la totalité des ensembles, contre 171 d'origine gauloise. Il est probable que l'utilisation du NMI ait ici lissé quelques disparités existantes dans les corpus. Nous en resterons à ce simple constat, à défaut d'un mobilier amphorique plus complet.

<sup>194</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, p. 53. Au contraire de la céramique qui n'indique pas forcément une romanisation de ces habitudes, selon nous, mais plutôt la conformité à certaines tendances dominantes du marché.

<sup>195</sup> Il est probable que les tonneaux aient également pu servir au transport du vin, faussant ainsi quelque peu ces statistiques (Voir à ce sujet DJAOUI, 2015).

<sup>196</sup> Nous retrouvons un constat similaire dans l'étude du mobilier du site d'Orbe-Boscéaz, qui, de même, a livré un corpus amphorique indiquant des modalités de consommation différentes des autres sites mentionnés (cf. PAUNIER et LUGINBÜHL (dir.), 2016, p. 295).



### 3.3.4. Évolution des groupes de productions (Fig. 20)

Les différentes catégories mises en évidence dans nos ensembles ont été distribuées en cinq groupes de production: les fines importées, les communes importées, les amphores, les fines régionales et les communes régionales<sup>197</sup>. Il s'agit pour nous désormais de commenter l'évolution de chacune de ces catégories, à l'exception des amphores qui ont fait l'objet d'une section indépendante de celle-ci.

#### Fines importées

Les fines importées sont déjà bien présentes, à hauteur de 12,5% durant la période G (30 à 20/10 av. J.-C.), et témoignent d'une romanisation précoce du secteur de la parcelle 2. Elles montrent une augmentation jusqu'à la période D-1 (100/150 ap. J.-C.) où elles atteignent les 30,82%. La tendance générale est ensuite à la baisse, 22,11% et 26,88% jusqu'à la période D-3 (180 ap. J.-C.). Durant la période C (180-274 ap. J.-C.), elles oscillent entre 9,09% et 15,16%. Durant la période B (330 ap. J.-C.), elles ne composent plus que 8,6% de l'ensemble. Ces quelques tendances s'expliquent par une hausse dans les ensembles des importations entre la période augustéenne et la fin du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Celle-ci peut être interprétée par une hausse du niveau de vie et du pouvoir d'achat des populations durant cette période<sup>198</sup>. À partir de là, diverses productions régionales, la *terra nigra*, les revêtements argileux et micacés, prennent de l'importance. Au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, l'occupation se fait moins dense, participant de ce fait à une plus grande rareté des récipients d'importation. Il est, cela dit, utile de garder à l'esprit cette présence importante des fines importées dans les ensembles. Cela témoigne d'une proximité forte des habitations de la parcelle 2 avec les circuits commerciaux de l'époque.

---

<sup>197</sup> LUGINBÜHL *et alii*, 2014.

<sup>198</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, p. 32. Un constat similaire a été développé pour la parcelle 1 (cf. GLARDON, 2020, p. 64).

## Les communes importées

Les communes importées représentent une part infime de l'ensemble du corpus. Principalement quelques plats à engobe interne épars, ainsi que quelques panses de *terra nigra* de Gaule centrale. Il est probable que la population de la parcelle 2 n'ait pas beaucoup privilégié les communes d'importation, sans doute plus chères que celles fabriquées à proximité. Nous ne nous risquons toutefois pas à déduire plus de ce corpus lacunaire.

## Les fines régionales

Les fines régionales présentent une évolution similaire aux fines importées entre G (30 à 10/20 av. J.-C.) et D-2 (150-180 ap. J.-C.), à savoir une augmentation relativement constante, ici de 18,75% à 33,12%. Relevons toutefois que leur quantité est, de manière générale, bien plus importante que celle des productions fines importées. Deux causes nous semblent à même d'expliquer ce phénomène. La première, que nous avons déjà exposée, selon laquelle, durant toutes périodes confondues, la population de la parcelle 2, relativement modeste, n'a pas les moyens financiers de profiter exclusivement de batteries culinaires importées, privilégiant ainsi de leurs imitations<sup>199</sup>. La seconde est que la parcelle 2 semble, tout du moins au Ier de notre ère et durant la première moitié du IIe siècle, largement profiter des réseaux commerciaux locaux, notamment des ateliers d'imitations de sigillée, bien implantés dans les secteurs orientaux du *vicus* entre l'époque augustéenne et l'époque sévérienne<sup>200</sup>. En témoigne la multiplication des individus de TSI durant les périodes D et C. Dès la période C-1, tandis que la tendance des fines importées est à la baisse, celle des fines régionales ne diminue pas. Elle atteint, en outre, un pic durant la période C-3 (274 ap. J.-C.). Celui-ci traduit la forte présence des revêtements argileux dans nos ensembles, à partir de cette période.

---

<sup>199</sup> Même constat pour la population de Chavannes 11 : LUGINBÜHL, 2001, p. 352.

<sup>200</sup> *Ibidem*, p. 326.

## **Les communes régionales**

Penchons-nous succinctement sur l'évolution des communes régionales. Il apparait clairement qu'elles constituent, durant chaque période d'occupation, la catégorie dominante. Cela n'a évidemment rien d'étonnant dans un contexte domestique et/ou artisanal. À Yverdon, Massongex, Baden ou à Lausanne, on observe, par ailleurs, des tendances similaires<sup>201</sup>.

### **3.3.5. Rapports entre quelques catégories choisies**

#### **Évolution comparée des différentes catégories de sigillées (Fig. 21.1)**

L'évolution comparée de ces deux catégories illustre bien les tendances régionales et suprarégionales mis en évidence sur d'autres sites du Plateau suisse. À savoir, un pic de 14,28% des sigillées italiques à la période augustéenne et leur disparition au profit des sigillées de Gaule méridionale, présentes à hauteur de 8%, au début du Ier siècle après J.-C. Une augmentation drastique à 26,41%, puis restant sans concurrence, aux environs de 20%, jusqu'à la fin du IIe siècle de notre ère, où les productions de Gaule du Centre progressivement les supplantent (elles atteignent les 9,13%, contre 4,3% de TSGM). Nous relevons ensuite une régression générale des sigillées dans les ensembles en raison de l'essor de quelques céramiques fines régionales, durant la seconde moitié du IIe siècle après J.-C. La seule différence avec les tendances régionales est la modeste présence des sigillées de l'Est et des sigillées africaines sur la parcelle, toujours en deçà de 1%, en raison d'une occupation de moins en moins dense au sud de celle-ci, et d'un déplacement au nord, vers le bâtiment 5, des activités domestiques et artisanales.

---

<sup>201</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, p. 145.

## **Évolution comparée des sigillées et de leurs imitations (Fig. 21.2 et 21.3)**

Les sigillées et leurs imitations suivent une évolution semblable, bien que les productions régionales marquent systématiquement une légère supériorité quantitative, en moyenne de 15%. Elles connaissent toutes deux une augmentation, entre la période augustéenne et le début du II<sup>e</sup> siècle (de 6,65% jusqu'à 40% pour les TS et 20% pour les TSI), avant de décroître durant sa seconde moitié (à 29,41% et 8,94%) au profit des céramiques à revêtement argileux.

## **Évolution comparée des revêtements argileux (Fig. 21.4)**

Les revêtements argileux, attestés entre le début du II<sup>e</sup> siècle et la fin de l'occupation de la parcelle, au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, présentent une évolution dissemblable qu'il est nécessaire de commenter<sup>202</sup>.

Ce sont tout d'abord les revêtements luisants qui apparaissent modestement entre 100 et 150 de notre ère (0,47%). Puis, à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, on relève une diversification des catégories de RA. Sont ainsi représentés les revêtements mats, métallescents noirs et sablés. Leurs proportions sont minimales jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (rarement au-delà de 1% pour la plupart de ces catégories, à l'exception des revêtements mats et luisants que l'on retrouve à 1,28% ou 2,17%). De manière générale, les revêtements mats conservent une légère supériorité numérique, tandis que les revêtements sablés restent anecdotiques. À partir du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, la présence des céramiques à revêtement argileux explose dans les ensembles. Les revêtements luisants sont abondants (21,73%), et les revêtements mats et métallescents également bien représentés (7,82% et 8,26%). Les revêtements sablés et noirs sont présents, mais en de faibles quantités (0,43% et 0,86%). Au IV<sup>e</sup> siècle

---

<sup>202</sup> Afin de synthétiser l'information, nous avons pris soin de regrouper toutes catégories de sigillées ou de revêtements argileux lorsque cela était nécessaire.

après J.-C., on relève une baisse générale de toutes ces catégories, à l'exception des revêtements noirs qui subissent quant à eux une augmentation jusqu'à 3,7%.

### **Évolution comparée des communes oxydées et des communes réduites (Fig. 21.5)**

Au début de la période augustéenne, deux tendances s'observent: les communes oxydées diminuent progressivement, alors que les communes réduites augmentent. À la fin du Ier siècle après J.-C., une inversion, peut-être due à la fragmentation de l'ensemble E-1, est observable. Les communes oxydées sont ensuite, durant le Ier siècle après J.-C., minoritaires, tandis que les communes réduites explosent, notamment à la fin de ce dernier. Dès le début du IIe siècle, c'est une inversion qui s'opère: les communes oxydées augmentent, tandis que les communes réduites diminuent.

#### **3.3.6. Évolution des groupes morphologiques et de quelques formes**

##### **Les groupes morphologiques (Fig. 22)**

Nous avons, dans la section suivante, décidé de mentionner uniquement les formes bien représentées dans nos ensembles et dont l'évolution nous a semblé pertinente dans notre analyse. L'évolution précise de chaque forme, même attestée de manière éparse, est toutefois présente à titre indicatif en annexe (Fig. 23).

Mentionnons en premier lieu l'évolution des groupes morphologiques. Les formes ouvertes comprennent les assiettes, les plats, les écuelles/jattes, les marmites tripodes, les mortiers, les coupes, les calices et les bols. Les formes fermées, les gobelets, les pots, les *dolia*, les bouteilles, les tonneaux/tonnelets, les cruches et les pichets. Nous n'analyserons pas plus

exhaustivement les couvercles, qui sont toujours faiblement attestés dans les ensembles.

Il apparaît alors qu'entre la période G (30 à 20/10 av. J.-C.) et la période C-1 (180 ap. J.-C.), les formes ouvertes sont majoritaires, représentant entre 49,9% et 86,9% des *corpora*, tandis que les formes fermées occupent, comme attendu, une place plus modeste. À partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, nous observons une tendance contraire, à savoir que les formes ouvertes deviennent moins importantes quantitativement que les formes fermées. On note, par exemple 39,18% de formes fermées pour 56,22% de formes ouvertes durant C-3 (274 ap. J.-C.).

De manière générale, cela traduit la présence forte de bols, de coupes et d'assiettes, fines locales et importées, jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Ce sont ensuite les gobelets, principalement à revêtement argileux, qui explosent dans les ensembles à partir de cette époque. Les pots, également bien représentés, constituent une part importante des formes fermées durant toutes ces périodes.

### **Les assiettes et les écuelles (Fig. 25.1)**

Les assiettes apparaissent dès la période G (30 à 20/10 av. J.-C.). Elles sont essentiellement importées, et témoignent, par l'utilisation de formes issues des services de tables méditerranéennes, d'une influence rapide des modes méditerranéennes sur ces populations<sup>203</sup>. Les types les plus représentés sont les assiettes Drag. 15/17, Drag. 18, ou Drag. 36. L'évolution comparée des assiettes et des écuelles, quant à elles de tradition indigène locale, présente des caractéristiques intéressantes. Signalons une diminution des écuelles à partir de l'époque augustéenne (de 13,04% à 3,29%). Dès la période D-3 (180 ap. J.-C.), elles augmentent à nouveau, à

---

<sup>203</sup> Si la présence d'amphores peut suggérer une romanisation des habitudes culinaires (cf. LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, p. 53), ce n'est pas nécessairement le cas pour les autres récipients d'importation. Aussi, nous préférons ici parler de modes, suivies par les habitantes et habitants de la parcelle 2 pour analyser ces premières occurrences.

hauteur de 13,9% et atteignent un pic de 26,27%, à la période C-1 (180 ap. J.-C). Les assiettes, quant à elles, augmentent dès la période augustéenne (de 8,3% durant G à 30,42% durant E-2) et diminuent peu à peu jusqu'à 6,56% durant la période C-1.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles après J.-C., sur la parcelle 2, et plus régionalement, affichent une régression des importations au profit d'un artisanat de céramiques fines à échelle régionale. Force est alors de constater que les assiettes et les écuelles n'échappent pas à cette tendance, puisqu'on observe une hausse remarquable de ces secondes dans les catégories des revêtements micacés, argileux et dans les communes oxydées.

### **Les coupes et les gobelets (Fig. 25.2)**

Tout comme les assiettes, les coupes, principalement importées, illustrant une influence rapide des modes romaines, apparaissent tôt sur la parcelle. Durant la période F (15/30-40 ap. J.-C.), elles totalisent 5,26% des céramiques. C'est ensuite une augmentation jusqu'à la période D-1 (100/150 ap. J.-C.) où elles atteignent les 21,38% (dont 19,89% d'importations). Les types majoritaires sont les coupes Drag. 27, Drag. 35, ou encore Drag. 4/22. Dès la période D-2 (150/180 ap. J.-C.), leurs proportions baissent drastiquement. À l'orée du III<sup>e</sup> siècle, elles ne totalisent plus que 4,45% du corpus. Leur diminution est en corrélation avec la hausse des gobelets à revêtement argileux dans les ensembles. Ceux-ci comportent en effet 1,89% d'individus durant D-1 (100/150 ap. J.-C.) pour 29,74% durant la période C-1 (180 ap. J.-C.). Comme nous l'avons dit, cette tendance est illustrative d'un retour durant cette époque à des productions de fines régionales sur notre parcelle.

### **Les bols (Fig. 23)**

Les bols, attestés durant toutes les périodes, à l'exception de la période G, rendent saillant un phénomène que nous déjà esquissé, à savoir la forte représentation des imitations de sigillées dans les ensembles. Ces derniers augmentant de 5,26% à 38,78%, jusqu'à C-2 (180/200 ap. J.-C.), et comprennent une grande majorité de bols de type Drack 21, L40c. Les importations, moins nombreuses, comprennent principalement des bols en sigillée de type Drag. 29 ou 37. Dès C-3 (274 ap. J.-C.), leur quantité diminue très légèrement, à hauteur de 20,71%. Ce sont ensuite des productions à revêtement argileux qui supplantent les quelques types cités plus haut, parmi lesquels, les bols Lamb. 2/37, par exemple.

### **Les mortiers (Fig. 23)**

Les mortiers sont présents sur la parcelle 2 dès la période E-2 (50-80/90 (?) ap. J.-C.) à hauteur de 4,34%. Leur quantité est ensuite relativement faible, entre 0,44% et 0,72%, jusqu'à C-2 (150-180 ap. J.-C.). Leur présence générale est à la hausse, durant les décennies suivantes. L'ensemble C-3 (180 ap. J.-C.), par exemple, comporte 3,15% de mortiers, dont 0,78% d'importations. C'est en effet à cette époque que la parcelle 2 connaît une augmentation et une diversification des individus de cette catégorie, notamment par l'apparition de mortiers en terre sigillée, Drag. 45, par exemple, et de formes à revêtement argileux, imitations de ces derniers.

### **Les pots (Fig. 23)**

Au sein des céramiques communes, les pots, majoritairement en pâte commune réduite, sont incontestablement les récipients les plus représentés. Ils sont attestés durant toutes les périodes, entre 8,3% et



36,83%. Ces proportions ne surprendront pas dans un contexte domestique et artisanal comme celui qui est le nôtre.

### **Les autres formes (Fig. 23)**

D'autres formes répandues dans ce type de contexte, les marmites, les *dolia*, les bouteilles, les tonneaux/tonnelets, les cruches, les pichets et divers couvercles, sont attestées. Leur évolution, plus disparate, ne présentant pas de réel intérêt dans la caractérisation du faciès de la parcelle, nous ne les commenterons pas plus en détail<sup>204</sup>.

#### **3.3.7. Comparaisons avec quelques sites contemporains**

Dans ce chapitre, nous mettrons en relation les caractéristiques principales du faciès de la parcelle 2 de Vidy-Boulodrome avec les données issues d'habitats du même *vicus*, précisément de Chavannes 11, ainsi que de la parcelle 1, sa voisine. Cela nous permettra de caractériser le faciès de notre parcelle au sein du tissu urbain local<sup>205</sup>.

### **Chavannes 11**

La fouille de la route de Chavannes 11, entre 1989 et 1990, a offert la possibilité d'exhumer plusieurs maisons bâties de part et d'autre de l'une des voies principales est-ouest du *vicus* de *Lousonna*<sup>206</sup>. L'abondance et la

---

<sup>204</sup> Un tableau en annexe synthétise l'évolution de toutes les formes répertoriées (Fig. 24).

<sup>205</sup> Nous ne présenterons pas de graphique comparatif entre les données de la parcelle 2 et celles de ces deux autres sites. En effet, si les tendances de l'évolution de leur céramique sont aisément comparables de manière plus générale, la mise en commun de données plus précise dans un histogramme, est rendue ardue par les dissemblances entre les systèmes de catégorisation des récipients et de chronologie relative utilisés dans chacune de ces études.

<sup>206</sup> BERTI ROSSI et MAY CASTELLA (dir.), 2005, p. 14.

richesse du mobilier céramique mis au jour ont permis d'appréhender avec une grande finesse le développement d'une parcelle sur plusieurs siècles. Publiée en 1999, l'étude du mobilier, par Thierry Luginbühl et Annick Schneider, a permis la mise en évidence de dix horizons, datés entre la période augustéenne et le IIIe siècle de notre ère<sup>207</sup>. Contrairement à Vidy-Boulodrome, le matériel tardif de Chavannes 11 est fragmentaire, du fait de l'arasement et de la perturbation des vestiges les plus récents.

Nous comparerons ici les principales tendances de ce corpus avec celles du nôtre.

Les sigillées de Chavannes 11 montrent une évolution relativement semblable à celle de notre parcelle. Durant la période augustéenne, les sigillées italiques subissent un essor, avant de diminuer durant les années 50 du Ier siècle après J.-C<sup>208</sup>. S'ensuit alors un *floruit* de productions gauloises jusqu'à la fin du IIe siècle de notre ère, avant une diminution dès le début du IIIe siècle.

De même que pour notre parcelle, les parois fines du groupe A (avec revêtement) sont relativement rares, mais illustrent une plus grande importance quantitative durant la période augustéenne<sup>209</sup>.

Les céramiques peintes, également, à Chavannes 11, présentent un nombre minimum d'individus (NMI) plus élevé durant la période augustéenne, et une rupture nette à la période claudienne<sup>210</sup>. Un léger regain de cette catégorie, perceptible dans notre ensemble C-2 (150-180 ap. J.-C.), n'est cependant pas visible ici.

L'essor et le *floruit* des imitations de sigillées entre l'époque tibérienne et claudienne de Chavannes 11 est aussi notable dans nos ensembles, quoiqu'en des proportions légèrement inférieures (52,26% à Chavannes 11, pour 36% dans notre ensemble E-1). Après cela, tout comme sur le site de Chavannes 11, les imitations de sigillées décroissent progressivement,

---

<sup>207</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999.

<sup>208</sup> *Ibidem*, p. 32-33.

<sup>209</sup> *Ibidem*, p. 40-41.

<sup>210</sup> *Ibidem*, p. 80-81.

malgré un léger regain sur la parcelle 2 à la toute fin du IIe siècle de notre ère<sup>211</sup>. Les imitations de sigillée technique grise sont, comme observé sur la parcelle 2, plutôt rares<sup>212</sup>.

Du fait de l'arasement des niveaux tardifs de Chavannes 11, l'évolution des revêtements argileux est difficilement perceptible sur ce site. Leur essor à la fin du IIIe siècle de notre ère est alors absent de ces ensembles. Les données de la parcelle 2 présentent une plus grande diversité de catégories et permettent de mieux saisir l'apparition et le développement de ces catégories. À Chavannes 11, les revêtements argileux apparaissent légèrement plus tôt, à la fin du Ier siècle après J.-C. pour les revêtements mats, tandis que dans nos ensembles les premières occurrences de ces catégories se font au début du IIe siècle, avec l'arrivée de récipients à revêtement luisant.

Quelques similitudes toutefois: une présence discrète des productions à revêtement argileux durant les premières années du IIe siècle après J.-C., puis une augmentation à la fin de celui-ci<sup>213</sup>.

Les revêtements micacés, plus abondants sur la parcelle 2 connaissent également une hausse durant la seconde moitié du IIe siècle<sup>214</sup>.

Les plats à engobe interne régionaux, à Chavannes 11 également, présentent des proportions plus importantes durant la période augustéenne, avant de décroître dès le règne de Tibère<sup>215</sup>.

Les cruches, sur les deux sites, sont bien attestées durant toute leur occupation, bien que leurs quantités soient légèrement inférieures sur la parcelle 2<sup>216</sup>.

---

<sup>211</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, p. 58-59.

<sup>212</sup> *Ibidem*, p. 60.

<sup>213</sup> *Ibidem*, p. 74.

<sup>214</sup> *Ibidem*, p. 86.

<sup>215</sup> *Ibidem*, p. 87.

<sup>216</sup> *Ibidem*, p. 94.

De même, le succès croissant des mortiers dès le II<sup>e</sup> siècle après J.-C, mis en évidence à Chavannes 11, peut être observé sur le site de Vidy-Boulodrome<sup>217</sup>.

Les communes oxydées et réduites, quant à elles, subissent des évolutions comparables sur les deux sites. Les pâtes claires sont mieux représentées durant la période augustéenne que durant les périodes suivantes, avant de connaître un nouvel essor au III<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>218</sup>. De la même manière, les pâtes grises de Chavannes 11 occupent une place majoritaire dans les ensembles, avec un essor des productions fumigées, la *terra nigra*, durant le III<sup>e</sup> siècle après J.-C., et un progressif déclin des communes réduites<sup>219</sup>. Notons toutefois, sur la parcelle 2, un regain de cette catégorie vers la fin du II<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Comme nous l'avons déjà expliqué, les amphores de la parcelle 2 présentent des proportions dissemblables: une majorité d'amphores vinaires à Chavannes 11, pour une plus grande quantité d'amphores à huile sur notre site<sup>220</sup>.

Les quelques liens que nous avons pu tisser entre le développement de ces deux sites démontrent, à quelques exceptions près, leurs grandes similitudes. Cela nous permet d'imaginer que résidaient sur notre parcelle des types de populations au niveau de vie comparable; c'est-à-dire des populations modestes, qui bénéficient néanmoins des productions importées. Celles-ci affluent en effet dès l'époque romaine sur le bassin lémanique, majoritairement par bateau, grâce aux flux commerciaux en provenance de l'Italie, traversant *Lousonna*, par l'axe rhénan et rhodanien, en direction du reste de la Gaule<sup>221</sup>.

---

<sup>217</sup> *Ibidem*, p. 95.

<sup>218</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, p. 105.

<sup>219</sup> *Ibidem*, p.116.

<sup>220</sup> *Ibidem*, p. 53.

<sup>221</sup> *Ibidem*, p. 471.

## Vidy-Boulodrome, parcelle 1

Les données que nous mobilisons ici sont celles de l'étude du mobilier céramique de la parcelle 1, réalisée en 2020 dans le cadre du mémoire de maîtrise de Laurène Glardon<sup>222</sup>.

Dès lors que l'on considère l'évolution quantitative des céramiques de la parcelle 1, un décalage important avec la nôtre paraît indéniable. Si plusieurs évolutions et ruptures qui ont été mises en évidence dans notre travail sont perceptibles sur la parcelle 1, elles semblent néanmoins souvent y advenir avec retard<sup>223</sup>. Illustrons cet écart par quelques exemples.

Si l'essor des terres sigillées de Gaule méridionale, au profit des productions italiques, a lieu sur les deux parcelles durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, leur *floruit* est plus perceptible sur notre parcelle, en totalisant en moyenne 10% de plus. De même, à la fin du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., lorsque les productions de Gaule de du Centre montrent un véritable essor, les sigillées de Gaule méridionale ne connaît aucune concurrence dans les ensembles de la parcelle 1<sup>224</sup>.

Un autre décalage est également décelable au niveau des productions peintes, qui observent une présence constante d'approximativement 1,5% sur la parcelle 1. Celles de nos ensembles connaissent, à l'opposé, un développement conforme à celui remarqué sur d'autres sites, à savoir un essor durant la période augustéenne, une légère régression ensuite, puis un retour plus tardif<sup>225</sup>.

Si le développement des imitations de sigillée est relativement similaire sur les deux parcelles, leur diminution au profit des productions à revêtement argileux, tout à fait évidente dans nos ensembles dès la fin du II<sup>e</sup> siècle, ne

---

<sup>222</sup> GLARDON, 2020.

<sup>223</sup> Comme déjà mis en évidence par Laurène Glardon (cf. *Ibidem*, p. 87). Nous n'excluons toutefois pas certains décalages, induits par les quelques différences, notamment concernant les méthodes de datation de nos deux études. Cela pris en compte, il paraît tout de même certain qu'un véritable écart existe entre nos parcelles, particulièrement dans leur architecture (cf. page suivante).

<sup>224</sup> *Ibidem*, p. 68.

<sup>225</sup> *Idem*.

doit survenir que durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. sur la parcelle 1. De même, le pic de 39,1% de la période C-3 de la parcelle 2 (274 après J.-C.), pour les céramiques à revêtement argileux luisant, est présent dans la maison voisine, près de 60 ans plus tard, et à un plus faible pourcentage<sup>226</sup>. L'essor des revêtements micacés et de la *terra nigra*, que l'on remarque sur la parcelle 2 entre la fin du II<sup>e</sup> siècle et le III<sup>e</sup> siècle après J.-C., est complètement absent du bâtiment 1.

*A contrario*, les tendances, mises en évidence sur la parcelle 2 et relatives à la plupart des céramiques communes régionales, se retrouvent dans les ensembles du bâtiment 1; les évolutions diachroniques respectives des pâtes claires et des pâtes grises<sup>227</sup>, ont par ailleurs été mises au jour en de plus grandes quantités sur ce secteur<sup>228</sup>. Les amphores à huile, majoritaires sur la parcelle 2, sont quant à elles peu représentées sur la parcelle 1.

En résumé, donc, les évolutions des proportions de certaines catégories dans les ensembles contemporains et sur la parcelle 2, dues aux modifications des courants commerciaux au fil du temps, adviennent dans le secteur voisin de manière moins marquée, ou avec un retard important. Cela nous permet d'entrevoir un décalage entre le niveau de vie des habitantes et habitants des deux premiers bâtiments de la fouille de Vidy-Boulodrome.

Un décalage architectural entre les deux parcelles est, du reste, à montrer: la maçonnerie apparaît sur la parcelle 1 une cinquantaine d'années après son développement sur la parcelle 2. De même, un écart de plusieurs dizaines d'années est perceptible entre son apparition sur la parcelle 2 et son apparition sur la parcelle 3. Sur cette dernière, en effet, elle est attestée vers 100 après J.-C., alors qu'on ne la retrouve que vers 180 après J.-C. sur la parcelle 2<sup>229</sup>.

---

<sup>226</sup> GLARDON, 2020, p. 68.

<sup>227</sup> *Ibidem*, p. 69.

<sup>228</sup> En moyenne 5 à 10% de plus que sur la parcelle 2.

<sup>229</sup> RUBELI, 2017, p. 62-63.

Il est généralement admis qu'un écart existe entre les habitations du *vicus* de *Lousonna*, à mesure que l'on s'éloigne de son centre<sup>230</sup>. Bien qu'un décalage semble vérifiable dans les vestiges mis au jour au Boulodrome, nous ne voudrions pas y voir l'expression d'une graduation entre ces trois édifices, du fait de leur position géographique, plus ou moins éloignée du centre. Il faudrait, à notre avis, plutôt considérer cela comme l'expression, dans un secteur d'individus de même appartenance sociale, dans notre cas des artisans ou commerçants, de réussites très différentes<sup>231</sup>.

L'étude du bâtiment 3, plus riche dans ses aménagements<sup>232</sup>, dont le mobilier céramique doit encore être analysé, permettra certainement d'affiner nos hypothèses.

### **3.3.8. Conclusions, limites et synthèse de l'approche**

L'étude diachronique présentée dans ces quelques pages a permis d'esquisser quelques caractéristiques du faciès de la parcelle 2 qu'il est nécessaire de désormais synthétiser.

Dans les grandes lignes, celui-ci illustre une conformité aux tendances régionales, attestées notamment sur des sites tels que Chavannes 11.

Mentionnons donc, pour les catégories fines importées, un essor des sigillées italiques durant la période augustéenne, puis leur diminution, durant les années 50 de notre ère, au profit des sigillées de Gaule méridionale. Celles-ci sont sans concurrence durant quelques décennies avant de progressivement décroître dès le début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. au profit des productions de Gaule du Centre. Les sigillées de l'Est et les sigillées africaines sont ici modestement représentées.

---

<sup>230</sup> Le développement architectural des habitations s'opère de manière asynchrone entre le centre de l'agglomération et sa périphérie (cf. BYHET, 2002, p. 15-38).

<sup>231</sup> FERDIERE, 2001.

<sup>232</sup> L'attestent les remaniements importants qu'il subit, le transformant entièrement en entrepôt vers 200, qui laissent imaginer que ses propriétaires devaient jouir d'une relative prospérité (cf. LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2018, p. 67).

Les parois fines connaissent un essor durant la période augustéenne. De même que les céramiques peintes qui montrent toutefois un léger regain vers la fin du II<sup>e</sup> siècle après J.-C.

L'évolution des imitations des sigillées suit celle des sigillées gauloises.

Dès la fin du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., c'est la diminution des sigillées au profit des revêtements argileux, qui connaissent un *floruit* durant la fin du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. et le début du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. C'est également l'essor de catégories communes tel que les revêtements micacés, les mortiers ou la *terra nigra* helvétique.

L'évolution comparée des communes réduites et oxydées montre une diminution des pâtes claires dès la période augustéenne, jusqu'au III<sup>e</sup> siècle où elles connaissent une augmentation, tandis que les pâtes grises suivent une tendance inverse.

Ces quelques exemples montrent que la population de la parcelle 2, à l'exception des niveaux plus tardifs, profite amplement des réseaux commerciaux locaux, régionaux, et suprarégionaux, ainsi que d'une rapide romanisation dont *Lousonna* semble être un foyer. La majorité constante de productions fines locales, principalement des imitations, démontre toutefois leur origine modeste.

Cela tend peut-être à prouver que nous avons ici affaire à une population d'artisans ayant<sup>233</sup>, au sein de leur tissu social modeste, une situation et un niveau de vie décents<sup>234</sup>.

Nous pouvons dès lors imaginer que la condition d'artisan n'est pas toujours aussi modeste que l'on pourrait le supposer. L'écart net entre le faciès du bâtiment 1 et celui du bâtiment 2 – et probablement également celui de la parcelle 3 – souligne les disparités qui peuvent advenir entre des individus de même appartenance sociale<sup>235</sup>.

---

<sup>233</sup> Comme le démontre la présence quasi constante d'ateliers artisanaux pour tous les états des périodes D et C de la parcelle 2 (cf. chapitre 4).

<sup>234</sup> Comme déjà explicité à la page 107.

<sup>235</sup> Voir à ce sujet FERDIERE, 2001. Ce dernier explique que certains artisans gallo-romains ont peut-être profité de leur insertion dans une production étatisée. Nous ne nous risquerions pas à supposer une telle chose pour les ateliers du bâtiment 2, mais l'hypothèse reste intéressante et mérite d'être entendue.



Les quelques conclusions présentées dans cette étude diachronique, même si elles sont cohérentes, sont à considérer avec prudence. En effet, le fait que certains ensembles proviennent de niveaux disparates dont la fouille n'a pas encore été achevée ne nous permet pas de considérer ces résultats comme définitifs.

Il nous apparaît certain que la fouille de 2021 saura apporter quelques confirmations à celles-ci, ou, à défaut, quelque belle amertume ...

## 4. Céramique et fonction des locaux

### 4.1. Options méthodologiques

Les données exploitées afin de proposer une analyse fonctionnelle de certains espaces de la parcelle 2 sont issues de la base Filemaker utilisée pour l'étude du site de Vidy-Boulodrome. Les unités de fouille que nous avons choisies n'ont pas fait l'objet d'un réexamen. Leurs individus n'ont pas été dessinés.

Afin de mener à bien cette partie de notre travail, nous avons sélectionné toutes les occupations et démolitions d'une période définie, puis nous les avons rattachées à leur local respectif. Toutes les unités de fouille en provenance d'un même espace ont été traitées conjointement, selon les approches présentées plus loin<sup>236</sup>.

Dans un souci de cohérence avec l'étude de la parcelle 1, afin de permettre la comparaison entre ces deux travaux, et parce qu'elle nous semble pertinente, la méthodologie retenue par L. Glardon a été majoritairement reprise<sup>237</sup>. Cette dernière prend appui sur les études de J. Bermero Tirado «Domestic Patterns of Tableware Consumption in Roman Celtiberia » et de V. van der Veen «Form Follows Function. A new approach to determining vessel function », toutes deux parues en 2018, dans la revue *Internet Archeology* 50<sup>238</sup>. Nous sommes évidemment conscients des limites que ces quelques approches peuvent avoir. En effet, nous verrons que cette méthode ne prend en compte que l'utilisation idéale des récipients, omettant peut-être tous les usages spécifiques qu'ils peuvent avoir. De même, le parti pris selon lequel les formes importées ne seraient utilisées que pour du service commun de denrées selon la tradition méditerranéenne peut être discuté. Il demeure toutefois que cette méthode, en dépit de ces

---

<sup>236</sup> Cf. p. 115.

<sup>237</sup> GLARDON, 2020, p. 71-75.

<sup>238</sup> BERMERO TIRADO, 2018 et VAN DER VEEN, 2018.

quelques limites, permet de mettre en évidence certains phénomènes de manière, nous semble-t-il, efficace. Plusieurs études contemporaines établissent, du reste, des catégories fonctionnelles comparables à celles que nous avons utilisées dans notre étude<sup>239</sup>.

Du fait que L. Glardon a déjà explicité en détail cette méthodologie dans son étude, nous ne reprendrons ici que ses principales caractéristiques. Notre objectif est, comme nous l'avons déjà énoncé<sup>240</sup>, d'étendre ce système d'analyse à plusieurs états choisis de la parcelle 2, essentiellement les périodes C et D, qui comportent des locaux bien délimités.

L'analyse proposée repose sur la mise en perspective de quatre approches. Ainsi, pour chaque local ont été mis en évidence pour la céramique :

1. Les catégories techniques, comptabilisées en NMI
2. Les groupes de catégories (vaisselle culinaire et vaisselle de table fine et importée)
3. Les formes, comptabilisées en NMI
4. Les catégories fonctionnelles

Pour chaque local de chaque état, toutes les données ont été synthétisées en histogrammes. Les statistiques issues des données céramiques ont été systématiquement comparées aux autres mobiliers exhumés (faune, métal, etc.) ainsi qu'aux différentes structures attestées dans ces espaces<sup>241</sup>. Il ne s'agira pas de commenter toutes les proportions de chaque groupe de céramiques, mais plutôt d'identifier les formes les plus fréquentes, afin de soutenir un discours fonctionnel.

Les termes utilisés pour nommer la fonction de chaque local (pièce de séjour, atelier, cuisine, lieu de stockage) se fondent sur des études de caractérisation des espaces des maisons gallo-romaines, notamment celle

---

<sup>239</sup> Voir par exemple VIEUGE, MIRABAUD et REGERT, 2008 ou CHOISY GUILLOU, 2018.

<sup>240</sup> Cf. page 6.

<sup>241</sup> Afin de déterminer l'utilisation d'un artefact métallique, nous avons considéré sa catégorie fonctionnelle. Pour une définition précise de ces catégories, telles qu'utilisées pour l'étude du site du Boulodrome, voir par exemple, DEMIERRE *et alii*, in FORT et TISSERAND, 2013, p. 10-14.

de F. Lanthemann, A. Rochat et L. Rubeli., «Méthodologie de l'identification des lieux de l'artisanat et du commerce dans les villes antiques »<sup>242</sup>.

Pour chaque état, un plan synthétise les possibles fonctions de chaque local. Nous n'avons pas opté, comme il a été le cas pour l'étude de la parcelle 1, pour des graphiques sectoriels disposés sur plan. Nous avons en effet jugé cette approche peu lisible.

Nous avons également tenté, en guise de conclusion, de rassembler les critères offrant la possibilité, par l'étude du mobilier céramique, d'ébaucher le faciès fonctionnel d'un espace.

Il est à mentionner que les données céramologiques de chaque local sont présentées en annexe. Cela même si leur fonction est évidente ou que leur corpus est lacunaire. Il se peut que quelques erreurs aient été commises, du fait du caractère innovant de l'approche fonctionnelle céramologique<sup>243</sup>. De ce fait, les tableaux en annexes permettront à tout un chacun de reprendre nos données.

Ci-après, quelques spécifications sur les approches (2) et (4) que nous n'avons pas encore rencontrées dans les chapitres précédents.

#### **4.1.2. Définition des groupes de catégories et des catégories fonctionnelles**

##### **Groupes de catégories**

Les groupes de catégories séparant la vaisselle à vocation culinaire de la céramique de table sont ceux esquissés dans l'étude de Chavannes 11,

---

<sup>242</sup> LANTHEMANN, ROCHAT et RUBELI, 2019. Table ronde intitulée «Méthodologie de l'identification des lieux de l'artisanat et du commerce dans les villes antiques », tenue le 15.11.2019 à Lyon : «Identifier la fonction des espaces au sein de l'habitat modeste : une confrontation des indices archéologiques sur le site de Vidy-Boulodrome».

<sup>243</sup> À l'exception des quelques études déjà présentées, nous n'avons pas trouvé pléthore d'études de ce genre, et encore moins pour la Suisse Gallo-romaine. De ce fait, certaines erreurs, qui auraient pu être remarquées dans une approche exercée par plusieurs générations de chercheurs et chercheuses confirmés, ont pu ici nous échapper.

*Lousonna* 9<sup>244</sup>. Les catégories culinaires comprennent les MICAC, EIR, EIRN, PGTN, PCMOR, PC et PG. La vaisselle de table, ici divisée par groupe de production, comprend, pour la vaisselle de table locale, les CP, TSI, TSITG, RALUIS, RANOIR et PCCRU, et, pour la vaisselle de table importée, les TSG les TSIT, et les PARFIN A.

Les amphores ont également été prises en compte dans cette approche.

## **Les catégories fonctionnelles**

Un tableau en annexe synthétise les quelques explications exposées ci-dessous (Fig. 26).

Comme nous l'avons dit, L. Glardon établit ses catégories fonctionnelles sur les approches de J. Bermado Tirado, pour les céramiques fines, et de V. Van der Veen, pour les céramiques communes. Celles-ci lui permettent de distinguer plusieurs groupes fonctionnels, basés sur la forme des récipients, ainsi que sur leurs caractéristiques archéométriques (résistance au stress thermique, par exemple)<sup>245</sup>.

1. La première catégorie fonctionnelle, à savoir la consommation individuelle de liquides, comprend les gobelets et certaines coupes, propres à la consommation de boissons. Ce sont des contenants profonds à bord droit. Les coupes Drag. 33 ou Ritt. 9, par exemple, répondent à ces critères.
2. La seconde, la consommation individuelle d'aliments solides ou semi-liquides, regroupe toutes les écuelles<sup>246</sup>, jattes, les assiettes en pâte commune et les bols fins de confection locale<sup>247</sup>.

---

<sup>244</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER, 1999, p. 145.

<sup>245</sup> VAN DER VEEN, 2018, chap. 1.2.6.

<sup>246</sup> Bien que certaines écuelles aient pu servir à la préparation d'aliments, elles n'ont pas été ici distinguées parce qu'elles demeurent difficilement identifiables sans données archéométriques précises.

<sup>247</sup> Il est d'avis, dans les études de J. Bermado Tirado et de L. Glardon (cf. GLARDON, 2020, p. 73), que les bols de tradition locale ont pu être des récipients personnels, selon la tradition gauloise indigène, tandis que les bols importés ont pu être utilisés pour le service en commun, selon les traditions culinaires méditerranéennes. Bien que cette

3. La troisième, le service commun de liquides, ou le stockage de liquides rassemblent les cruches, les bouteilles et les tonnelets.  
À noter que les bouteilles et tonnelets peuvent avoir servi à la consommation de liquide comme au stockage. Une telle distinction n'est pas effectuée dans notre travail ni dans celui de L. Glardon<sup>248</sup>.
4. La quatrième, la présentation et au service d'aliments solides et semi-liquides, intègre les assiettes, plats importés et bols importés et certaines coupes, à savoir celles n'ayant pas pu servir à la consommation de liquide et dont la profondeur est moindre, le type Drag. 35, par exemple.
5. Le cinquième groupe fonctionnel, la préparation des aliments, comprend les mortiers et les bols de catégorie commune. Exception faite des bols à marli et des bols micacés, ayant pour la plupart, probablement servi à la cuisson.
6. La sixième, la cuisson, rassemble les marmites tripodes, les plats à engobe interne régionaux, les bols à marli et certains types de pots. Les pots ayant probablement servi à la cuisson sont ceux dont la morphologie (épaisseur, granulométrie, régularité de la forme) a pu résister à un stress thermique récurrent, ainsi que ceux ayant pu connaître l'apposition d'un couvercle (LS PG P.1.2b, LS PG P.1.3.b, ou LS PG P.1.6, dans nos typologies régionales). Ces pots sont principalement ovoïdes.
7. La septième, le stockage, comprend les autres pots n'ayant pas pu résister au stress thermique, à savoir les pots à col cintré, et les pots à épaule marquée. Les pots pourvus d'un décor également – à l'exception du décor peigné – n'ont vraisemblablement pas été utilisés

---

distinction nous semble un peu rigide, nous la conserverons par souci de cohérence entre l'étude de la parcelle 1 et la nôtre. Il va de soi que les groupes fonctionnels présentés ici désignent l'utilisation idéale d'un récipient. Dans la réalité des habitudes de consommation d'une population, il se peut que tout n'ait pas été aussi strict (cf. VAN DER VEEN, 2018, chap. 1.1).

<sup>248</sup> Cf. p. 95.

pour la cuisson. À ces pots ont été ajoutés les pots à provision, les pots en *terra nigra* et les *dolia*.

8. La huitième, la fermeture, regroupe tous les couvercles, jetons et les opercules.

9. La dernière fonction, le transport, comprend toutes les amphores.

Ces fonctions ne prennent pas en compte de potentiels remplois ou de fonctions détournées pour un récipient<sup>249</sup>. De même, ils ont le défaut de ne voir l'usage de la céramique dans un unique contexte alimentaire, et non artisanal, par exemple. Si d'autres éléments nous permettent de relativiser l'utilisation idéalisée induite par ces groupes fonctionnels, nous les mentionnerons bien évidemment.

## **4.2. Analyse fonctionnelle**

Pour la description générale des espaces et des états mentionnés dans les sections suivantes, nous renvoyons à notre chapitre 2.3<sup>250</sup>.

### **4.2.1. Période D-1 (100/150 ap. J.-C.) (Fig. 35.1-35.4)**

#### **Local 15: pièce de séjour (Fig. 27)**

Le mobilier céramique de ce local (NMI=11) est majoritairement composé de céramiques culinaires (36,36%) et de vaisselle de table importée (27,27%), parmi lesquelles sont principalement représentées des productions communes réduites (PG, 18,18%) et les sigillées de Gaule

---

<sup>249</sup> Dans l'ensemble D-3, par exemple, un bol en imitation de sigillée de type Drack 21, L40c (par ailleurs en couverture de la présente étude), comporte un fond percé. Force est de constater qu'il n'a pas pu servir à la consommation individuelle ou collective de denrées, comme l'indique sa fonction, mais, comme le suggère Van der Veen (cf. VAN DER VEEN, 2018, chap. 1.2.5.), à la séparation d'éléments de taille différente ou à celle de liquides et de solides. Malheureusement, tous les récipients mis au jour ne montrent pas des signes aussi évidents de défonctionnalisation. Comment être certain, en effet, qu'un pot ait pu servir de pot à fleurs, plutôt que de pot de stockage ?

<sup>250</sup> Cf. p. 33.

méridionale (27,27% de l'ensemble). Les coupes (25%) sont les formes les plus représentées.

La fonction de service commun de denrées solides et semi-liquides représente 50% de l'ensemble. Nous trouvons ensuite, à égalité de parts (12,5%), des récipients de consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides de service liquide commun, de cuisson et de stockage.

Le mobilier indique donc une consommation qui pourrait avoir pris place dans un séjour.

Plusieurs éléments permettent d'aller dans cette direction: un petit foyer de tuiles (Fy 2772), adossé au mur<sup>251</sup>, une paroi effondrée, dont la fouille a permis de documenter un nombre important d'enduits peints, ainsi qu'un sol argileux (S 2854) de bonne facture <sup>252</sup>. Le petit mobilier ou la faune exhumée, plutôt rares, ne permettent pas d'attester d'une activité culinaire ou d'un artisanat autour de ce foyer.

Ces quelques aménagements de relativement bonne facture, couplés à ce petit foyer, n'ayant livré aucun témoin d'activité artisanale notable, corroborent l'hypothèse du local 15 comme un lieu de vie, probablement un séjour.

### **Local 16 atelier artisanal (boucherie, artisanat culinaire ?) (Fig. 28)**

Le mobilier céramique du local 16 (NMI=218) comprend une majorité de vaisselles de table locale (35,74%, 32,07% d'imitations de sigillée). Nous trouvons également des proportions importantes de vaisselle culinaire (32,12%, 24,52% de communes réduites) et de vaisselle de table importée

---

<sup>251</sup> Comment le soutiennent F. Lanthemann, L. Rubeli et A. Rochat, les foyers décentrés sont probablement indicateurs d'une pièce de séjour, là où un foyer central, permettant l'installation d'une potence et d'une crémaillère soutiendrait plutôt l'occurrence d'une cuisine. De même, les enduits peints ou aménagements soignés d'un local permettent sans doute d'imaginer une pièce ayant servi de lieu de vie. Les autres aménagements et mobiliers permettent évidemment de trancher (cf. F. LANTHEMANN, ROCHAT et RUBELI., 2019, *op. cit.*). Notre tableau synthétique en annexe résume ces principaux arguments, ajoutés aux données céramologiques mises en évidence dans ce chapitre (Fig.72.).

<sup>252</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 16.



(30,72%, 26,88% de terres sigillées de Gaule méridionale). Les formes les plus représentées sont les bols (23,8%), les coupes (20%) et les pots (15,23%). Les catégories fonctionnelles principales sont le service commun de denrées solides et semi-liquides (32,8%), la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (22%), la consommation individuelle de liquides (18,8%), ainsi que le stockage (9,6%).

La fouille de cette zone a révélé une couche sablo-limoneuse, probablement le sol dudit local (S 3020), un alignement de TCA (Ft 3089), une structure en creux à fonction indéterminée (Ft 3090) et un petit alignement de trous de piquets (Ft 3105)<sup>253</sup>.

Quelques structures spécialisées (l'alignement de TCA a pu servir à l'évacuation de liquides) nous permettent de supposer la présence d'une activité artisanale dans ce local. Sa position, en devanture du bâtiment, proche d'une probable boutique, tend à le confirmer. Nous suggérons de voir dans cet espace un artisanat culinaire, liant activités de boucherie et préparation de viande. Plusieurs éléments, provenant de son importante couche d'occupation 2910, appuient cette hypothèse, notamment un large couteau en fer, une barre de grill et plusieurs pitons ayant pu servir à la suspension de charges (de viande, par exemple) à la toiture. De même, les quelques 2057 restes de faune pourraient bien corroborer notre hypothèse. Ils n'ont toutefois pas encore bénéficié d'une analyse tracéologique plus précise permettant d'attester qu'ils ont subi une action de découpe. L'importante couche charbonneuse ainsi que la barre de grill suggèrent une activité culinaire importante. Aucun foyer mis au jour ne permet toutefois de l'affirmer avec certitude.

Si le petit mobilier, la faune et les structures du local permettent d'imaginer la fonction du local 16, les proportions de ses céramiques rendent toutefois son interprétation plus ténue. Quelles tendances peuvent-elles en effet être tirées des proportions mentionnées ci-dessus ? Quel lien entre cette majorité de formes ouvertes, des bols, coupes et pots et la chaîne de

---

<sup>253</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 14.

production artisanale ? Probablement, une part de stockage de matériel, comme le montrent une partie des céramiques ayant cette probable fonction. Qu'en est-il du reste ? Ont-ils pu servir à la consommation de la viande ? À sa préparation ? L'archéologie du geste paraît chose complexe. Il est clair qu'un bol, mis en évidence dans le contexte d'une boucherie, a pu connaître beaucoup d'utilisations dissemblables; recueillir du sang, assaisonner, contenir des outils, par exemple. Il est par ailleurs intéressant de constater que les imitations de sigillée, sans doute peu coûteuses pour la population de *Lousonna*, n'était pas seulement utilisée pour le service de table, mais aussi au sein du processus de production artisanale.

Évidemment, l'existence un travail explicitant l'utilisation précise des récipients céramiques au sein de la chaîne de production de quelques domaines artisanaux serait fort nécessaire pour affiner notre réflexion. Nous nous bornerons toutefois ici, à défaut de nous lancer dans une analyse de cette envergure, à constater la prédominance de ces groupes fonctionnels et de ces formes ouvertes dans ce contexte supposé d'artisanat<sup>254</sup>.

### **Local 17: cuisine/zone de stockage (Fig. 29)**

Le mobilier céramique du local 17 (NMI=57) comprend une majorité de vaisselles culinaires (36,66%, 31,57% de communes réduites) et de vaisselles de table locale (35%, 21,05% d'imitations de sigillée). On relève majoritairement des assiettes et des bols (22,44%). Les pots (12,24%) constituent également une part importante des formes mises au jour. Les récipients de service de denrées semi-solides et semi-liquides représentent 30,76% du mobilier du local. On trouve, en addition, 23,07% de céramique de consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides. Sont à

---

<sup>254</sup> Isabelle Brunie parle, dans le cas précis d'un atelier de métallurgie et de la forte présence de céramiques de consommation, de la restauration des ouvriers (cf. VIVET, 2011, p.107). Cette hypothèse nous semble ici insuffisante. Rien ne nous permet toutefois actuellement d'aller toutefois plus loin. Relevons toutefois des similarités entre ces deux contextes : une forte présence de formes basses ouvertes ou encore de pots.

remarquer également les récipients de service et consommation de denrées liquides (13,46%), de stockage (11,53%) et de cuisson (9,61%).

Le local 17 présente une bipartition de son espace. On trouve, à l'ouest, de nombreuses structures : une fosse (Fo. 3085), deux petits trous de poteaux (TP 3080 et 3081) disposés proches de deux zones d'argile rubéfiée (Fy 3129 et 3130) ayant été interprétées comme de potentiels foyers. La fouille du local a par ailleurs permis de mettre au jour un *dolium* enterré en pâte commune réduite (Ft 2857). À l'est, une zone, plusieurs fois remaniée, qui n'a livré aucune structure notable a pu être fouillée. On relève ainsi quatre aménagements successifs de sols : un limon sableux brun clair (S 2609), un premier rechapage d'argile (S 3127) interprété comme résultant du pourrissement d'un plancher, un second rechapage identique (S 3111), ainsi qu'une épaisse couche d'argile limoneuse damée (S 2895). Le fait qu'aucune paroi en dur n'ait été découverte entre ces deux espaces permet d'imaginer une double fonction de ce local 17<sup>255</sup>.

Deux tendances fonctionnelles, indiquant cette bipartition de l'espace, peuvent être perçues dans les données céramiques ci-dessus.

Tout d'abord, une fonction culinaire qu'illustrent les multiples céramiques liées à la consommation et la cuisson de denrées. Cette activité a probablement pris place à l'ouest. De ce fait, les trous de poteaux, ainsi que les zones rubéfiées, peuvent suggérer la présence d'une potence et d'une crémaillère. Il est à noter que fouille du *dolium* enterré (Ft 2857) a livré du matériel en lien avec des activités culinaires, notamment un mortier lithique de forme ovale et près de 117 restes de faune. Quelques scories ou pesons ne permettent pas tout à fait d'exclure une activité artisanale dans ce secteur. Toutefois, la position du local, au cœur du bâtiment 2, juxtaposée au local 15 interprété comme un séjour témoignerait plutôt de sa vocation culinaire.

La partie orientale, ensuite, ayant permis de découvrir, lors de sa fouille, un mobilier céramique et métallique plus sporadique, peut être perçue

---

<sup>255</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 15-16.

comme un lieu probable de stockage. Hypothèse vraisemblable au vu des nombreux récipients auxquels cette fonction a été attribuée.

### **Local 18: artisanat culinaire, puis lieu stockage ? (Fig. 30)**

La vaisselle céramique du local 18 (NMI=174) comprend une majorité de vaisselles de table locale (43,18%, 25,28% d'imitations de sigillée). Nous trouvons ensuite la vaisselle culinaire (31,81%, 26,43% de communes réduites). La vaisselle de table importée totalise 23,86% du corpus. Les sigillées sont attestées à hauteur de 19,54%. Nous trouvons 27,87% de bols, 15,15% de pots et 14,54% d'assiettes. Cela constitue, pour les groupes fonctionnels principaux, 28,14% de récipients individuels pour la consommation de denrées solides et semi-liquides, 26,94% de céramiques pour le service commun de denrées solides et semi-liquides et 12,57% de formes liées au stockage. On note également 9,59% de récipients de cuisson.

Nous proposons, dans un premier temps, d'attribuer à ce local une fonction artisanale culinaire, que nous pouvons imaginer en lien avec la boucherie L16. Les quelque 9,59% de formes liées à la cuisson permettent d'attester d'une telle activité. Relevons, en outre, qu'à l'exception de ces dernières et des pots ayant servi au stockage, la majorité de la céramique mise au jour regroupe, comme dans le cas de l'atelier L16, des formes basses et ouvertes de consommation et de service de denrées solides et semi-liquides.

La position de ce local, en façade de B2, soutient l'hypothèse d'une zone artisanale culinaire, de même que plusieurs structures, un foyer central (Fy 2653) bordé d'une couche d'occupation très charbonneuse (2652). Aucun élément faunique ou métallique ne permet toutefois d'appuyer cette interprétation.

Le local 18 subit, du reste, quelques réaménagements durant cet état 1 qui permettent de lui attribuer une seconde fonction.

Lors de son réaménagement, le local 18 voit l'abandon du foyer susmentionné au profit d'un sol sableux (S 2318) et de quelques fosses et

trous de poteaux indéterminés (TP 2647 et 2648, Fo. 2646). On note également l'occurrence d'une étagère effondrée (Ft 2302)<sup>256</sup>. Celle-ci comprend une majorité de céramiques de stockage (composant la majorité des 12,07% mentionnés plus haut). Le local est-il tout d'abord une zone d'artisanat culinaire, transformée en réduit de stockage, liée aux activités artisanales de L18 et à la boutique L21 ? Cela ne peut pas être certifié, bien que cette possibilité nous semble plaisante.

### **Local 19: indéterminé (Fig. 31)**

Le mobilier céramique du local 19, très fragmentaire (NMI=4), ne permet pas de proposer de fonction précise pour cet espace. Son sol est en terre battue (S 2796). On note à l'est un fossé préfigurant probablement les aménagements postérieurs d'évacuation des eaux usées. Plusieurs enduits peints attestent de parois décorées, qui pourraient être en lien avec un environnement domestique. Rien ne permet toutefois d'aller plus en profondeur, tant le secteur est perturbé par l'implantation d'un puits postérieur (P 1075)<sup>257</sup>.

### **Local 20: indéterminé**

Du fait de la pauvreté du mobilier céramique du local 20 (une unique panse de pâte grise indéterminée), une analyse fonctionnelle nous apparaît laborieuse. La fouille de ce local a permis de mettre au jour un niveau de sol (S 2618) et deux fosses indéterminées (Fo. 3302 et 3303) qui laissent penser que cet espace était bien situé à l'intérieur de l'édifice<sup>258</sup>. Quant à sa fonction, elle reste indéterminée, en raison des données fragmentaires, et parce que l'essentiel de cet espace semble se situer hors de l'emprise de la fouille.

---

<sup>256</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 17-18.

<sup>257</sup> *Ibidem*, p. 21-22.

<sup>258</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 18-19.

## **Local 21: échoppe, commerce alimentaire (Fig. 32)**

Le mobilier céramique de ce local (NMI=44) regroupe 48,93% de vaisselle culinaire (49,9% de communes réduites) et 27,65% de vaisselle de table locale (18,18% d'imitations de sigillée. On compte dans l'ensemble 13,63% de terres sigillées de Gaule méridionale. Les formes principales sont les pots (24,32%), ainsi que les assiettes (18,91%). Les cruches et les bols (10,81%) sont bien attestés, de même que les coupes (8,1%). Les principaux groupes fonctionnels sont le service commun de denrées solides et semi-liquides (25%), la cuisson (20,45%) et le stockage (18,18%). À noter que 6,81% du corpus est constitué d'amphores.

Du fait de ses petites dimensions (5,10m x 3,70m), de sa position à l'avant du bâtiment et de son accès direct à la possible boucherie L16<sup>259</sup>, nous suggérons de voir dans L21 une échoppe. Notons plusieurs aménagements de sols successifs (S 2757, 2427, 2418, 2183 et 2841) qui laissent imaginer une utilisation fréquente du local. Durant le sous-état D1b, une activité culinaire n'est pas à exclure puisqu'une zone rubéfiée, peut-être un foyer (Ft 2554), a été remarquée. Elle est rapidement supplantée par les nouveaux aménagements de sols<sup>260</sup>. Le petit mobilier et la faune mis au jour ne sont pas significatifs.

Les 20,45% de céramiques de cuisson laissent effectivement entrevoir une activité culinaire dans cet espace, peut-être la cuisson des aliments préparés dans l'atelier L16 en vue de leur vente aux personnes de passage dans la rue. Rien ne permet de l'affirmer avec certitude. Le reste de la céramique, hormis les récipients de stockage, comprend surtout des formes basses ouvertes ayant servi à la consommation ou au service d'aliments (sigillées et leurs imitations)<sup>261</sup>. Comment faut-il les interpréter dans ce contexte ? Nicolas Monteix, dans son étude fonctionnelle des ateliers et

---

<sup>259</sup> Voir à nouveau les critères de F. Lanthemann, L. Rubeli et A. Rochat synthétisés en annexe (Fig. 72).

<sup>260</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 18.

<sup>261</sup> Nous ne les commenterons pas en détail, leur présence ne nous apparaît pas significative.

boutiques d'Herculanum, démontre que les principales formes céramiques issues de boutiques de commerce alimentaire comprenaient des assiettes en sigillée, ayant probablement servi à la présentation de denrées cuisinées<sup>262</sup>. La majorité de formes basses ouvertes, au sein du corpus de ce local, nous semble aller en ce sens.

### **Local 22: cour**

La fouille de ce local n'a livré aucun reste céramique. Cette rareté, associé à un large radier (Ra. 2442) semble indiquer que L22 était une cour intérieure.

### **Local 23: couloir**

Du fait de son mobilier très rare (NMI=5) et de sa forme caractéristique (1m de large et 9,40m de long)<sup>263</sup>, nous proposons de voir dans ce local un couloir liant nos différents locaux. Nous ne nous attarderons pas plus au sujet de ce dernier.

### **Local 24: pièce de séjour ? (Fig. 33)**

Le mobilier du local 24 (NMI=22) regroupe 40,9% de vaisselle de table locale (31,81% d'imitations de sigillée), 31,81% de vaisselle culinaire (22,72% de communes réduites), et 27,29% de vaisselle de table importée (13,63% de sigillées de Gaule méridionale). Les formes majoritaires sont les bols et les assiettes (20%), ainsi que les pots (15%). Les fonctions dominantes sont le service commun de denrées solides et semi-liquides (40%), la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (25%) et le stockage (15%).

---

<sup>262</sup> MONTEIX, 2010, p. 130.

<sup>263</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 18.

La fouille de ce local rectangulaire a livré un sol particulièrement bien aménagé, en argile damée (S 2762) disposée sur un radier de gros galets (Ra. 2763)<sup>264</sup>. Le petit mobilier comprend plusieurs restes d'enduits muraux. Au vu de ces aménagements soignés, il est probable que ce local ait pu être domestique. Peut-être un séjour, au vu des fonctions, notamment de consommation, illustrée par le mobilier céramique. Aucune autre structure ni aucun mobilier spécifique ne nous permet cependant d'aller plus en profondeur dans cette analyse.

### **Local 25: couloir ou ruelle ? (Fig. 34)**

Le mobilier du local 25 (NMI=19) comprend 55% de vaisselle culinaire, dont 42,1% de communes réduites et 30% de vaisselle de table locale, dont 15,78% d'imitations de sigillée. Nous relevons 41,17% de pots et 17,64% de coupes. Les catégories fonctionnelles principales sont la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (31,25%) et le stockage (25%). Notons également 18,75% de récipients de cuisson et de service commun de denrées solides et semi-liquides.

Par ses limites nord incertaines, il est difficile de certifier si L25 était un couloir, liant l'atelier L16 à la rue, ou une ruelle étroite, un *ambitus*, entre le bâtiment 2 et le bâtiment 3<sup>265</sup>. Les proportions céramiques, proches de celles mises en évidence pour au sein du bâtiment 2, permettent peut-être de le concevoir comme un espace intérieur, ayant servi peut-être de lieu de stockage. Les structures éparses, trois fosses (Fo. 3139, 3268 et 3269), ainsi que les niveaux aménagés de sol (S 2650 et 2911) ne permettent pas de véritablement trancher.

---

<sup>264</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 19.

<sup>265</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 18.



#### **4.2.2. Période D-2 (150/180 ap. J.-C.) (Fig. 44)**

##### **Local 15: pièce de séjour ?**

Ce local n'ayant pas livré de céramique, nous proposons de conserver pour la période D-2 la même fonction que celle de la période D-1, à savoir celle d'un séjour. Cela nous paraît raisonnable, compte tenu du seul aménagement du local, à savoir un modeste foyer, composé d'une dalle de chauffe en molasse (Fy 2614), juxtaposé à sa paroi ouest.

##### **Local 16: atelier artisanal (boucherie, artisanat culinaire ?) (Fig. 36)**

Les proportions des céramiques du local n'évoluent que très peu entre D-1 et D-2. L'essentiel du mobilier mis au jour (NMI=228) comprend 41,14% de vaisselle de table locale (32,89% d'imitations de sigillée), 37,66% de vaisselle culinaire (32,13% de communes réduites) et 19,91% de vaisselle de table importée (17,98% de sigillées de Gaule méridionale). Les formes les plus abondantes sont à nouveau des formes basses ouvertes, des bols (21,68%), des assiettes (21,23%) et des coupes (14,6%). On compte 17,25% de pots. Les principales catégories fonctionnelles sont le service commun de denrées solides et semi-liquides (36,68%), la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (24,01%) et le stockage (12,69%). On relève également 6,98% de récipients de cuisson.

Si le local connaît plusieurs nouveaux aménagements durant D-2, la pérennisation de sa fonction nous apparaît assez évidente. En effet, l'épaisse couche d'occupation (UF 2089) et la présence d'un large foyer récupéré (UF 2889) attestent d'une activité culinaire<sup>266</sup>. De même, au nord du local, un amas de blocs calcaires, de boulets et d'éclats rubéfiés de molasse (Ft 2096) permet peut-être d'imaginer une structure spécialisée en lien avec des activités culinaires.

---

<sup>266</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2020, p. 17.

Le reste du mobilier mis au jour dans L16 renforce cette hypothèse culinaire : plusieurs cuillères en os, barres de grill, fragments de plats, divers couteaux. Les 2478 restes de faune permettent également de supposer une activité en lien avec la découpe de viande. Aucun d'eux n'a toutefois bénéficié d'une analyse plus précise. Au sujet de la céramique et son usage dans un tel contexte, nous renvoyons aux diverses hypothèses émises précédemment<sup>267</sup>.

### **Local 17a: indéterminé (Fig. 37.1)**

Durant ce nouvel état, le local 17 est séparé en deux parties par la cloison M2600. Sa bifonctionnalité ne fait dès lors plus aucun doute.

Le mobilier céramique de la partie occidentale du local 17 (NMI=70) comprend une majorité de vaisselles culinaire (49,31%, 45,71% de communes réduites). Relevons également 28,76% de vaisselle de table importée (28,57% de sigillées de Gaule méridionale). La vaisselle de table locale est, cette fois, légèrement moins présente, totalisant 17,8% du corpus (12,85% d'imitations de sigillée). Les formes les plus abondantes sont les bols (20,89%) et les écuelles (19,4%). Les coupes représentent 13,43% du corpus, les pots 8,95% et les marmites 7,46%. Les fonctions principales sont le service commun de denrées solides et semi-liquides et la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (28,57%). Les récipients de cuisson sont attestés à hauteur de 14,28%.

Il est à noter qu'une coupe Drag. 4/22 en terre sigillée de Gaule méridionale a été interprétée comme une potentielle *Pixis*. Nous avons donc intégré aux fonctions de cet ensemble le domaine de la parure.

Si la céramique de ce local tend à concevoir l'occurrence d'activités culinaires, comme durant D-1, ses différents aménagements rendent toutefois cette identification plus difficile. Aucune structure en lien avec celles-ci n'a pu être fouillée durant cet état. Seul un sol en limon sableux,

---

<sup>267</sup> Cf. p. 118-120.

très gravilloneux (S 2606) a été mis au jour. Celui-ci est probablement un niveau de circulation<sup>268</sup>. Ces deux tendances contradictoires ne nous permettent pas de soutenir avec précision quelle était l'utilisation de cet espace durant D-2. Il a peut-être pu s'agir d'un simple couloir ou lieu de passage entre le sud et le nord de la bâtisse. Le petit mobilier ne permet pas d'aller plus en avant dans le raisonnement.

### **Local 17b: cuisine/stockage (Fig. 37.2)**

Le mobilier céramique du local 17b (NMI=148) regroupe 60,66% de vaisselle culinaire, 54,05% de communes réduites. La vaisselle de table importée n'est présente qu'à 24%, tandis que les productions importées ne sont attestées qu'à hauteur de 14%. Relevons toutefois que les imitations de sigillée totalisent 18,24% de l'ensemble, et que les sigillées de Gaule méridionale sont attestées à hauteur de 12,83%. Les pots (20,8%) sont les formes les plus représentées. Nous trouvons ensuite les écuelles (16,77%), les bols (14,42%) ou les couvercles (11,4%). Les catégories fonctionnelles principales sont le service commun de denrées solides et semi-liquides (21,87%), la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (15,62%), la préparation (14,84%) ou encore le stockage (13,28%). Les récipients à fonction de fermeture totalisent 13,28% du corpus.

Il nous apparaît raisonnable de penser, au vu des pourcentages ci-dessus, que le local 17b ait pu avoir la fonction de cuisine, ainsi que celle d'espace de stockage. Les fortes proportions de formes ouvertes de service et de consommation de denrées solides et semi-liquides ne sont sans doute pas étonnantes dans un espace culinaire.

À l'exception d'un sol en terre battue (S 2686) et de quelques fosses indéterminées (Fo. 1957 et 2875), certaines structures permettent d'également concevoir des activités culinaires dans cet espace: un creusement au remplissage cendreuse (Fy 2603) à proximité duquel un trou

---

<sup>268</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 29.

de poteau (TP 2788) a pu servir à la fixation d'une potence. Sa couche d'occupation (UF 2447), relativement dense, a fourni 355 restes de faunes ainsi que plusieurs récipients culinaires indéterminés en fer<sup>269</sup>. Il est donc intéressant de constater qu'entre D-1 et D-2, la fonction culinaire du local 17 s'est déplacée en direction de l'est et que cette zone ouest a conservé sa fonction de stockage.

### **Local 18: pièce de séjour (Fig. 38)**

Le mobilier du local 18 (NMI=37) est composé de vaisselle culinaire et de vaisselle de table importée à hauteur égale de 34,21%. Les productions fines locales totalisent 28,94% du corpus. Les catégories prépondérantes dans le corpus sont les communes réduites (27,02%), les imitations de sigillée (24,32%) et les sigillées de Gaule méridionale (27,02%). Les bols (36,35%), les assiettes (21,21%) et les pots (15,15%) sont les formes les plus représentées. Les principales catégories fonctionnelles sont la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (35,29%) à parts égales avec le service commun de denrées solides et semi-liquides. À noter que nous trouvons également 11,76% de récipients de stockage.

Durant cette période, le local 18 est caractérisé par un sol soigné en terre battue (S 1653), ainsi que par la présence d'un foyer domestique (Fy 1574) en dalles de terre cuite, accolé contre sa paroi nord. Si le petit mobilier ne permet pas de déterminer avec exactitude la fonction de cet espace, la nature de ces structures nous fait supposer des activités en lien avec la sphère domestique<sup>270</sup>. La céramique, particulièrement celle ayant servi à la consommation de denrées alimentaires, n'infirmes pas ce postulat.

Il est intéressant de constater le changement de fonction de cet espace entre les périodes D-1 et D-2. Cela illustre également que la position d'une pièce au sein d'un édifice de type maison longue n'est pas définitoire de sa

---

<sup>269</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 29-30.

<sup>270</sup> *Ibidem*, p. 26.

fonction, comme l'illustre cette pièce qui, bien qu'elle soit tout à fait en devanture de B2, a probablement servi de pièce de séjour<sup>271</sup>.

### **Local 19: indéterminé**

La fouille ce local n'a livré aucun reste céramique, ni aucun aménagement laissant présager sa possible fonction.

### **Local 20: indéterminé (Fig. 39)**

Tout comme pour l'état précédent, le corpus céramique fragmentaire (NMI=16), ainsi que la majeure partie du local, en dehors de la zone de fouille, ne permettent pas de raisonner clairement sur sa fonction<sup>272</sup>.

### **Local 21: échoppe/commerce alimentaire (Fig. 40)**

Le mobilier céramique de ce local (NMI=11) regroupe 50% de vaisselle de table locale (36,36% d'imitations de sigillée) ainsi que 16,66% de vaisselle culinaire. On compte dans l'ensemble 18,18% de terres sigillées de Gaule méridionale. Les formes principales sont les bols (37,5%) ainsi que les cruches, les assiettes et les marmites (12,5%). Les principaux groupes fonctionnels sont le service commun de denrées solides et semi-liquides (44,44%), la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (22,22%), la cuisson et le stockage de liquides (11,11%). À noter que 6,81% du corpus est constitué d'amphores. Bien qu'intéressantes, ces statistiques sont à considérer avec prudence, du fait du faible nombre d'individus de cet ensemble. Elles esquissent toutefois des tendances à l'image de celles présentées pour la période D-1, à savoir une probable

---

<sup>271</sup> Peut-être une pièce de séjour, dédiée à la présence d'invités ? Cela permettrait de comprendre sa position peu commune pour une habitation de type maison longue, ainsi que ses statistiques céramiques, légèrement dissemblables à celles des autres séjours mis en évidence dans notre étude (cf. p. 156).

<sup>272</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 31.

activité culinaire, ainsi que la présentation d'aliments dans des formes basses ouvertes<sup>273</sup>.

Les aménagements du local durant D-2 ne semblent en effet pas contredire une continuité fonctionnelle de ce local. Notons ainsi la présence ainsi d'un sol sableux (S 2140=2003) composé de feuillements d'occupation, ainsi qu'un foyer (Fy 2197) jouté d'un trou de poteau (TP 2299) ayant probablement permis l'implantation d'une potence<sup>274</sup>. Le petit mobilier et les restes fauniques, tout comme la céramique, relativement épars, soulignent le bon entretien de ce local, dans lequel n'a pas dû prendre place d'activité artisanale intense. Il nous paraît raisonnable de penser qu'il ait pu servir d'échoppe, dans laquelle la nourriture était présentée ou réchauffée pour être vendue aux passants.

### **Local 22: cour (Fig. 41)**

Bien que la fouille du local 22 ait livré un corpus céramique fourni (NMI=74), nous ne commenterons pas en détail ses proportions. En effet, son épais niveau de circulation en graviers (S 2289), délimité par l'épais fossé Fo. 2612, ne permet pas de douter que cet espace a servi de cour intérieure au bâtiment 2<sup>275</sup>. Le mobilier céramique est donc à considérer comme résiduel.

### **Local 23: couloir**

Du fait de son mobilier épars (NMI=9) et de sa forme reconnaissable, nous proposons de voir dans ce local une fonction de couloir. Nous ne nous étendrons donc pas plus sur le mobilier de ce dernier.

---

<sup>273</sup> Cf. P. 124.

<sup>274</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 26-27.

<sup>275</sup> *Ibidem*, p. 31-32.

## Local 24: pièce de séjour (Fig. 42)

Le mobilier du local 24 (NMI=31) regroupe 51,51% de vaisselle culinaire (38,7% de céramiques communes réduites). Les vaisselles locales et importées totalisent toutes deux 21,21% du corpus. On compte 16,12% de sigillées de Gaule méridionale, pour seulement 6,45% d'imitations. Les formes les plus représentées sont les écuelles et les couvercles (17,39%). Nous trouvons à leur suite les coupes et les pots (13,04%), ainsi que les bols, les cruches et les assiettes (8,69%). Les principales fonctions sont : la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (45%), le service commun de denrées solides et semi-liquides (20%). Le stockage et la fermeture comptabilisent tous deux 16% du corpus.

Le local 24 est caractérisé par un sol sableux (S 2185) ainsi que par la présence d'un foyer (Fy 2162) en dalles de terre cuite, accolé contre sa paroi ouest. La structure Ft.2184 est probablement un foyer démantelé, très détérioré par l'action du feu. Plusieurs restes d'enduits peints ont été mis au jour dans ce local. Nous proposons donc la fonction de séjour pour ce local<sup>276</sup>. La céramique de consommation de denrées solides individuelle et commune, ainsi que celle de stockage, nous semble le confirmer<sup>277</sup>. Il est intéressant toutefois de relever la différence entre les proportions de L18 et de L24, malgré leur NMI avoisinant et leur fonction similaire. En effet, force est de constater que le local 18 comprend une majorité de récipients d'importations, au contraire de L24 ce sont plutôt des récipients indigènes qui semblent plus abondants. La qualité des aménagements et la taille des pièces sont par ailleurs bien différentes entre ces deux espaces.

Faut-il alors penser que L24 a pu être une pièce de séjour plus modeste, comme L15, par exemple, dédiée à un usage quotidien, tandis que L18, de meilleure facture, a pu être réservée à l'accueil d'invités ? Cela expliquerait cette démultiplication des espaces de séjours, durant D-2, ainsi que la position caractéristique de L18, en devanture de bâtiment. Cela ne peut

---

<sup>276</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 26.

<sup>277</sup> *Ibidem*, p. 27.

toutefois être proposé qu'à titre hypothétique, à défaut de preuves plus tangibles.

### **Local 25: couloir**

Durant cet état, la fonction de couloir pour ce local 25 nous semble évidente. Même s'il a fourni un mobilier abondant (NMI=79), nous ne le commenterons pas plus en détail.

### **Local 26: indéterminé (Fig. 43)**

Du fait de la fragmentation du corpus céramique de ce local (NMI=8), nous ne risquons pas à détailler ici ses caractéristiques précises. Le seul aménagement de cet espace ne rend pas sa fonction plus limpide: un épandage d'amphore Dr. 20 (Ft 2615) dont l'interprétation est rendue malaisée par la totale absence de niveau de sol ou de couche d'occupation<sup>278</sup>.

## **4.2.3. Période D-3 (180 ap. J.-C.) (Fig. 53)**

### **Local 15: indéterminé**

Le local 15 n'a livré aucun mobilier céramique ni petit mobilier notable. Nous ne considérerons en conséquence que les structures et aménagements du local afin d'établir sa fonction.

Le sol du local est formé d'un *terrazzo* en mortier de tuileau (S 1492). La découverte d'un tel sol, proche de la canalisation Cn 1984, évoquerait peut-être la présence d'eau dans cet espace. Aucun autre élément (pilettes ou *tubuli*) ne permet cependant de l'affirmer<sup>279</sup>. Nous resterons donc prudents et évoquerons L15 comme un espace indéterminé.

---

<sup>278</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 30-31.

<sup>279</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2017, p. 36.



### **Local 16: atelier artisanal (boucherie, artisanat culinaire ?) (Fig. 45)**

Le mobilier céramique du local 16 (NMI=136) est composé à 51,79% de vaisselle culinaire (42,64% de communes réduites) et à 23,02% de vaisselle importée et locale. Les sigillées de Gaule méridionale sont attestées à hauteur de 19,11% et leurs imitations à 20,58%. Les formes les plus représentées sont les écuelles (19,11%), les bols (17,68%), les pots (15,44%)<sup>9</sup> et les couvercles (13,97%). Nous retrouvons 35,07% de récipients de consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides, 29,85% de céramiques de service commun de denrées solides et semi-liquides. La fonction de fermeture totalise 11,19% du corpus et celle de stockage, 10,44%. La cuisson représente quant à elle 7,46%.

Il est probable, au vu de ses pourcentages qui n'évoluent que très peu (prépondérance de formes ouvertes, témoignage de cuisson et de stockage), que le local 16 conserve, durant cette nouvelle période, sa fonction d'atelier culinaire. Les principaux arguments au sujet de son identification restant similaires, nous renvoyons à la description de cet espace durant les précédents états de la période D<sup>280</sup>. Décrivons néanmoins brièvement ses quelques aménagements. Durant la période D-3, le local 16 compte deux foyers (Fy 1806 et 1565) posés sur un niveau de sol sableux (1805). Une différence d'altitude de 7cm entre ces deux structures indique que le second a été utilisé après l'abandon du premier<sup>281</sup>. La fouille des épais feuilletages d'occupation du local a livré quelques artefacts attestant d'une activité culinaire: plusieurs couteaux, fragments de grills, récipients en fer ou pitons ouverts. De même, les quelque 1500 restes de faune permettent encore d'imaginer quelques travaux en lien avec le travail de la viande.

---

<sup>280</sup> Cf p. 118-120 et 127.

<sup>281</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2017, p. 36.

### **Local 17a et local 24: indéterminé (stockage ?) (Fig. 46)**

Le mobilier céramique de ces deux locaux (NMI=4) a été considéré conjointement. En effet, ces secteurs très perturbés n'ont pas fait l'objet lors de la fouille d'une séparation claire. Celle-ci a été effectuée en post-fouille<sup>282</sup>.

Considérant la rareté du mobilier mis au jour, ainsi que de leurs aménagements (chacun ne présente rien d'autre qu'un sol en terre battue), il est possible que ces locaux aient eu une vocation économique, peut-être de stockage.

### **Local 17b: atelier artisanal (artisanat culinaire, boucherie ?) (Fig. 47)**

Le local 17b connaît une évolution fonctionnelle notable, entre D-2 et D-3, qu'il est nécessaire de commenter.

Son mobilier céramique (NMI=44) comprend 38,77% de vaisselle culinaire (36,36% de communes réduites) et 32,65% de vaisselle de table locale (31,81% d'imitations de sigillée). Les sigillées de Gaule méridionale sont attestées à hauteur de 15,9%. Les formes principales sont les bols (33,33%), les pots (26,19%) et les assiettes (14,28%). Les fonctions représentées sont la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (32,08%), le service commun de denrées solides et semi-liquide (21,75%), la cuisson (19,56%) et le stockage (8,69%). Ces quelques statistiques: la dominance de ces quatre fonctions ainsi que celle des formes basses ouvertes est similaire à celle observée dans les locaux à vocation artisanale et/ou culinaire.

Un aménagement particulier atteste de cette fonction: une structure carrée, principalement composée de plusieurs assises de fragments de terre cuite architecturale et de blocs de pierre pris dans une matrice argileuse,

---

<sup>282</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, 34-35.

interprétée dans les rapports de fouille comme un plan de travail (peut-être de cuisine ou de boucherie) ayant pu servir à l'évacuation de liquides<sup>283</sup>. Un reste de couteau et 190 restes de faune, découverts lors de la fouille de la couche d'occupation du local (UF 1563), indiquent encore une activité de type culinaire.

### **Local 18: atelier artisanal (forge) (Fig. 48)**

Le mobilier du local 18 (NMI=193) est composé de 40% de vaisselle de table locale (34,17% d'imitations de sigillée), de 33,86% de vaisselle culinaire (26,94% de communes réduites) et de 25,12% de vaisselle de table importée, (17,09% de sigillées de Gaule méridionale). Notons également une légère augmentation des sigillées de Gaule du centre, attestées à hauteur de 5,69%. Les bols (28,73%), les assiettes (20,68%) et les pots (14,36%) sont les formes les plus identifiées. Les couvercles représentent 12,06% de cet ensemble. Les catégories fonctionnelles principales sont le service commun de denrées solides et semi-liquides (35,26%), la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (30,05%), et la fermeture (12,13%).

La fonction de forge de ce local est attestée par quelques structures notables: deux foyers en fosse allongés (Fy 1575 et 1644), un foyer plat (Fy 327), ainsi que quelques fosses (UF 1649) ayant livré plusieurs déchets (chutes, demi-produits) issus d'activités métallurgiques<sup>284</sup>.

Il est intéressant de constater que les pourcentages ci-dessus expriment, à l'exception des récipients de cuisson appartenant au domaine culinaire, des tendances proches de celles mises en évidence pour les divers ateliers de boucherie de la période D. Ainsi, tout comme pour L16, plusieurs pots et couvercles attestent d'une activité de stockage. De même, une forte présence de formes basses ouvertes, principalement des imitations de sigillée et quelques importations, tendent à démontrer l'utilisation de ces

---

<sup>283</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, 34-35.

<sup>284</sup> *Ibidem*, p. 33.

formes dans un processus artisanal. Encore une fois, leur implication précise dans cette chaîne opératoire reste complexe à démontrer. Nous nous limiterons donc à la mise en évidence de ces tendances générales.

### **Local 19: indéterminé (Fig. 49)**

Le mobilier céramique du local 19 (NMI=79) est composé à 58,53% de vaisselle culinaire (45,46% de communes réduites), à 20,73% de vaisselle locale et à 17,09% de vaisselle importée. Les sigillées de Gaule méridionale et leurs imitations sont attestées à hauteur de 16,45%. Les formes les plus représentées sont les écuelles (22,97%), pots (16,88%), les assiettes (12,98%), les coupes (11,68%) et les bols (9,09%).

Nous retrouvons ainsi 25% de récipients de consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides, 20% de céramiques de service commun de denrées solides et semi-liquides. La fonction de stockage est attestée à hauteur de 17,28%.

Bien que ces statistiques nous permettent d'imaginer plusieurs fonctions, aucune ne peut être clairement mise en exergue par les aménagements du local. En effet, aucune structure n'a été discernée lors de son exploration. Par ailleurs, la situation exacte de ce local, à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment 2, demeure peu claire<sup>285</sup>.

### **Local 20: indéterminé (cuisine ?) (Fig. 50)**

De même que pour le local 19, l'identification de la fonction de cet espace est rendue malaisée par l'absence totale de structures ainsi que par sa limite septentrionale, située au-dehors de l'emprise de la fouille<sup>286</sup>. Son mobilier céramique (NMI=27) présentant une large majorité de céramiques culinaires (62,07%), dont 30,76% de récipients cuisson et 16,66% de marmites, permet peut-être de voir dans cet espace des activités ayant pris

---

<sup>285</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 36.

<sup>286</sup> *Idem*.

place dans une cuisine. Aussi conserverons-nous cette hypothèse à titre indicatif.

### **Local 21: échoppe/commerce alimentaire (Fig. 51)**

La pérennisation de la fonction de ce local entre D-2 et D-3 apparaît probable, au vu de leurs agencements et mobiliers similaires.

Le mobilier céramique de ce local (NMI=43) regroupe ainsi 26,67% de vaisselle de table importée, dont 23,25% de sigillées de Gaule méridionale, 13,33% de vaisselle de table locale (11,52% d'imitations de sigillée, ainsi que 16,66% de vaisselle culinaire). La vaisselle culinaire est attestée à hauteur de 5,56% et comprend 41,86% de communes réduites. Les formes principales sont les pots (21,42%), les assiettes (21,42%), les écuelles (14,28%), et les bols (11,9%). Les principaux groupes fonctionnels sont le service commun de denrées solides et semi-liquides (29,54%), la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (20,45%), la cuisson (20,45%) et le stockage (9,09%). À noter que 4,54% du corpus est constitué d'amphores.

Tout comme pour l'état précédent, ces statistiques attestent d'une activité de stockage et d'une activité culinaire. La consommation et le service sont à mettre en relation avec l'abondance de vaisselle de table et de formes basses, probablement destinées à la présentation de denrées cuisinées, en vue de leur vente. Plusieurs structures permettent d'aller en ce sens.

Relevons la présence d'un sol en terre battue de bonne facture (S 1655), ainsi que deux petits foyers d'appoint (Fy 1647 et 2094) et d'une pierre calcaire, probablement une base de potence (Ft 1658)<sup>287</sup>. La relative rareté du petit mobilier et de la faune mise au jour indique qu'une activité culinaire intense n'a pas eu lieu ici. C'est bien qu'il faut encore voir dans ces structures l'éventualité d'un réchauffage d'aliments, plutôt que d'une réelle préparation, en vue de leur revente.

---

<sup>287</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 34.

### **Local 22: cour (Fig. 52)**

Bien que le mobilier céramique dans ce local soit abondant (NMI=207), nous ne nous risquons pas à le commenter de manière détaillée, du fait de l'évidence de sa fonction, à savoir une cour intérieure. L'épais niveau de graviers (S 2289), ainsi que le caniveau à ciel ouvert (Cn 1984), écoulant l'eau en direction du nord, ne nous permettent pas d'en douter<sup>288</sup>.

### **Local 23: couloir**

Aucun mobilier céramique n'a été mis au jour pour cet espace. Comme durant les états précédents, il s'agit très certainement d'un couloir.

### **Local 24: stockage ?**

La fouille de L24 n'a livré aucun mobilier céramique. Considérant la rareté de son matériel, sa proximité immédiate à la forge L18, et pour seul aménagement un sol en terre battue (S 354), il est probable que L24 ait eu une fonction de stockage<sup>289</sup>.

## **4.2.4. Période C-1 (180 ap. J.-C.) (Fig. 60)**

### **Local 1: indéterminé**

La fouille de ce local n'a livré aucun mobilier céramique notable. La rareté de ses aménagements, un seul sol en terre battue (S 1137), ne nous permet pas d'aller plus loin dans l'identification de sa fonction<sup>290</sup>.

---

<sup>288</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 37.

<sup>289</sup> *Ibidem*, p. 34-35.

<sup>290</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2017, p. 41.

### **Local 3: stockage? (Fig. 54)**

Le mobilier céramique du local 3 (NMI=10) est plutôt rare. Les données résultant de celui-ci n'étant pas significatives, nous ne les mentionnerons pas ici. Ses dimensions réduites, ainsi que l'absence de tout aménagement, pourraient souligner une fonction de stockage<sup>291</sup>.

### **Local 4: couloir**

Bien que cet espace n'ait livré aucun mobilier céramique lors de sa fouille, sa fonction de couloir ne semble ici pas devoir être contestée<sup>292</sup>.

### **Local 5: indéterminé (Fig. 55)**

Le mobilier céramique de ce local (NMI=3) étant très épars, nous ne nous risquerons pas à le commenter en détail ici. Ce secteur, perturbé par des aménagements postérieurs, n'a livré pour seul aménagement qu'un sol en terre battue (S 323), conservé dans sa partie sud. Interpréter sa fonction, en l'absence de plus éléments convaincants, nous paraît chose complexe.

### **Local 12: cuisine ? (Fig. 56)**

Le mobilier céramique du local 12 (NMI=39) rassemble 48,78% de vaisselle culinaire (41,02% de communes réduites) 26,82% de vaisselle de table importée (23,07% de terres sigillées de Gaule méridionale) et 19,51% de vaisselle de table locale (15,28% d'imitations de sigillée). Les formes les plus représentées sont les pots (21,62%), les assiettes (18,91%), les écuelles (16,21%), les coupes (13,51%) et les bols (10,81%). Ces formes mettent en évidence plusieurs fonctions : 27,77% de récipients de service commun de denrées solides et semi-liquides, 25,04% de consommation

---

<sup>291</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2017, p. 39.

<sup>292</sup> Ibidem, 2017, p. 42.

individuelle de denrées solides et semi-liquides, 16,66% de stockage et 8,33% de cuisson.

Plusieurs structures et aménagements sont à noter dans cet espace: un sol en terre battue (S 1376), un foyer central en terre cuite de grandes dimensions (Fy 1496), ainsi qu'un trou de poteau à fonction indéterminée (TP 1633) ayant pu servir à la mise en place d'une potence<sup>293</sup>.

Si les données issues du corpus céramique, ainsi que ces quelques structures, permettent d'envisager une activité culinaire, un doute subsiste quant à la nature précise de cette dernière. Faut-il y voir les restes d'une cuisine ou d'une activité artisanale culinaire ? Les statistiques ci-dessus, bien que proches de celles mises en évidence dans quelques contextes artisanaux, sont ici bien vaines, en l'absence de structure plus claire. Les quelque 190 éléments de faune, comparés aux quelque 3000 restes de certains états de la période D, soulignent probablement l'absence d'activité de boucherie dans cet espace. Rien dans le petit mobilier mis au jour dans sa couche d'occupation (UF 1500) ne nous semble toutefois confirmer une hypothèse plutôt qu'une autre.

Aussi, parce qu'elle nous semble plus plausible, en l'absence de structures artisanales claires, la fonction de cuisine sera celle que nous retiendrons pour cet espace.

### **Local 13: stockage (Fig. 57)**

Le mobilier céramique du local 12 (NMI=21) comprend 45,83% de vaisselle culinaire (19,03% de communes réduites), 25% de vaisselle de table importée (19,04% de terres sigillées de Gaule méridionale) et 16,66% de vaisselle de table locale. On relève 12,5% d'amphores. Les formes les plus représentées sont les pots (18,75%), les écuelles (18,75%), les coupes (12,75%) et les *dolia* (12,75%). Les principales fonctions attestées par la céramique sont le stockage et le service commune de denrées solides et

---

<sup>293</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), p. 43.



semi-liquides (21,05%), la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (15,78%) et le service commun et le stockage de liquides (10,52%). Relevons également 15,78% de récipients de transport.

Ces quelques statistiques mettent en relief une fonction de stockage. Les aménagements mis au jour dans le local 13 nous semblent le confirmer.

Durant cette période, en effet, le local correspond à la réduction de l'ancien *terrazzo* de D-3 (S 1492) sur une surface de 7m<sup>2</sup> (4,4 x 1,6m)<sup>294</sup>. Sa faible étendue, additionnée à l'absence de structure et de petit mobilier, nous semble indiquer sa fonction de stockage.

### **Local 14: indéterminé (Fig. 58)**

Le mobilier du local 14 (NMI=16) est relativement fragmentaire. Il comprend 33,33% de vaisselle culinaire (25% de communes réduites) et 27,77% de vaisselle de table locale et importée. Les sigillées de Gaule méridionale totalisent 18,75% du corpus, celles de Gaule du centre 12,5% et leurs imitations 25%. Les bols (41,66%) sont les formes les plus représentées. Nous trouvons ensuite les écuelles (16,66%). Relevons aussi la présence de marmites (8,33%). Ces formes attestent des fonctions de consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (40%), de service commun de denrées solides et semi-liquides (13,33%) ou encore de cuisson (13,33%).

Ces quelques statistiques nous font imaginer qu'une activité de type culinaire a pu prendre place dans cet espace. Toutefois, aucun élément de petit mobilier, ou aucune structure n'appuie cette hypothèse.

Durant la période C-1, L14 est probablement organisé en deux parties aux sols distincts, ne comportant aucune structure. À l'est, un sol, en cailloutis (S 1592), et l'ouest, un probable plancher<sup>295</sup>. La nature exacte de ces deux espaces est incertaine.

---

<sup>294</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), p. 43.

<sup>295</sup> *Idem.*

### **Local 19: cour (Fig. 59)**

Bien que le mobilier céramique de L19 soit abondant (NMI=222), nous ne tenterons pas d'en extraire quelque interprétation. En effet, la fonction de cour de cet espace semble ici assez claire: un vaste espace ouvert, comprenant quelques résidus de niveaux de circulation (S 1196 et S 1116)<sup>296</sup>. Plusieurs structures (Ft 1199 et 1918), peut-être des sablières ou des restes d'éléments en bois, mises au jour dans sa partie occidentale laissent peut-être présager l'existence d'un autre local.

### **4.2.5. Période C-2 (180/200 ap. J.-C.) (Fig. 64)**

#### **Local 1: indéterminé**

Aucun mobilier céramique n'a été mis au jour<sup>297</sup>.

#### **Local 3: stockage ?**

Aucun mobilier céramique n'a été mis au jour<sup>298</sup>.

#### **Locaux 4 et 5: couloir et indéterminé (Fig. 61)**

Le mobilier céramique de ces locaux a été traité conjointement, du fait que les quelques couches dont il provient ont été fouillées dans ces deux espaces<sup>299</sup>. L'identification du local 4 comme couloir n'étant pas à douter, nous étudierons cet ensemble comme illustrant l'unique fonction du local 5.

---

<sup>296</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), p. 43.

<sup>297</sup> Nous renvoyons à la p. 140 pour plus de détails sur l'identification de ce local, du fait qu'aucun changement n'est à signaler entre C-1 et C-2 pour ce dernier.

<sup>298</sup> Même remarque. Cf. p. 141.

<sup>299</sup> Il est à noter qu'une partie de ces couches ont également été fouillées dans L12, ce qui appuie l'hypothèse ci-après selon laquelle la plupart des UF de cet ensemble proviendraient d'étages supérieurs effondrés. Bien que ces unités de fouille (les démolitions UF 820 et 707) soient attestées dans L12 nous avons décidé de les écarter du reste du mobilier de

La céramique mise au jour dans ces locaux (NMI=406) comprend ainsi 43,9% de vaisselle importée, 36,53% de vaisselle de table locale et seulement 1,53% de vaisselle culinaire. Les catégories à mentionner sont les imitations de sigillée (29,55%), la *terra nigra* helvétique (18,96%), et les communes régionales réduites (15,76%). Les sigillées de Gaule méridionale ou de Gaule du centre ne sont attestées qu'à hauteur de 4,18% et 4,67%. Cela n'illustre pas réellement leur présence dans ce corpus. En effet, on relève 8,86% de sigillées indéterminées, présentant une taphonomie typique du passage d'un incendie<sup>300</sup>. Les formes les plus représentées sont les bols (39,16%) et les pots (23,15%). Notons en outre un nombre important d'assiettes (5,66%), de coupes (4,18%) ou encore de tonneaux (5,91%). Elles illustrent les fonctions suivantes : la consommation individuelle de solides et semi-liquides (33,66%), le stockage (18,42%), le service commun de denrées solides et semi-liquides (12,77%), le stockage ou service commun de liquides (12,77%), ou encore la cuisson (12,03%). Durant cette période, le local 5 est un local ouvert qui n'a livré que deux niveaux interprétés comme des sols en terre battue (S 178 et 262)<sup>301</sup>.

Bien que ces statistiques permettent de mettre en relief plusieurs fonctions, aucune ne sera ici retenue. En effet, il semble raisonnable de penser que la forte abondance de mobilier dans un espace si réduit, de même que l'étendue particulière de ces sédiments sur plusieurs locaux, soit en réalité due à l'effondrement dans L4 et L5 d'une partie de l'étage supérieur, lors de sa destruction par un incendie. Cela a bien évidemment pour conséquence de rendre complexe une lecture fonctionnelle du mobilier céramique de ce local.

---

ce dernier espace parce qu'il présente, comme nous le verrons, un faciès cohérent, issu des occupations et de quelques démolitions de ce local.

<sup>300</sup> Probablement en raison de la démolition brutale du sud de B2 par un incendie à la fin de cette période.

<sup>301</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2019, p. 40.

## **Local 6: cour**

Le corpus céramique du local 6 (NMI=3), parce que de petites dimensions, ne sera pas ici mentionné. Du reste, la fonction de cour de cet espace ne semble pas à mettre en doute, au vu de sa taille importante (53,90m<sup>2</sup>). Aucun niveau de sol n'a été mis au jour, laissant penser que les habitantes et habitants devaient circuler sur des remblais composés de la démolition de la période C-1<sup>302</sup>.

## **Local 8: séjour ?**

La fouille du local 8 n'a livré aucun mobilier céramique. Au vu de ses aménagements, à savoir un petit foyer d'appoint en molasse, apposé à sa façade nord (Fy 773)<sup>303</sup>, nous suggérons de l'interpréter comme un potentiel séjour.

## **Local 9: indéterminé**

La fouille de ce local aux limites nord très incertaines n'a livré aucun reste de céramique. Son seul aménagement, uniquement repéré en coupe, est un sol en terre battue (S 1200)<sup>304</sup>. Bien que nous puissions supposer que L9 soit à l'intérieur du bâtiment, sa fonction demeure incertaine.

## **Local 12: atelier artisanal (artisanat culinaire ?) (Fig. 62)**

L'exploration du local 12 a livré un mobilier abondant (NMI=275)<sup>305</sup>. Celui-ci est composé de 49,45% de vaisselle culinaire (24,08% de communes

---

<sup>302</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2015, p. 38.

<sup>303</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2014, p. 28.

<sup>304</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2016, p. 39.

<sup>305</sup> Comme nous l'avons dit, celui-ci ne comprend pas le mobilier issu des démolitions 707 et 820, probablement issues de la démolition de l'étage supérieur du bâtiment 2, et distinguables (sédiments, granulométrie, etc.) des niveaux de démolition considérés ici.

réduites, 10,29% de communes oxydées et 10,29% de *terra nigra* helvétique). Nous trouvons aussi 32,1% de vaisselle de table locale (26,47% d'imitations de sigillée). La vaisselle de table importée comptabilise 17,45%. Les terres sigillées de Gaule méridionale totalisent 6,98%, celles de Gaule du centre 7,35%. Nous comptons 2,57% de sigillées indéterminées, altérées par le passage du feu. Les formes dominantes sont les bols (34,35%) et les pots (28,24%). Nous avons de ce fait mis en évidence 40,36% de récipients à vocation de consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides, 20,36% de céramiques de stockage et 18,54% de formes vouées à la cuisson.

Même si l'ensemble étudié est fortement altéré par le feu, les statistiques qui en découlent sont cohérentes et la céramique est issue d'une couche circonscrite dans l'espace d'un unique local. Ce corpus ne semble donc pas regrouper de matériel issu de plusieurs contextes, comme celui du local 5, dans lequel s'est probablement effondrée une partie de l'étage supérieur du bâtiment<sup>306</sup>.

Les données précédentes montrent qu'ont pris part dans cet espace des activités culinaires et du stockage. Il est probable que ces statistiques, similaires à celles observées durant la période D, illustrent à nouveau la présence d'un atelier artisanal. Au sujet de la forte présence et de la possible utilisation des formes basses ouvertes, importées ou locales, dans tel contexte, nous renvoyons à l'analyse du local 16 de la période D-1<sup>307</sup>.

Commentons dès à présent les aménagements et le petit mobilier mis au jour dans L12.

Relevons donc dans L12 un sol en terre battue de bonne facture (S 1305) sur lequel a été documenté un foyer de petites dimensions (Fy 1302), et, plus au nord, un trou de poteau indéterminé (TP 1307). On note également une structure, constituée d'une concentration d'éléments épars de terre cuite et de restes de mortier fusé (Ft 1306), interprétée comme un possible

---

<sup>306</sup> Cette possibilité n'est bien sûr pas à évincer. Nous proposons toutefois d'analyser cet ensemble comme celui d'un unique local.

<sup>307</sup> Cf. p. 118-120.

foyer de récupération<sup>308</sup>. Ces quelques structures ont peut-être été utilisées dans un cadre artisanal. Plusieurs éléments de petit mobilier permettent d'appuyer cette interprétation : divers outils indéterminés, quelques creusets et couteaux en fer.

Quant à la nature de ces activités, elles demeurent complexes à déterminer. La fouille de l'importante démolition de ce local a permis d'exhumer différents témoins d'activités artisanales, notamment plusieurs scories, chutes ou coulures de bronze. Au vu de l'incendie qui a ravagé le sud de la parcelle 2 à cette époque, il nous paraît malaisé de déterminer si ces restes sont en lien avec une activité artisanale ou au fait d'une destruction.

Nous relevons toutefois la présence d'une vasque de schiste, dont la cupule centrale a révélé quelques restes calcaires. Celle-ci a pu servir à la stagnation de l'eau ou comme support pour une potence<sup>309</sup>. Elle atteste peut-être d'un artisanat de type culinaire, à l'instar des 491 restes indéterminés de faune mis au jour dans cet espace.

### **Local 13: indéterminé**

La fouille de L13 n'a livré aucun reste céramique. La nature exacte de cet espace, très perturbé par l'implantation de structures postérieures, n'est pas clairement distinguable. Le fait que sa limite ouest n'ait pas été mise au jour laisse imaginer qu'il ait pu s'agir d'un espace ouvert, aménagé avec un sol limono-sableux (S 1187)<sup>310</sup>.

### **Local 14: cuisine (Fig. 63)**

Le mobilier céramique mis au jour dans L14 (NMI=7) est fragmentaire et ne permet pas de soutenir un discours fonctionnel. Quelques aménagements permettent cependant d'imaginer, dans cet espace, une

---

<sup>308</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2016, p. 37-38.

<sup>309</sup> *Ibidem*, p. 64.

<sup>310</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2017, p. 45.

petite cuisine : un foyer domestique (Fy 1366) jouxté d'un trou de poteau (TP 1487), peut-être pour l'installation d'une potence. Une couche d'occupation (UF 1177) atteste d'activités en lien avec les foyers de cet espace<sup>311</sup>.

#### **4.2.6. Période C-3 (274 ap. J.-C.) (Fig. 71)**

##### **Local 1: indéterminé**

Aucun mobilier céramique n'a été mis au jour dans cet espace<sup>312</sup>.

##### **Local 3: stockage (Fig. 65)**

Contrairement aux états précédents, quelques trouvailles céramiques (NMI=10) sont à signaler dans le local. Nous ne nous attarderons pas ici sur ses différents pourcentages. Nous avons toutefois pu identifier un pot et deux couvercles au sein de ce corpus<sup>313</sup>. Leur présence dans ce local suggère peut-être sa fonction de stockage. Celle-ci, déjà supposée pour ses deux précédents états, voit ici sa confirmation.

##### **Local 5: indéterminé (culinaire ?) (Fig. 66)**

Le mobilier céramique du local 5 (NMI=41) est composé de 45,23% de vaisselle culinaire (26,82% de communes réduites), et de 30,95% de vaisselle importée (29,26% de terres sigillées de Gaule méridionale). Il est à signaler que la vaisselle de table locale, comptabilisant 21,42% du corpus, regroupe, en des parts égales (2,43%), des imitations de sigillée, des céramiques peintes et plusieurs catégories de revêtement argileux (RALUIS,

---

<sup>311</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2017, p. 45.

<sup>312</sup> Nous renvoyons à la p. 140 pour plus de détails sur l'identification de ce local, du fait qu'aucun changement n'est à signaler entre C-2 et C-3.

<sup>313</sup> Celui-ci, bien que de type indéterminé, ne nous a pas semblé appartenir à la catégorie des pots de cuisson.

RAMET, RASABL et RANOIR). Il est également à noter que la catégorie des mortiers à pâte claire totalise 9,75% de cet ensemble. Les formes les plus représentées sont les suivantes: les écuelles (15,78%), les assiettes et les coupes (13,15%), les mortiers, les gobelets et les pots (10,52%), et les bols (7,89%). Les fonctions à mentionner sont le service commun de denrées solides et semi-liquides (33,33%), la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (17,94%), la préparation, la consommation individuelle de liquides et le stockage (10,25%).

Si ces données mettent peut-être en évidence une fonction culinaire, notamment par la forte présence de céramiques de préparation (mortiers et certains bols), les agencements mis au jour dans ce local, ainsi que le reste du mobilier, ne permettent pas de l'assurer. Ces derniers, un niveau de sol en terre battue (S 171), ainsi qu'une structure rectangulaire énigmatique (Ft 176) n'illustrent pas pour cet espace de fonction clairement établie<sup>314</sup>. Nous avons toutefois décidé de préserver l'hypothèse culinaire, puisqu'elle nous paraît vraisemblable.

### **Local 6: cour (Fig. 67)**

Bien que le mobilier du local 6 soit abondant (NMI=79), nous ne le commenterons pas en détail. En effet, la fonction de cour intérieure de cet espace ne fait aucun doute. Elle est certifiée par son sol caractéristique et très homogène, composé d'un important nombre de galets naturels et de petites pierres calcaires (S 16)<sup>315</sup>.

### **Local 8: séjour ? (Fig. 68)**

L'exploration du local 8 de la période C-3 a permis de mettre au jour quelques restes céramiques (NMI=6). Ceux-ci, trop rares, ne mettent en évidence aucune fonction notable. Étant donné la nature de ses

---

<sup>314</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2013, p. 36.

<sup>315</sup> *Idem.*



aménagements, un petit foyer remployé en molasse<sup>316</sup>, nous proposons de conserver l'identification allouée pour C-2, à savoir celle d'une potentielle pièce de séjour.

### **Local 9: indéterminé (domestique ?) (Fig. 69)**

Le mobilier de L9 (NMI=30) est constitué de 43,75% de vaisselle culinaire, de 40,62% de vaisselle de table locale, et de 9,37% d'importations. Les catégories principales sont les communes réduites (23,33%), les imitations de sigillée (13,33%), les revêtements argileux luisants et métallescents (10%) et les céramiques à revêtement micacé (10%). On compte 24,13% d'écuelles, 20,68% de gobelets et 13,79% de bols. Les fonctions principalement répertoriées sont la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (34,38%), la consommation individuelle de liquides (20,68%) et le service commun de denrées solides et semi-liquides (10,34%).

Si ces quelques éléments, essentiellement des céramiques locales ayant servi à la consommation, ainsi que quelques enduits muraux de bonne facture mis au jour dans cet espace, permettent aisément d'imaginer sa vocation domestique, son confinement dans les limites nord de la zone de fouille, ainsi que sa perturbation par la fosse Fo. 803 rend sa lecture laborieuse<sup>317</sup>. Nous avons néanmoins pris le parti de conserver l'hypothèse domestique pour L9, parce que le mobilier mis en évidence se caractérise par un faciès cohérent et intéressant.

---

<sup>316</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2014, p. 33.

<sup>317</sup> Celle, bien que probablement postérieure, a été attribuée à la période C-3 faute d'une meilleure visibilité dans les couches de B (cf. LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2014, p. 33).

## Local 11: séjour (Fig. 70)

L'abondant mobilier du local 11 (NMI=351) regroupe 39,83% de vaisselle culinaire, 33,05% de vaisselle de table locale et 26,27% de vaisselle de table importée. Les catégories majoritairement représentées sont les revêtements argileux luisants (17,09%), les communes réduites (13,67%), les terres sigillées indéterminées (13,1%), les communes oxydées (9,4%), les terres sigillées de Gaule centrale (7,69%), les revêtements micacés (7,4%), ainsi que les imitations de sigillée (7,12%). Les formes les plus représentées sont les bols (23,14%), les gobelets (16%), les pots (13,71%), les écuelles (12,28%). Mentionnons également l'occurrence de 8,28% d'assiettes et de 7,71% de coupes. Les fonctions attestées sont les suivantes: le service commun de denrées solides et semi-liquides (36,66%), la consommation individuelle de liquides (26,94%) et la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides (15,27%). Sont aussi à signaler 11,66% de récipients de stockage.

Il est intéressant de constater que ce faciès présente des caractéristiques proches de celles mises en évidence dans quelques contextes domestiques, à savoir une majorité de formes de consommation (écuelles, bols, écuelles), de catégories communes, ainsi qu'une légère hausse des récipients ayant contenu des liquides. Si une identification domestique de cet espace peut sembler déroutante au premier abord, du fait de la position spécifique de la pièce en devanture de bâtiment, la nature des aménagements découverts rend ce constat plausible.

Le local 11 est doté d'un sol en *terrazzo* (S 729), perturbé par plusieurs niveaux postérieurs, ainsi qu'un foyer de bonne facture (Fy 709) et de larges dimensions (1,78m x 1,40m)<sup>318</sup>. Le petit mobilier mis au jour présente également les caractéristiques d'un faciès de type domestique. Signalons alors la présence de plusieurs objets liés au domaine de l'écriture, d'un manche de couteau à affuter les calames, et quelques aiguilles, peut-être

---

<sup>318</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2014, p. 34.

liées au travail du textile. On note en outre la découverte de nombreux éléments ayant appartenu à des meubles (charnières, boutons). Quelques instruments de toilette sont aussi à relever. Au sein des artefacts remarquables, mentionnons la présence d'un fragment de bloc de molasse sculpté, figurant la corne enroulée d'un bélier. Il est probable que celui-ci ait constitué le chenet ou le piédroit d'un foyer<sup>319</sup>. Les nombreuses scories qui ont au premier abord laissé imaginer un artisanat métallurgique dans cet espace seraient en réalité des éléments altérés par la destruction de cet espace par un incendie<sup>320</sup>.

Il nous paraît alors pertinent d'observer le réaménagement total du sud du bâtiment 2, après l'important incendie de la période C-2, en un espace à fonction domestique. Cela rompt en effet avec la longue histoire des édifices de la parcelle 2, qui comportent, dans la majorité des états, des activités artisanales du côté de leur devanture.

### **4.3. Conclusions, limites et synthèse de l'approche**

L'analyse proposée dans les pages précédentes a montré, de notre point de vue, le potentiel d'une approche céramologique dans le cadre d'une analyse fonctionnelle de l'espace. Celle-ci a en effet permis de supposer la fonction de plusieurs locaux et d'esquisser quelques tendances que nous détaillerons ci-dessous.

Il est toutefois clair, comme nous avons plus le percevoir, que la finesse d'une analyse fonctionnelle reposant sur le mobilier céramique ne peut advenir que si elle peut être assurée par des structures et un petit mobilier cohérents, et que le nombre d'individus de l'ensemble est suffisamment élevé pour garantir une image réaliste d'un espace. Souvent, également, la

---

<sup>319</sup> Ensemble de petit mobilier analysé par A. RoCHAT (cf. LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2014, p. 66). À noter qu'une fonction domestique a été attribuée dans cette étude au local sous-jacent (L12) de C-2. Comme nous l'avons vu, il est probable que ces niveaux, dont provient le matériel étudié, aient en réalité constitué l'effondrement de l'étage supérieur de l'édifice. Il faut donc plutôt voir dans L12 un contexte artisanal.

<sup>320</sup> LANTHEMANN et LUGINBÜHL (dir.), 2014, p. 35.

céramique d'espaces à fonctions dissemblables présente des statistiques analogues (souvent une majorité de formes basses ouvertes et de récipients de consommation et de service). C'est alors seulement la présence de vestiges identifiables qui permettra de s'orienter vers une fonction plutôt que vers une autre.

Cela démontre incontestablement qu'une analyse en vase clos est aujourd'hui impossible et que la mise en œuvre de nouvelles approches, toujours plus fines, ne saurait advenir sans l'analyse croisée de données issues du terrain et des divers types de mobiliers.

Si notre analyse a alors trouvé de bons résultats pour la période D, force est toutefois de constater qu'elle a été plus complexe à établir pour plusieurs locaux de la période C. Cela étant bien évidemment engendré par la rareté des structures et la perturbation de plusieurs espaces de cette période.

Une distance est également à conserver, quant aux hypothèses fonctionnelles esquissées dans cette étude. En effet, comment être sûr de la fonction exacte d'un récipient ? La présence de céramique fine locale (souvent quelques bols en imitation de sigillée) en contexte artisanal, ou les quelques artefacts comportant quelques modifications<sup>321</sup>, démontrent qu'il est malaisé de donner une stricte fonction à un récipient et que c'est plutôt son contexte immédiat qui dictera à l'archéologue sa possible utilisation. N'omettons pas aussi l'ethnocentrisme, en tant qu'archéologue d'appartenance occidentale qui peut biaiser l'interprétation que l'on peut avoir des données issues d'une culture si différente de la nôtre.

Comment, du reste, être certain que le contexte de découverte d'un objet peut être celui de son utilisation ? Si l'on peut aisément se dire qu'une majorité du matériel mis au jour dans un espace provient effectivement de celui-ci, une certaine prudence reste à appliquer.

Gardons donc en tête que les catégories fonctionnelles utilisées dans ce travail ne sont qu'une grille de lecture permettant de rendre compte de

---

<sup>321</sup> Dans nos ensembles, un bol en TSI Drack 21, L40c troué qui atteste du transfert de sa fonction de consommation vers celui de la préparation d'aliments.

phénomènes généraux, omettant peut-être les quelques particularités de certains contextes.

Il reste néanmoins certain que cette approche a permis de percevoir quelques tendances générales, qui nous semblent applicables dans le cadre d'une analyse fonctionnelle des espaces. Il nous apparaît dès lors assez clairement que l'avenir des recherches céramologiques fonctionnelles devront tendre à caractériser des faciès fonctionnels, plutôt que de déterminer précisément des catégories fonctionnelles. Celles-ci ont toutefois été pour nous une base sur laquelle établir quelques premiers éléments de faciès qu'il nous est désormais nécessaire de synthétiser.

Le résumé ci-après reprend les critères d'identifications, liés à la fouille, déjà exposée par F. Lanthemann, L. Rubeli et A. Rochat. Nous reprendrons et y ajouterons simplement les quelques tendances céramologiques mises en évidence dans ce travail. Rappelons également qu'un tableau, en annexe, regroupe ces différentes données (Fig. 72).

### **Pièces de séjour (domestique)**

Celle-ci est généralement identifiable par un foyer, souvent décentré, ou apposé à une paroi. La plupart du temps, le sol est aménagé et les murs enduits.

La céramique de ces pièces s'illustre par une prépondérance de céramique culinaire et de céramique fine locale. Les formes principalement représentées sont les assiettes, les écuelles, les coupes, les gobelets et les bols. On trouve alors une majorité de récipients de consommation de denrées solides et semi-liquides, et une quantité plus élevée que dans les autres ensembles de récipients de consommation et de stockage de liquides.

## **Cuisines (domestique)**

Les cuisines sont identifiables par la présence d'un foyer, souvent central, jouté d'un trou de poteau permettant l'installation d'une potence. La couche d'occupation d'un tel espace est souvent importante.

La céramique des cuisines du bâtiment 2 présente souvent une majorité de vaisselles culinaire, suivie de près par la vaisselle de table locale et importée. Ce sont souvent des formes ouvertes basses qui sont attestées, des assiettes, des bols ou des marmites. On note souvent plusieurs pots, principalement ovoïdes ou présentant les caractéristiques requises pour résister au stress thermique. On trouve donc une majorité de formes de consommation et de service (sans doute les assiettes, ou bols, utilisés à quelque étape de la préparation des aliments ou pour leur pure consommation) et de cuisson, parfois également des récipients de stockage.

## **Ateliers artisanaux**

Les ateliers artisanaux sont identifiables sur le terrain par l'occurrence de foyers, de sols souvent peu aménagés, et de structures spécialisées.

Le mobilier céramique de la plupart des ateliers du bâtiment 2 (boucheries et ateliers culinaires) montre systématiquement une majorité de vaisselles culinaire, souvent suivie par la vaisselle de table locale et importée. Les formes sont souvent basses ouvertes (bols et coupes), et on relève fréquemment une grande quantité de pots. Les catégories fonctionnelles attestées dans ces ensembles sont régulièrement celles de consommation et de services de denrées solides et semi-liquides et celles liées au stockage. Dans le cas d'un atelier culinaire, la fonction de cuisson est également représentée.

L'usage précis des formes basses ouvertes dans la chaîne de production artisanale reste sujet à débat, en l'absence d'études plus poussées sur le sujet, particulièrement pour la Suisse gallo-romaine.

L'unique forge attestée sur la parcelle 2 présente une majorité de vaisselle de table locale, suivie de près par la vaisselle culinaire et la vaisselle de table importée. Les formes majoritaires sont les bols, les assiettes, les pots et les couvercles. Les groupes fonctionnels les plus représentés sont le service commun de denrées solides et semi-liquides, la consommation individuelle de denrées solides et semi-liquides et la fermeture.

### **Boutiques, échoppes**

Les aménagements de ces espaces sont rarement significatifs, bien qu'on retrouve parfois durant la période D quelques foyers illustrant une activité culinaire en lien avec la vente de denrées alimentaires. La localisation des échoppes est majoritairement à l'avant des édifices.

Le mobilier céramique de ces espaces regroupe souvent une majorité de vaisselles culinaire, ainsi qu'une quantité notable de fines locales et importées. On note une dominance des assiettes, coupes, bols, ou pots. Les cruches et les amphores sont aussi bien représentées. Les principaux groupes fonctionnels sont le service commun de denrées solides et semi-liquides, la consommation individuelle des mêmes denrées et le stockage. L'usage des formes basses ouvertes est ici probablement en lien avec la présentation de denrées cuisinées, en vue de leur vente.

### **Espaces de stockage**

Ces espaces sont souvent peu aménagés, de taille réduite et composés d'équipement non significatif. Ceux-ci livrent de temps à autre quelques aménagements comme des étagères effondrées.

Si la céramique diffère parfois entre ces ensembles, c'est essentiellement le fort pourcentage de céramique de stockage (pots, *dolia*) qui permet d'illustrer ce genre d'espace.

## Conclusions et perspectives

L'achèvement de cette étude nous permet de voir plusieurs acquis céramologiques.

En dépit des données parfois fragmentaires avec lesquelles nous avons dû raisonner, nous avons pu mettre en évidence les particularités du faciès céramique de la parcelle 2, ainsi que son évolution générale entre le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Nous avons en outre pu entrevoir quelques éléments relatifs à l'origine sociale des habitantes et habitants de ce bâtiment.

L'étude fonctionnelle de ce travail a offert des résultats. En effet, la fonction de plusieurs espaces a pu être déterminée. De même, ces résultats nous ont offert la possibilité d'établir quelques premiers critères permettant une identification d'un faciès fonctionnel de certains espaces. Nous avons bon espoir qu'ils pourront peut-être faire un bout de chemin hors des pages de ce travail de maîtrise.

Si les conclusions de notre étude nous apparaissent donc convaincantes, il est toutefois certain que notre travail n'est pas une fin en soi. Celui-ci aura sans doute pu affiner quelque peu, de même que l'étude de Laurène Gardon sur la parcelle 1, plusieurs données qui pourront être exploitées dans le cadre du projet FNS relatif à l'analyse du site de Vidy-Boulodrome. Il reste néanmoins beaucoup à faire.

La fouille de 2021 permettra très probablement de densifier les hypothèses que nous avons proposées pour les niveaux antérieurs de la parcelle 2, à l'heure où nous écrivons ces lignes, seulement partiellement fouillés.

Les quelques considérations sociologiques au sujet des personnes ayant habité sur la parcelle 2 ne sauraient, bien sûr, être exhaustives sans un examen approfondi des *graffiti*, fondée sur la détermination de leur origine sociale. Cette approche, omise dans ces quelques pages afin de ne pas outrepasser les limites raisonnables d'un travail de maîtrise, pourra, nous



l'espérons, être abordée dans de futures recherches sur le site de Vidy-Boulodrome<sup>322</sup>.

L'étude approfondie du site, dans le cadre du projet FNS déjà mentionné, offrira sans doute l'opportunité d'aller plus en avant dans une analyse fonctionnelle des espaces. En considérant d'abord les états antérieurs de la parcelle, puis en proposant une étude plus complète, basée notamment sur la mise en place de SIG, absents de notre travail<sup>323</sup>. Relevons par ailleurs la pertinence de la mise en place d'une étude archéométrique ou tracéologique approfondie dans ce type d'approche fonctionnelle, qui fait défaut ici, faute de temps et de moyens. La plupart de nos conclusions ne sont donc qu'à considérer comme intermédiaires. Il est par ailleurs à noter que la céramique du bâtiment 3 n'a pas encore été finement analysée.

Dans les quelques pages de notre travail, nous avons également relevé un certain nombre de manques dans le domaine de la céramologie, qui démontrent de potentielles ouvertures pour de futures recherches.

Relevons ainsi, pour le plateau Suisse, la nécessité d'une étude chronotypologique approfondie des différentes catégories de revêtements argileux. Celle-ci nous aurait bien aidé à préciser plusieurs datations, notamment pour notre période D.

De même, notre étude fonctionnelle a pointé l'absence de connaissances au sujet de l'utilisation des récipients céramiques dans des contextes de type artisanaux.

Enfin, un travail, à plus large échelle, permettant de définir plus exhaustivement les critères d'identification fonctionnelle des espaces par la céramique, déjà esquissés ici, apportera beaucoup au domaine.

Réjouissons-nous donc, il reste beaucoup à connaître et à apprendre, et la céramologie a encore bien des choses à apporter à l'archéologie.

---

<sup>322</sup> Le corpus de *graffiti* présenté dans ces pages est malheureusement de trop petites dimensions pour en proposer une étude complète. Ce genre de travail, reprenant toutes les inscriptions exhumées, pourrait être entrepris dans un autre travail de maîtrise.

<sup>323</sup> La confection de SIG cartographiant les formes mises en évidences dans notre étude fonctionnelle pourrait s'avérer particulièrement intéressante.

## **Abréviations**

ap. : après

av. : avant

B2 : bâtiment 2

Cn : canalisation

DAO : dessin assisté par ordinateur

Fo. : fosse

Ft : fait

H : horizon

HT : céramique hors-typologie

J.-C. : Jésus-Christ

L : local

M : mur

NMI : nombre minimum d'individus

NR : nombre de restes

P : puits

P1 b : portique sud

s. : siècle

TAQ : *terminus ante quem*

TCA : terre cuite architecturale

TPQ : *terminus post quem*

TP : trou de poteau

UF : unité de fouille

VB : Vidy-Boulodrome

## 5. Bibliographie

### **ABEGG 1989**

Abegg A., « Der römische Grabhügel von Siesbach, Kreis Birkenfeld », *Trierer Zeitschrift* 52, 1989, p. 171-278.

### **ANDRÉ 2010**

André I., « Typologie et archéométrie des céramiques à revêtement argileux du Plateau suisse occidental : résultats préliminaires », *SFECAG, Actes du congrès de Chelles, Marseille, 2010*, p. 575- 588.

### **BÉMONT ET JACOB (dir.) 1986**

Bémont C., Jacob J.-P. (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, DAF, 6, Paris, 1986.

### **BERMEJO TIRADO 2018**

Bermejo Tirado J., « Domestic Patterns of Tableware Consumption in Roman Celtiberia », *Internet Archaeology* 50, 2018.

<https://doi.org/10.11141/ia.50.3>

### **BERTI ROSSI ET MAY CASTELLA (dir.) 2005 – LOUSONNA 8**

Berti Rossi S., May Castella C. (dir.), *La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lousonna. Archéologie, architecture et urbanisme*, Lousonna 8, CAR 102, Lausanne, 2005.

### **BERTRAND 2005**

Bertrand E., *La production des céramiques à paroi fine à Lyon : une typologie pour les ateliers du Ier siècle apr. J.-C*, Lyon, 2005.

### **BET ET DELOR 2000**

Bet P., Delor A., « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire.

Révision décennale », *SFECAG, Actes du congrès de Libourne, Marseille, 2000*, p. 461-484.

**BET, FENET ET MONTINERI 1989**

Bet P., Fenet A. et Montineri A., « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, Ier-IIe siècles. Considérations générales et formes inédites », *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux*, Marseille, 1989.

**BONIFAY 2004**

Bonifay M., *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, Oxford, 2004.

**BOSSARD 2016**

Bossard M., *Réflexions sur la religion à Lousonna-Vidy. Mobiliers de lieux de culte et statuettes*, 2 vol., Mémoire de maîtrise, Université de Lausanne, 2016.

**BRATSCHI-CORFOU 1983**

Bratschi-Corfou P., *Lousonna-Vidy : le dépôt du marchand de poterie*, Mémoire de Licence, Université de Lausanne, 1983.

**BRULET et alii 2012**

Brulet R. et alii, *La céramique romaine en Gaule du nord : dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*, Brepols, 2012 (2010).

**BRUNETTI et alii 2007**

Brunetti C. et alii, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer*, CAR, 107, Lausanne, 2007.

**BURRI 1977**

Burri M., « Sur l'extension des derniers glaciers rhodaniens dans le bassin Lémanique », *Bull. Géol. Uni.* 223, Lausanne, 1977, p. 1-9.

**CARRON 2014**

Carron N., *Essai de caractérisation du faciès céramique d'Yverdon-Eburodunum, Analyse de sept ensembles issus des fouilles de l'ASA au Parc Pignet (2006-2009)*, Mémoire de maîtrise, Université de Lausanne, 2014.

**CASTELLA ET MEYLAN KRAUSE 1994**

Castella D. et Meylan Krause M.-F., « La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie », *BPA* 36, 1994, p. 5-127.

**CHENET 1941**

Chenet G., *La céramique d'Argonne du IV<sup>ème</sup> siècle*, Mâcon, 1941.

**CHOISY GUILLOU 2018**

Choisy Guillou C., *La céramique domestique: approches fonctionnelles et pratiques alimentaires à l'Âge du Fer dans l'Ouest de la Gaule d'après les données archéologiques et archéométriques*, Thèse de doctorat, Université de Bretagne Sud, 2018.

**COLLECTIF 2002**

Collectif, *SPM V - La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge. Époque Romaine*, Bâle, 2002.

**COLLECTIF 2010**

Collectif, *La région lausannoise avant l'an mil*, Mémoire Vive 19, Lausanne, 2010.

**CORROCHER ET RANDOUIN 1977**

Corrocher J. et Randoin B., «Mortiers en sigillée de l'officine de Terre-France (Bellerive-sur-Allier) » in *Revue archéologique du Centre de la France*, 16, fascicule 3-4, 1977. p. 363-368

**CURLE 1916-1917**

Curle J., « Terra Sigillata; some Typical Decorated Bowls », *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland* 5.3, 1916-1917, p. 130-176.

**DANNELL 2018**

Dannell G.B., « The Uses of South Gaulish Terra Sigillata on the Roman Table. A study of nomenclature and vessel function », *Internet Archaeology* 50, 2018. <https://doi.org/10.11141/ia.50.5>

**DÉCHELETTE 1904**

Déchelette J., *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise)*, Paris, 1904.

**DEMIERRE et alii 2013**

Demierre M. et alii, « 'La quantification des mobiliers d'instrumentum', Le mobilier métallique et l'instrumentum, approches méthodologiques », *Les Nouvelles de l'archéologie* 131, 2013, p. 10-14.

**DERU 1996**

Deru X., *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, Louvain-la-Neuve, 1996.

**DESBAT 1986**

Desbat A., « Céramique romaine à glaçure plombifère de Lyon et de Vienne », *SFECAG, Actes du Congrès de Toulouse*, Marseille, 1986, p. 33-38.

**DESBAT et alii 1996**

Desbat A. et alii, « Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon », *Gallia* 53, 1996, p. 1-249.

**DJAOUI 2015**

Djaoui D., « Les pipettes en terre cuite: preuve indirecte de l'utilisation de tonneaux sur Arles et Fréjus à la période flavienne », in Lemaître S. et Batigne Vallet C. (dir.), *Abécédaire pour un archéologue lyonnais. Mélanges offerts à Armand Desbat*, Editions Mergoïl, Autun, 2015.

**DRACK 1945**

Drack W., *Die helvetische Terra Sigillata-Imitation des I. Jahrhunderts n. Chr.*, Schriften des Instituts für Ur-und Frühgeschichte der Schweiz, 2, Basel, 1945.

**ETTLINGER 1983**

Ettlinger E., *Die italische Sigillata von Novaesium*, Limesforschungen, 21, Darmstadt, 1983.

**ETTLINGER et alii 1990**

Ettlinger E. et alii, *Conspectus formarum terrae sigillatae italico modo confectae*, Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 10, Bonn, 1990.

**FERDIÈRE 2001**

Ferdière A., « La distance critique : artisans et artisanat dans l'Antiquité romaine et en particulier en Gaule », *Les petits cahiers d'Anatole*, 1, Tours, 2001.

**FEUGÈRE 2018**

Feugère M., *Protocoles d'étude des objets archéologiques*, Toulouse, 2018.

**GENIN 2007**

Genin M., *La Graufesenque (Millau, Aveyron). Sigillées lisses et autres productions*, vol. 2, Pessac, 2007.

**GIAVINA 2019**

Giavina A., *Les estampilles sur mortiers de Lousonna. Répertoire, typologie des marques et apportes onomastiques*, Mémoire de maîtrise, Université de Lausanne, 2019.

**GLARDON 2020**

Glardon L., *Le mobilier céramique des fouilles de Vidy-Boulodrome. Présentation d'une sélection d'ensembles et essai d'analyse fonctionnelle des locaux et espaces de la parcelle 1*, Mémoire de maîtrise, Université de Lausanne, 2020.

**GOUDINEAU 1968**

Goudineau Ch., *La céramique arétine lisse. Fouilles de l'École française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini) 1962-1967. IV*, Mélanges de l'École française de Rome, supplément, 6, Paris, 1968.

**GOUDINEAU 1970**

Goudineau C., Note sur la céramique à engobe interne rouge pompéien (Pompejanisch-roten Platten), *Mélanges de l'École Française de Rome*, 82, 1970, p. 159-186.

**GRATALOUP 1988**

Grataloup C., *Les céramiques à parois fines. Rue des Farges à Lyon*, Oxford, 1988.

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SIGILLÉE CLAIRE 1986**

Groupe de travail sur les sigillées claires, « Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne) », *Figlina* 7, 1986, p. 19-49.

**GUICHON 2015**

Guichon R., « Lausanne. Tranchée de Vidy », *AVd* 4, 2015, p. 106.

**GUISAN 1974**

Guisan M., « Les mortiers estampillés d'Avenches », *BPA* 22, 1974, p. 27-63.

**HARTLEY ET DICKINSON 2008-2012**

Hartley B. R. et Dickinson B. M., *Names on terra sigillata : an index of makers' stamps & signatures on gallo-roman terra sigillata (samian ware)*, 9 vol., London, 2008-2012.

**HAYES 1972**

Hayes J. W., *Late Roman Pottery*, London, 1972.

**HAYES 1997**

Hayes J. W., *Handbook of Mediterranean Roman Pottery*, London, 1997.

**HÉMARD 2017**

Hémard C., *Les vestiges osseux du bâtiment 1 du site de Vidy-Boulodrome (2013-2016) – Essai d'application méthodologique*, vol. 1, Lausanne, 2017.

**HERMET 1979**

Hermet F., *La Graufesenque (Condatomago)*, 2 vol., Marseille, 1979.

**HERVÉ 2008**

Hervé C., « La céramique gallo-romaine de la colline de la Cité à Lausanne, témoignages sur l'évolution de la ville au Bas-Empire », *ASSPA 91*, 2008, p. 59-88.

**HILGERS 1969**

Hilgers W., *Lateinische Gefässnamen. Bezeichnung, Funktion und Form römischer Gefässe nach den antiken Schriftquellen*, Düsseldorf, 1969.

**JOLY 1994**

Joly M., « L'atelier de potiers gallo-romain de Domecy-sur-Cure (Yonne) », *SFECAG*, Actes du Congrès de Millau, Marseille, 1994, p. 213-223.

**JOLY 1999**

Joly M., « Les ateliers de Bourgogne et de Franche-Comté », in Brulet et alii, *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines*, Oxford, 1999, p. 39-68.

**KAENEL 1974**

Kaenel G., *Aventicum. 1, Céramiques gallo-romaines décorées : production locale des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> siècles*, CAR 1, Lausanne, 1974.



**KAENEL et alii 1982**

Kaenel G. et alii, « Les ateliers de céramique gallo-romaine de Lousonna (Lausanne-Vidy VD) : analyse archéologiques, minéralogiques et chimiques », *ASSPA* 65, 1982, Bâle, p. 93-132.

**KAENEL ET FEHLMANN 1980**

Kaenel G. et Fehlmann S., *Un quartier de Lousonna. La fouille de "Chavannes 7", 1974/75 et 1977*, Lousonna 3, CAR 19, 1980.

**KAENEL ET KLAUSENER 1980**

Kaenel G. et Klausener M., *Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna (Vidy-Lausanne)*, Lousonna 2, CAR 18, 1980.

**KAENEL ET MAGGETTI 1986**

Kaenel G. et Maggetti M., Importation de céramique à vernis noir en Suisse : résultats d'analyses chimiques, in Collectif, *Les échanges commerciaux et culturels transalpins, des origines au Haut Moyen Age archéologique, histoire et linguistique (Bulletin d'études préhistoriques alpines, vol. spécial XVIII)*, Actes du IV<sup>e</sup> colloque sur les Alpes dans l'Antiquité (Martigny 1984), Aoste, 1986.

**KNORR 1919**

Knorr R., *Töpfer und Fabriken verzierter Terra-Sigillata des ersten Jahrhunderts*, Stuttgart, 1919.

**LANTHEMANN 2007**

Lanthemann F., *La maison longue et ses habitants : origine, environnement et organisation interne*, Mémoire de Maitrise, Université de Lausanne, 2007.

**LANTHEMANN 2013**

Lanthemann F., « Archéologie des espaces commerciaux. L'exemple des 'maisons longues' durant le Haut-Empire. Panorama historique et implications politiques », in *Les Annales de la recherche urbaine* 108, 2013, p. 36-45.

**LANTHEMANN ET LUGINBÜHL (dir.) 2013**

Lanthemann F. et Luginbühl T. (dir.), *Rapport d'intervention des fouilles-écoles UNIL-IASA : Lausanne- Vidy Boulodrome 2013*, Lausanne, 2013.

#### **LANTHEMANN ET LUGINBÜHL (dir.) 2014**

Lanthemann F. et Luginbühl T. (dir.), *Rapport d'intervention des fouilles-écoles UNIL-IASA : Lausanne- Vidy Boulodrome 2014*, Lausanne, 2014.

#### **LANTHEMANN ET LUGINBÜHL (dir.) 2015**

Lanthemann F. et Luginbühl T. (dir.), *Rapport d'intervention des fouilles-écoles UNIL-IASA : Lausanne- Vidy Boulodrome 2015*, Lausanne, 2015.

#### **LANTHEMANN ET LUGINBÜHL (dir.) 2017**

Lanthemann F. et Luginbühl T. (dir.), *Rapport d'intervention des fouilles-écoles UNIL-IASA : Lausanne- Vidy Boulodrome 2016*, Lausanne, 2017.

#### **LANTHEMANN ET LUGINBÜHL (dir.) 2018**

Lanthemann F. et Luginbühl T. (dir.), *Rapport d'intervention des fouilles-écoles UNIL-IASA : Lausanne- Vidy Boulodrome 2017*, Lausanne, 2018.

#### **LANTHEMANN ET LUGINBÜHL (dir.) 2019**

Lanthemann F. et Luginbühl T. (dir.), *Rapport d'intervention des fouilles-écoles UNIL-IASA : Lausanne- Vidy Boulodrome 2018*, Lausanne, 2019.

#### **LANTHEMANN ET LUGINBÜHL (dir.) 2020**

Lanthemann F. et Luginbühl T. (dir.), *Rapport d'intervention des fouilles-écoles UNIL-IASA : Lausanne- Vidy Boulodrome 2018*, Lausanne, 2020.

#### **LATTARA 6**

Py M. (dir.), *Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes, 1993.

#### **LAUFER 1980 – LOUSSONNA 4**

Laufer A., *La Péniche, un atelier de céramique à Lousonna*, Lousonna 4, CAR 20, Lausanne, 1980.

#### **LECONTE 2013**

Leconte L., « L'instrumentum métallique lié à la cuisine en Gaule romaine », Mauné S., Monteix N., Poux M. (dir.), *Cuisines et boulangeries en Gaule romaine*, Gallia 70.1, 2013, p. 233-251.

### **LOESCHCKE 1909**

Loeschke S., *Keramische Funde in Haltern, ein Beitrag zur Geschichte der augusteischen Kultur in Deutschland*, Mitteilung der Altertumskommission für Westfalen, 5, Bonn, 1909, p. 101-322.

### **LOZANO 2019**

Lozano Lopez C., *Les ateliers métallurgiques du vicus de Lousonna, la fouille-école de Vidy-Boulodrome : Battons le fer tant qu'il est chaud*, Mémoire de Maitrise, Lausanne, 2019.

### **LUGINBÜHL 1998 (1)**

Luginbühl T., « Les imitations précoces de céramiques méditerranéennes en Suisse occidentale (IIème et Ier siècles avant notre ère) », *SFECAG*, Actes du congrès d'Istres, Marseille, 1998, p.199-206.

### **LUGINBÜHL 1998 (2)**

Luginbühl T., « Exemples d'études chrono-quantitatives à Bibracte et en Suisse », *La quantification des céramiques, conditions et protocole, Bibracte 2*, Glux-en-Glenne, 1998, p. 79-84.

### **LUGINBÜHL 1999**

Luginbühl T., « Les ateliers de potiers gallo-romains en Suisse occidentale: Nyon, Lousonna et Yverdon », *SFECAG*, Actes du Congrès de Fribourg, Marseille, 1999, p.109-123.

### **LUGINBÜHL 2001**

Luginbühl T., *Imitations de sigillée et potiers du Haut Empire en Suisse occidentale, archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique*, CAR 83, Lausanne, 2001.

### **LUGINBÜHL 2007**

Luginbühl T., « Datations et études diachroniques: bref rappel des méthodes développées à l'Université de Lausanne (Suisse) », *SFECAG*, Actes du Congrès de Langres, 2007, p. 125-127.

### **LUGINBÜHL, CRAMATTE ET HOZNOUR (dir.) 2013**

Luginbühl T., Cramatte C. et Hoznour J. dir., *Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron. Découvertes anciennes et fouilles récentes : essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois*, CAR 139, Lausanne, 2013.

**LUGINBÜHL et alii 2014**

Luginbühl T. et alii, *Inventaire et répertoire des catégories céramiques antiques. Suisse occidentale. 2e s. avant notre ère au 5e s. après J.-C.*, Thesauri archéologiques I, Lausanne, 2014.

**LUGINBÜHL, SCHNEITER et alii 1999 – LOUSONNA 9**

Luginbühl T., Schneiter A. et alii, *Trois siècles d'histoire à Lousonna. La fouille de « Vidy Chavannes 11 » 1989-1990. Le mobilier archéologique*, Cahier d'archéologie romande, Lausanne, 1999.

**MARABINI MOEVS 1973**

Marabini Moevs M. T., *The Roman Thin Walled Pottery from Cosa*, Rome, 1973.

**MARTIN et alii 1969**

Martin C. et alii, *Lousonna*, Bibliothèque historique vaudoise, 42, Lausanne, 1969.

**MARTIN-KILCHER 1987**

Martin-Kilcher S., *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturgeschichte. 1: Die südspanischen Olamphoren*. Forschungen in Augst, 7/1, Basel, 1987.

**MARTIN-KILCHER 1994**

Martin-Kilcher S., *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturgeschichte 2: Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Südfrüchte und Gesamtauswertung; 3: Archäologische und naturwissenschaftliche Tonbestimmungen*, Forschungen in Augst, 7/2.3, Basel, 1994.

**MAY 1988**

May C., *L'habitat privé dans le vicus gallo-romaine de Lousonna-Vidy*, Mémoire de Licence, Université de Lausanne, 1988.

**MAY CASTELLA 1991**

May Castella C., *Boulodrome, Prés-de-Vidy. Intervention archéologique 1990. Rapport de fouille*, Lausanne, 1991.

**MAYET 1975**

Mayet F., *Les céramiques à parois fines dans la Péninsule Ibérique*, Paris, 1975.

**MENEZ 1985**

Menez Y., *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Quimper, 1985.

**MENEZ 1989**

Menez Y., Les céramiques fumigées ("Terra Nigra") du Bourbonnais. Étude des collections de Nérises- Bains et Chateameillant, *RAC* 28, 1989, p. 117-178.

**MEYLAN KRAUSE 2002**

Meylan Krause M.-F., « La céramique culinaire d'Aventicum. Influences romaines, traditions celtiques », *BPA* 44, 2002, p. 121-136.

**MEYLAN KRAUSE 2005**

Meylan Krause M.-F., « De *Vicus Augustus* (Aoste, France) à *Aventicum*. Étude de quelques céramiques importées », *BPA* 47, 2005, p. 75-84.

**MEYLAN KRAUSE 2006**

Meylan Krause M.-F., « L'insula 19 à Avenches. La céramique », in Martin Pruvot Ch. (dir.), *L'insula 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle*, Lausanne, 2006, p. 258-279.

**MISONNE 2002**

Misonne B., *Terres sigillées de l'Antiquité tardive et dérivées en Gaule et en Grande-Bretagne : caractérisation archéométrique des productions et étude technologique*, Thèse de doctorat, U.C.L., Louvain-la-Neuve, 2002.

**MONTEIX 2010**

Monteix N., *Les lieux de métier. Boutiques et ateliers d'Herculanum*, Bibliothèque des Ecoles français d'Athènes et de Rome, Fascicule trois cent quarante-quatrième, Ecole française de Rome, Collections du Centre Jean Bérard, 37, Rome, 2010.

**MONTEIX ET TRAN 2011**

MONTEIX N. et TRAN N. (dir.), *Les savoirs professionnels des gens de métier études sur le monde du travail dans les sociétés urbaines de l'empire*

*romain*, « Collection du Centre Jean Bérard », 37, Naples, Centre Jean Bérard, 2011.

**MOREL 1981**

Morel J.-P., *Céramique campanienne, les formes*, BEFAR, 244, Paris, 1981, 2 vol.

**OELMANN 1914**

Oelmann F., *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Frankfurt am Main, 1914.

**PAUNIER 1981**

Paunier D., *La céramique gallo-romaine de Genève, de la Tène finale au royaume burgonde (Ier s. av. J.-C. - Vème s. apr. J.-C.)*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Tome IX, Genève, 1981.

**PAUNIER 1992**

Paunier D., *Système de description et de gestion du mobilier céramique*, Glux-en-Glenne, 1992.

**PAUNIER et alii 1989**

Paunier D. et alii, *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy. Le quartier occidental. Le sanctuaire indigène. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1985*, CAR 42, 1989.

**PAUNIER ET LUGINBÜHL (dir.) 2004**

Paunier D. et Luginbühl Th., *Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC1), des origines de l'oppidum au règne de Tibère*, Bibracte, 8, Glux-en-Glenne, 2004.

**PEACOCK 1977**

Peacock D. P. S., « Pompeian Red Ware », in Peacock, D. P. S. (éd.), *Pottery and Early Commerce: Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics*, London, 1977, p. 147-162.

**PEACOCK 1986**

Peacock D. P. S., *Amphorae and the Roman Economy: an introductory guide*, London, 1986.

**RITTERLING 1913**

Ritterling E., *Das frühromische Lager bei Hofheim im Taurus*, Wiesbaden, 1913. (Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschungen, 40).

**RAYNAUD 1993**

RAYNAUD C., «Amphores de Bétique», in Py M. (dir.), *Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes, 1993, p. 23-27.

**RIVET (dir.) 1992**

Rivet L. (dir.), *SFECAG Actes du congrès de Tournai, 28-31 mai 1992 : la céramique gallo-belge, actualité des recherches céramiques en Gaule*, Marseille, 1992.

**RIVET (dir.) 1996**

Rivet L. (dir.), *SFECAG Actes du congrès de Dijon, 16-19 mai 1996 : les productions céramiques gallo-romaines en Bourgogne, actualité des recherches céramiques en Gaule*, Marseille, 1996.

**ROBINSON 1959**

Robinson H. S., *Pottery of Roman Period Chronology*, Athenian Agora, 5, Princeton, 1959.

**ROCHAT 2018**

Rochat A., *Le petit mobilier de la parcelle 1 de Vidy-Boulodrome. Un aperçu de la vie quotidienne d'un quartier à la périphérie du vicus de Lousonna*, Mémoire de Maitrise, Lausanne, 2018.

**ROTH-RUBI 1979**

Roth-Rubi K., *Untersuchungen an den Krügen von Avenches*, RCRF, suppl.2, Augst, 1979.

**RUBELI 2017**

Rubeli L., *La périphérie urbaine occidentale du vicus de Lousonna-Vidy: La fouille-école de « Vidy-Boulodrome »*, Mémoire de Maitrise, Lausanne, 2017.

**SCHUCANY et alii 1999**

Schucany C., Martin-Kilcher S., Berger L., Paunier, D. (dir.), *Céramique romaine en Suisse*, Antiqua 31, Bâle, 1999.

**PICHARD-SARDET 1990**

Pichard-Sardet N. et alii, *Sigma 90. Système d'Inventaire et de Gestion du mobilier céramique*, Lausanne, 1990 (2ème édition).

**SCHINDLER-KAUDELKA 1975**

Schindler-Kaudelka E., *Die Dünnwandige Gebrauchskeramik vom Magdalensberg*, Klagenfurt, 1975.

**SYMONDS 1992**

Symonds R. P., *Rhenish Wares. Fine Dark Pottery from Gaul and Germany*, Oxford, 1992.

**VAN DER VEEN 2018**

Van der Veen V., « Form Follows Function. A new approach to determining vessel function », *Internet Archaeology* 50, 2018.

<https://doi.org/10.11141/ia.50.2>

**VERNHET 1976**

Vernhet H., « Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque », *Figlina* 7, 1976, p. 13- 27.

**VIEUGE, MIRABAUD ET REGERT 2008**

Vieugué J., Mirabaud S. et Regert M., « Contribution méthodologique à l'analyse fonctionnelle des céramiques d'un habitat néolithique : l'exemple de Kovačevo (6200-5500 av. J.-C., Bulgarie) », *ArcheoSciences*, 32, Rennes, 2008, p. 99-113.

**VILVORDER 1999**

Vilvorder F., « Les productions de céramiques engobées et métallescentes dans l'Est de la France, la Rhénanie et la rive droite du Rhin », in Brulet et alii, *Céramiques engobées et métallescentes gallo- romaines*, Oxford, 1999, p. 69-126.



**VIVET 2011**

Vivet J.-B., *Opération de sondage. Pillevert II en Plesder (35): un atelier Gallo-romain de production massive de fer spécialisé*, D.R.A.C. Bretagne – Service Régional d'Archéologie, St-Malo, 2011.

